

**DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET
DEVELOPPEMENT URBAIN**

**DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER –
SOCIO-ECONOMIQUE**

A. Marchés Publics

B. Volet 5B Contrats de Quartier (Socio –
Economique) Administratif et Financier

DIVISION TECHNIQUE

A. Suivi Technique

B. Gestion Voirie

B1. Signalisation

B2. Pavage

DEPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET DEVELOPPEMENT URBAIN

DIVISION ADMINISTRATIF – FINANCIER – SOCIO-ECONOMIQUE

A. MARCHES PUBLICS

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'marchés publics' assure les missions suivantes : il est en charge principalement de la passation des Marchés Publics pour le Département au-dessus de 30.000€ HTVA, plus précisément :

- pour les marchés de service : sélection des candidats et des adjudicataires, attribution du marché à un soumissionnaire, commandes aux bureaux d'étude en vue de la rédaction du CSC des travaux, élaboration des critères de sélection, de réduction et d'attribution en collaboration avec la Division Technique... ;
- pour les marchés de travaux : rédaction de la partie administrative des CSC (adjudication ou appel d'offres ouvert ou restreint, procédure négociée avec ou sans publication, procédure négociée directe), collaboration administrative pour la partie technique rédigée par la Division technique, attribution des marchés ... ;
- rédaction des clauses administratives, des rapports d'analyse, des délibérations du Collège et du Conseil Communal en matière de Marchés Publics.

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 18 personnes.

II. ACTIVITES :

ADMINISTRATION CENTRALE

1. Aménagement des bâtiments

Aménagement d'une Antenne Population sise rue Charles Malis 40

Chantier terminé. Réception provisoire le 16/09/2016. EA final approuvé et réglé.

Aménagement de la Maison communale
Locaux d'accueil et cour intérieure : Chantier terminé.

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. Le chantier est en cours.

La réception provisoire a été accordée le 29/05/2018, avec un délai de trois mois pour la levée des remarques.

Les clés ont été remises à la commune.

Le concierge occupera les lieux à partir du mois d'août 2018.

Les meubles de la maison de la nature ont été retirés du projet, ils font donc l'objet d'un marché séparé préparé par le DIDU. Le marché (PNSPP) sera publié en août 2018.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Exécution des travaux fin 2018.

VOIRIES COMMUNALES

1. Aménagement des voiries - PTI

PTI 2013-2015

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Sonatine, Sérénade et du Caprice. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 25 juin 2018.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Melpomène, Calliope. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu en 10 avril 2018.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Verheyden: Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 02/05/2018.

- « Projet 09 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Bouvier. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 25/10/2017.

- « Projet 13 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. Le chantier est en cours.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Le chantier est en cours, celui-ci terminera pour le mois d'octobre 2018.

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 04 » :

Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Les études ont été commandées.

- « Projet 07» :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 08» :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbos. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

2. Travaux de voiries

Réfection des trottoirs du boulevard Edmond Machtens

L'avis de marché pour les travaux a été notifié le 23 juin 2017 par e-notification. Les travaux sont terminés et la réception provisoire aura lieu en Août 2018.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

La notification de la commande pour le marché de 2016 a eu lieu le 13 janvier 2017. Le Collège, en sa séance du 29 mai 2017, a accepté les conditions d'un nouveau marché de travaux. Les demandes d'offres, à faire parvenir pour le 28 août 2017, ont été notifiées le 29 juin 2017.

Les coussins berlinois ont été placés sur le territoire molenbeekois. Une prochaine réunion est prévu avec l'entrepreneur pour planifier les autres interventions.

La rédaction du cahier des charges pour le prochain marché est en cours.

3. Entretien extraordinaire des voiries

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltiques de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017. Les travaux sont planifiés pour les rues Béguines, (tronçons entre Reimond Stjins et Louis Mettwie) , Rotterdam (actuellement vivaqua refait les égouts et aura fini d'ici décembre 2018), Rue du serpolet (asphalte).

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017. Les travaux pour les rues suivantes sont déjà planifiés, Béguines (trottoirs entre Reimond Stjins et Louis Mettwie), trottoir de la rue de Rotterdam, trottoir de la rue Moortebeek, Trottoir de la rue Hoogbosch, Rue du serpoelt (trottoir)

SIGNALISATION ROUTIERE

1. Achat d'équipement de signalisation routière

Fourniture (et placement) de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 29 juin 2017.

Le matériel suivant a été livré par la firme TRAFIROAD :

- Barrières Nadar, Croix de Saint-André et demi-sphères
- Les poteaux galvanisés pour support de signalisation
- Les Arceaux vélos
- Les panneaux de signalisation

Les prochaines livraisons (potelets fixes, amovibles, etc..) seront prévues pour le mois d'août 2018.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 22 juin 2017.

Les passages suivants ont été réalisés par la firme SIGNCO :

- La rue de Belle au Bois Dormant
- La rue des Bougainvillées
- L'Avenue des Tamaris
- L'Avenue du Scheutbosch
- Le carrefour Picard/Ribaucourt
- Le carrefour Ulens/Avenue du port
- Le carrefour Intendant/Avenue du port
- Rue Van meyel
- Parvis Saint-Jean Baptiste

Les prochaines interventions sont planifiées pour août 2018.

PARKING COUVERT

Mise en conformité du parking sis rue Tazieaux 40 pour utilisation par la Police
Les travaux ont été exécutés.

Parking Brunfaut

Problèmes d'infiltrations d'eau dans les 2 niveaux souterrains : Suivi au niveau des services communaux pour les travaux à exécuter d'urgence

ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année : Dossiers exécutés.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1. Construction et extension d'écoles

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 2.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'Instruction publique.

Marché de fourniture d'un pavillon sanitaire temporaire : réalisé

Réparation des toilettes intérieures et pose de cloisons : en cours de réalisation par les ateliers communaux.

Marché de travaux concernant la rénovation des toitures plates B et E. Marché attribué en décembre 2017 à l'entreprise Ase BVBA, pour un montant de 32.905,58€ tva. Travaux réalisés. Visite de réception provisoire prévue le 14 août 2018

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière qui sera remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux prévus pour le courant du mois de novembre 2018. Fin estimée pour le courant du mois de mars 2019.

School 1 « Windroos » : Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013. Relance du projet : en cours.

Ecole 5

Marché de travaux relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches : rédaction du cahier des charges en cours.

Ecole 6

Réception définitive octroyée le 04 mai 2018. Travaux de réparation de toiture en cours.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanternes. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux prévus pour le courant du mois de novembre 2018. Fin estimée pour le courant du mois de mars 2019.

Ecole 17

- Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenue des Tamaris et du Condor. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.
- Marché de travaux ayant pour objet l'agrandissement d'un bâtiment scolaire à l'angle des avenues Tamaris et Condor à Molenbeek-Saint-Jean. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.

Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Ecole 19 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire des pavillons est prévue pour le 23 juillet 2018. Une prise de possession des locaux a été réalisée le 29 juin 2018.

School Windekind

- Installation de modules provisoires : Elaboration du permis d'urbanisme pour l'école provisoire en conteneurs et coordination durant le chantier d'installation de l'école provisoire.
- Marché de services qui a pour objet la mission d'étude d'auteur de projet en vue de la construction d'une nouvelle école néerlandophone maternelle et primaire sise rue Jean- Baptiste Decock n°54. L'auteur de projet a été désigné en avril 2017 et la mission lui a été commandée en juillet 2017.
- L'avis de marché pour la démolition de l'ancien bâtiment a été publié le 23 juin 2017.
- La demande de permis d'urbanisme pour la construction de la nouvelle école a été introduite le 5/01/2018.
- La démolition des bâtiments existants a eu lieu pendant le mois de mai 2018, par Aclagro NV.
- Une étude de reconnaissance d'état du sol (RES) a dû être commandée et a démontré qu'un projet de gestion des déblais devait être organisé dans le cadre des travaux d'excavation, pour que les terres polluées soient évacuées correctement.
- Le permis d'urbanisme à durée limitée des modules provisoire de l'école arrivant à son terme en juillet 2018, il a fallu introduire une nouvelle demande de PU à durée limitée pour les pavillons. Cette demande de PU a été introduite le 04/07/2018.

- La location des modules temporaires par la VGC a été prolongée.
- Les raccordements aux réseaux d'électricité, internet et d'adduction d'eau ont été déplacés depuis l'ancienne école vers la nouvelle entrée, via le terrain loué au CPAS de la Ville de Bruxelles, 74 rue JB Decock. Le site des modules temporaires de l'école actuelle est raccordé au réseau d'égout via le site de l'ancienne école.
- L'avis de marché de travaux pour la construction de l'école a été publié le 9/4/2018
- L'avis de marché pour le projet de gestion des déblais (maîtrise d'œuvre assurée par SWECO Belgium) a été publié le 24/05/2018. La remise des offres a eu lieu le 18/06/2018.
- Aclagro NV a remporté le marché de gestion des déblais. Les travaux se dérouleront du 6/8 au 8/9/2018.
- Les travaux de construction de la nouvelle école doivent commencer le 17/09/2018.

2. Aménagement des bâtiments scolaires

Ecole n°1, n°5, n°9, n°10, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. Exécution des travaux prévue fin 2019.

Ecole 8-9

Elaboration du dossier d'adjudication en vue de la réalisation du marché de service pour une rénovation lourde des bâtiments scolaires.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction.

La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12.

Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

3. Equipement et maintenance des bâtiments

Ecole 5

Travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de l'école n°5 située place de la Duchesse de Brabant 27. Suivi de chantier et préparation des justificatifs pour les pouvoirs subsidiaires.

BuitenSpel

Marché d'architecture concernant la rénovation de 4 cours de récréation d'écoles néerlandophones cours de rédaction.

Mission complète d'architecture attribuée à « Zeppelin paysage » en décembre 2017 pour un montant de 59.972,20€ TVAC. Attribution du marché de travaux prévue pour novembre 2018.

CULTURE

1. Equipement et maintenance du château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : le permis unique a été délivré en juillet dernier. La partie technique du dossier d'adjudication est en cours de finalisation.
- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

MUSEE COMMUNAL

1. Equipement et maintenance des bâtiments

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception provisoire a été accordée le 22/05/2017 et de matériel audiovisuel dont la réception provisoire a été accordée le 15/05/2017.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception provisoire prévue le 13/06/2018 de ce projet n'a pas été accordée.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017. Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive prévue le 26/10/2019.
- Musée communal : Marché de travaux ayant pour objet la sécurisation du musée communal.

INSTALLATIONS SPORTIVES

1. Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg.
Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales :
Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.

Salle de sport Ecole 14

Elaboration du PU pour la réalisation d'une salle de sport pour l'école 14 « La Flûte Enchantée ».
Avant-projet approuvé par le Collège en date du 4 juin 2018.
Travaux de construction prévus pour 2019.

Salle de sport Louis Namèche

Réalisation du cahier des charges pour la rénovation de la toiture et du revêtement de sol de salle de sport.

PARCS ET ESPACES VERTS

1. Equipement et maintenance des parcs

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : analyse technique des offres en cours.

Le parc Bonnevie

Le chantier est en cours

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest (VOIR XXVII).

BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

1. Aménagement des bâtiments

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :
 - constitution du dossier d'adjudication : plans, cahiers spécial des charges, métré estimatif, métrés détaillés, réunion de coordination avec la directrice de la bibliothèque
 - approbation du dossier d'adjudication par la Tutelle.
 - analyse des offres
 - attribution du marché
 - lettre de commande envoyée le 13 juillet 2017
 - début des travaux fixé le 22 août 2017
 - phases des travaux réalisés : EA1 à EA6
 - fin de chantier prévue : 1^{er} trimestre 2019
 - réalisation d'une œuvre d'art : en cours

CRECHES COMMUNALES

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU : travaux réalisés, réception en cours. Un nouveau marché est en cours de rédaction suite aux dernières remarques du Siamu Mission de B&G architectes prolongée jusqu'à l'optention d'un rapport Siamu sans remarque. Sur base du nouveau CSC de B&G architectes, travaux attribués à Troubleyn BVBA en décembre 2017 pour un montant de 15.000€ TVAC. Visite de réception provisoire (suite au dernier rapport Siamu) prévue le 06/08/2018.

Prégardiennat Petites alouettes

Réception définitive :29/06/2017

Crèche L28

Suivi des remarques de réception en cours.

Crèche JB De Cock 99-101

Réception définitive accordée le 16 mai 2018

Crèche rue de Bonne – Enghien

Réception définitive accordée le 25 septembre 2017

Crèche chaussée de Merchtem 13 – rue de Geneffe 20-22

Réception Définitive accordée le 26 février 2018.

2. Construction de nouvelles infrastructures.

Construction d'une crèche néerlandophone de 48 places rue Ulens 40/44.

Voir FEDER

PROPRETE PUBLIQUE

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en aout 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (as built, etc.) n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017.

La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la Propreté Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge au plus tard le 15/08/2018.

Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des énergies a été effectuée.

CIMETIERE

Galerie et travaux divers

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Réception définitive :25/04/2018

PATRIMOINE PRIVE

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : Analyse technique des offres et négociations en cours.

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 : Le chantier a été réceptionné le 31 mai 2017.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016. Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

Après une première attribution du marché de travaux finalement retiré en raison de l'état de réorganisation financière de l'entrepreneur, le chantier a été confié à l'entreprise Balcaen et fils par une décision du Collège du Bourgmestre et Echevins le 29 mai 2017.

Le chantier proprement dit a commencé le 15 octobre 2017 et devrait se terminer pour février 2019. Une mission de participation réalisée par l'association « Habitat et Participation » est en cours. Cette dernière suit l'avancement du projet et conseille l'administration pour trouver le public-cible et éviter certains écueils. Une visite du sera organisé avec les futurs gestionnaires en octobre 2018.

La réception provisoire est prévue pour fin février 2019. Les occupants pourraient donc emménager lors du premier trimestre 2019.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi après réception provisoire

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Suivi après réception provisoire

Bâtiment J Schols

Chantier en cours

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.

Des modules de sensibilisation aux TIC, des modules d'orientation aux métiers de l'informatique et des formations qualifiantes avec un certificat à la clef seront donc organisées dans le Centre de Compétences Schols.

Les travaux ont commencé en octobre 2015. Le chantier ayant pris un retard certain, la fin de celui-ci est pour l'instant prévue pour le mois de septembre 2018.

VOLET 2 - Développement Immobilier

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018).
- Rue Vandennepeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de l'Ecole 63-65 (travaux en cours). Réception provisoire prévue pour fin août 2018.
- Rue Vandennepeereboom 22/22+ (travaux en cours). Réception provisoire prévue pour mai 2019.
- Quai des Charbonnages 8 (bien cédé via une emphytéose l'asbl Archi Human).
- Quai du Hainaut 23. Hoome va proposer un texte via leur Notaire pour valider le projet qui dépasse la parcelle. Pour que ce soit claire la division entre les logements conventionnés et les autres.
- Rue de la Perle 3 réception provisoire le 25 juin 2018 .

- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours.
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). Signature vente 16/04/2018.
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours.

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II se trouve dans son avant-dernière année de phase de mise en œuvre et de justification.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.
- Au niveau du volet socio-économique, les 14 projets étant terminés, le décompte final de ces opérations a été envoyé par la Région suite à la réception des derniers justificatifs. Les déclarations de créances ont été établies et les soldes reçus.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, introduire une demande d'aide auprès de la FRBRTC et faire le suivi des démarches en cours, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de vérifier l'état d'avancement des dossiers. Les différents documents et bons de commande ont été fournis à la Région afin de percevoir les 70% d'acompte sur le coût des travaux.

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Acquisition

- Le second jugement relatif à l'acquisition du site est parvenu à l'Administration communale en juillet 2017, il fixe celle-ci à un montant total de 2.255.134,29€. Les documents ont été envoyés à la Région pour adapter le montant du subsidy, le contrat de quartier pouvant également couvrir certains frais de procédure.

Le bureau d'étude Bogdan & Van Broeck

- La commande de l'avant-projet a été lancée le 10 août 2015. Etablissement du programme avec les différents intervenants : service crèche, Olina, ONE, service sport, BBA, service environnement-énergie. Le bureau d'architectes Bogdan & Van Broeck a présenté le projet définitif en séance du 13 octobre 2015. Le collège a marqué son approbation sur le dossier d'avant-projet, y compris son estimatif budgétaire en séance du 30 novembre 2015.
- La mission relative à la demande de permis de d'urbanisme a été lancée le 07 décembre 2015. Le dossier a été déposé à la BDU le 03 février 2016 et complété par le rapport SIAMU dès sa réception le 07 mars 2016. Le projet a été soumis à enquête publique du 17 au 31 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 07 juin 2016. Le permis d'urbanisme a été octroyé le 14/11/2016.

- Le dossier d'adjudication a été commandé le 10 février 2016. Le dossier complet partie technique a été remis le 04 juin 2016. Le 22 juin 2016, le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale dans son courrier du 09 août 2016, le dossier d'adjudication a été modifié et il est inscrit pour repasser à nouveau pour approbation au Conseil du 31 août 2016. Un avis rectificatif sera alors publié à l'attention des soumissionnaires.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été lancée en janvier 2016. Le bureau ABO a été désigné pour cette mission par le Collège en date du 21 mars 2016. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 23 juin 2016. Un projet de gestion des terres a été élaboré par ABO et transmis IBGE le 10 août 2016.
- Des sondages de sol complémentaires ont été réalisés par la firme Géosonda (marché Stock) en mai 2016.
- Le protocole d'accord avec Beliris a été mis à jour et approuvé lors de la séance du Conseil du 25 mai 2016.
- Un travail de rédaction de la convention avec FEDER ainsi que d'élaboration de tableaux financiers a été entamé à partir de mai 2016.
- Un dossier de Demande d'accord de principe d'octroi de subsides dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement régional en infrastructures sportives

communales –

période 2014-2018 a été élaboré et déposé à la Région en date du 11 mai 2016.

- Un dossier de manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet Be.Exemplary a été élaboré et déposé en août 2016.

Marché de travaux :

- Collège d'attribution du 21/11/2016 et désignation de la firme In Advance.
- Date de commencement du chantier : 03/04/2017. Fin des travaux (estimation) août 2019
- Phases des travaux réalisés : EA1 à EA 14 (Démolition, dépollution, pieux sécants, terrassement, rabattement nappe phréatique, égouttage, dalle béton R-1, voiles béton R- 1, etc.)
- Evènement médiatique « Première Pierre » en novembre 2017.
- Evènement relatif à l'information des riverains de l'évolution du chantier en octobre 2017.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.
- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier. La lettre de commande concernant ce marché de fournitures est en attente de la réalisation effective du chantier par la Région, la commune étant dans l'impossibilité de stocker le mobilier en question.

PÔLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

La dépense pour ce projet s'élève à 1.058.228,67€ HTVA

Le bureau d'étude Vers.A. et Enesta

Ingénieur stabilité Benoit Meersseman JZH & Partners scrl.

- Dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme, le projet a été soumis à enquête publique du 22 octobre au 05 novembre 2015 et est passé en commission de concertation le 17 novembre 2015. Un avis favorable sans remarques a été formulé et le permis a été octroyé le 06 avril 2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 07 décembre 2015. Le dossier complet partie technique a été remis le 25 février 2016. Le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux en sa séance du 20 avril 2016. Un arrêté d'annulation a été rédigé par la Tutelle en date du 26 mai 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale, le dossier d'adjudication a été modifié et est repassé pour approbation au Conseil communal du 22 juin 2016. Cette délibération a été rendue exécutoire par expiration du délai de la Tutelle. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016. Analyse des offres reçue en novembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été attribuée au bureau ABO-Group lors de la séance du Collège en date du 21 décembre 2015. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 27 avril 2016. Un projet de gestion du risque a été élaboré par ABO-Group et déclarée conforme par l'IBGE en date du 20 juillet 2016.
- Marché de travaux :
- Collège d'attribution 20/02/2017 désignant la firme Balcaen&fils
- Lettre de commande des travaux en date du 18/05/2017
- Début des travaux le 26/06/2017

Le gros œuvre a été cloturé dans le courant du mois 07/2018. Les travaux de parachèvement ont débuté fin du mois 07 et sont toujours en cours.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Eurovia

- Début du chantier le 6 juin 2017 qui s'est terminé en juin 2018.
- Etats d'avancement 1 à 11.
- La réception provisoire a été accordée par le Collège le 11/06/18.
- Préparation des justificatifs pour envoi à la Région en vue du décompte final provisoire.
- Mise en lumière: le chantier Sibelga a débuté mi-octobre 2017 et s'est terminé en février 2018.
- En attente des factures et documents de clôture.

RE: Pôle Saint-Rémy

Opération 3.1: Revitalisation du parc Saint-Rémy et sécurisation des abords:

Refus de réception définitive le 05/02/2018.

Après la visite du 02 mai 2018, le collège a décidé d'accepter la réception définitive en date du 28/05/2018.

MO: Pôle Montagne aux anges

Opération 4.1: Pôle jeunesse

- La réception définitive a été accordée le 09/02/17.
- Les justificatifs ont été déposés à la Région en juin 2017.

- Le décompte final provisoire a été fixé à 894.227,42 € par la Région La déclaration de créance finale a été introduite pour un montant de 169.854,16 €, portant le montant d'utilisation du subside à 100%.

CL: Climat de quartier

Opération 6.3: Signalétique de quartier

Le projet "Signalétique de quartier" a pour objectif de développer une signalétique durable, visible et valorisante des équipements collectifs sur le périmètre du CQ avec au préalable une mission d'étude devant aboutir à un diagnostic des besoins précis.

Un accord avec la Région a été passé afin que l'étude se fasse sur tout le territoire communal et la réalisation des travaux uniquement sur le périmètre du CQ.

Marché de fournitures :

- Lettre de commande du 22 décembre 2016. (firme désignée : Sign&façade)
- Commande en cours de fabrication (fourniture et pose de mâts munis de moulins et de panneaux directionnels.
- Fin des travaux prévus en septembre 2018.

2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne se trouve dans sa 3ème et 4ème année d'exécution.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

De septembre 2017 à août 2018, 6 commissions de Quartier, ont été organisées avec les représentants des habitants, des associations et des professionnels (le 28/9/17, le 14/12/2017, le 22/02/2018, le 22/3/2018, le 4/7/2018 et le 29/8/2018) et 2 Assemblées Générales (le 14/12/2017 et le 4/7/2018).

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de 26.358.443,40 EUR dont :

- 10.900.000 EUR de part régionale
- 579.909,92 EUR de part communale
- 3.125.000 EUR de financement Beliris
- 11.753.533,49 EUR de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC...)

Projet « Grande Halle »

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise pour un montant de 1.560.200 EUR. La signature de l'acte a eu lieu lundi 26.06.2017.

Le bien sis rue Heyvaert 87 a été obtenu via un jugement du 4.11.2016 dans lequel le tribunal : a entre autres fixé les indemnités provisionnelles à 975.000 €.

Le bien sis rue Heyvaert 89 doit encore être acquis.

L'opération prévoit également le réaménagement du quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool.

Pour le jardin d'hiver, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est dorénavant co-suivi par l'équipe FEDER.

Le rapport d'analyse d'analyse a conclu à l'attribution de l'association momentanée L'Escaut & Zampone.

La mission d'étude (tranche ferme) a commencé le 10 novembre. Différentes étapes se sont succédées, notamment le Permis d'Urbanisme (15 mars 2018).

Adjudications belges et européens est programmé le 29 août 2018 (étape « Dossier d'exécution »).

La publication du dossier d'adjudication des travaux devrait être publiée après validation des documents par le Conseil Communal du 12 septembre 2018. Le montant estimé des travaux, TVA 21%, révision et imprévus 10%, est de € 8.450.000,-.

Enfin, un dossier « Be Exemplary 2018 : Grande Halle » a été déposé aux services de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 29 juin 2018. Les résultats de l'appel à projet seront proclamés en décembre 2018. Le dossier a été rédigé par l'ensemble des bureaux d'étude liés au CSC 16.055, y compris MEDIECO.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'immeuble sis quai de l'Industrie n°83 a été acquis pour un montant de 598.500 EUR.

- La signature de l'acte a eu lieu le 24.04.2017.
- Permis d'environnement valide pour la société « auto shlad » jusqu'en juin 2017.
- Situation locative : Bail commercial prenant cours le 01.06.2015 et se finissant le 30.04.2024. Accord sur la fin anticipée du bail commercial au 31.10.2018 au plus tard, la commune s'engage à maintenir la s.p.r.l. AUTO SHLAD dans les lieux jusqu'au 31.10.2018 et autoriser le versement du loyer par la s.p.r.l. AUTO SHLAD à Monsieur Ali SAQR -- Madame Nada IBRAHIM jusqu'au 31.10.2018 ».
- Occupation précaire : AUTO SHLAD jusqu'au 31.10.2018.

Le bien sis quai de l'Industrie 75 a été acquis pour la somme de 661.200 EUR.

- La signature de l'acte a eu lieu le 26.06.2017.
- Une occupation temporaire du bien a été mise en place. Une convention d'occupation par DAK asbl a été approuvée par le conseil du 25/10/17. L'occupation cadre dans l'appel POP UP

Marchés conjoints entre Beliris et la Commune. Beliris sera le pouvoir adjudicateur organisateur du marché conjoint, ayant la maîtrise d'ouvrage déléguée pour ce qui concerne le suivi des marchés publics d'étude et de travaux. Beliris prend à sa charge le coût, pour un montant total de 3.125.000,00 EUR, des études et des travaux pour ces deux opérations. Les acquisitions sont cofinancées par l'initiative 2.11 de l'accord de coopération – Terrains et immeubles 'Quartier Heyvaert'- Projet Petite Senne et par les parts régionale et communale du contrat de Quartier

« Petite Senne ». Les équipements complémentaires éventuels sont financés par des fonds d'emprunts communaux. Beliris souhaite réaliser un seul marché d'étude.

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer du RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017.

- Réception des candidatures : 11.09.2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : en cours.
- Demande d'offre : septembre 2018.
- Attribution du marché et conclusion du marché : fin 2018.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.)

En janvier 2018, un appel à candidature a été lancé pour trouver le futur occupant du projet Labo Langue, Jeu et Travail (1.B). 3 candidats ont remis un dossier avant le 19 février 2018. Le jury les a vus le 1 mars 2018. Le jury a sélectionné Circus zonder handen (CZH) comme meilleur projet. La faisabilité de l'intégration de CZH dans le projet Labo Langue, Jeu et Travail est toujours en cours d'analyse.

- Beliris insiste sur le fait que le projet réalisé soit en parfait accord avec la fiche 1.B reprise au programme de base du CQD « Petite Senne ».
- Le fait de dépasser le nombre de m² prévu initialement dans le programme pour cette opération n'est pas un problème mais la différence de budget que ceci implique devra être couverte par d'autres subsides ou par un emprunt communal. L'enveloppe Beliris est fermée. 1.300.000 € sont encore nécessaires à couvrir ce projet.

1. C1 : Ateliers / 1. C2A : Logements / 1. C3 : Cour collective

Le bien sis quai de l'Industrie 75 a été acquis pour la somme de 661.200 EUR. La signature de l'acte a eu lieu le 26.06.2017.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 77 a été approuvé par le Conseil du 2/9/2015. Une offre de 525.000€ a été acceptée par l'actionnaire unique de la société propriétaire (SA IMMONOE). (Confirmation par courriel par le liquidateur le 12.06.2018).

La signature de l'acte n'a pas encore eu lieu mais les notaires Indekeu et Berthet ont été invités à préparer un acte de vente.

Le bien sis quai de l'Industrie 79 a été acquis pour un montant de 1.560.200 EUR. La signature de l'acte a eu lieu lundi 26.06.2017

Ces acquisitions ont été réalisées en vue de la reconversion du site en opérations comprenant :

- (a) Opération 1.C1 : Construction d'un rez-de-chaussée avec des espaces productifs et des équipements d'intérêt collectif.
- (b) Opération 1.C2A : Construction d'un ensemble de logements à caractère social de type habitat intergénérationnel et d'un logement de concierge.
- (c) Opération 1.C3 : Aménagement d'une cour collective.

Un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion des logements de type intergénérationnels a été fait et le candidat sélectionné est ENTR'ÂGE – ULAC.

Le marché de services relatif à la mission d'auteur de projet en vue de l'étude et du suivi des travaux de reconversion d'un site situé à Molenbeek-Saint-Jean, quai de l'industrie 75, 77 et 79 en opérations comprenant un ou des espaces polyvalents, des logements et un espace extérieur a été attribué au CE du 09.10.2017 à B612 (Courrier du Ministre-Président au 29.09.2017, rendant exécutoire la modification budgétaire pour l'attribution du marché)

- Commande de la tranche ferme à B612 le 16.11.2017
- Avant projet présenté au CE du 19.02.2018 et approuvé par le CE le 26.02.2018.
- Présentation de l'avant-projet en COQ le 22.02.2018.
- Finalisation de l'étape 1 (études et réalisation de l'avant-projet) le 21.03.2018
- Dépôt de la demande de permis le 30.03.2018.
- Début de l'étape 3 : projet définitif et dossier d'adjudication pour le marché de travaux le 04.04.2018 et est toujours en cours
- Dépôt du dossier « avant projet » à la BDU le 27.04.2018
- Commission de concertation le 04.07.2018.

Pour la gestion des infrastructures collectives :

- WeCycle in Molenbeek (WIM): projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers + projet d'insertion socioprofessionnelle et Boomerang : projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.)

Une occupation temporaire du bien a été mise en place. Une convention d'occupation par DAK asbl a été approuvée par le conseil du 25/10/17. L'occupation cadre dans l'appel POP UP.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

75 Industrie : l'acquisition a été réalisée: la signature de l'acte a eu lieu le 26.06.2017.

77 Industrie : Acquisition à finaliser. Une offre de 525.000€ a été acceptée par l'actionnaire unique de la société propriétaire (SA IMMONOE). (Confirmation par courriel par le liquidateur le 12.06.2018. La signature de l'acte n'a pas encore eu lieu mais les notaires Indekeu et Berthet ont été invités à préparer un acte de vente.

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase d'exécution (31.08.2019).

Une occupation temporaire du bien a été mise en place. Une convention d'occupation par DAK asbl a été approuvée par le conseil du 25/10/17. L'occupation cadre dans l'appel POP UP.

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

Le bien sis rue de Liverpool 24 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 23.11.2015.

L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Proposition de prix de vente : 70.000 €.

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase d'exécution (31.08.2019).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT, dont la convention a été approuvée par le Conseil du 22/06/2016, est toujours en cours.

1.F2 Crèche

Le bien sis rue de Liverpool 24 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 23.11.2015.

Pour la crèche, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est co-suivi par l'équipe FEDER.

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT, dont la convention a été approuvée par le Conseil du 22/06/2016, est toujours en cours. (voir projet « Grande Halle » ci-dessus).

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Proposition de prix de vente : 50.000 euros.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase d'exécution (31.08.2019).

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP, dont la convention d'occupation a été approuvée par le conseil du 23/05/2017 est toujours en cours.

L'occupation temporaire de la partie boxes de garages derrière la maison par KAK asbl, dont la convention d'occupation a été approuvée par le conseil du 26/10/2016 est toujours en cours.

2.A Projet Pop-Up Canal

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 105.000 €, dont 35.000€ en 2017 et 40.000€ en 2018, pour financer des projets d'occupations temporaires, portés par des associations ou des comités d'habitants, dans des espaces publics ou des bâtiments inexploités. L'appel à projet 2018 a été lancé en septembre 2017 et 4 candidatures ont été réceptionnées. Le jury, qui s'est tenu le 1 décembre 2017, a sélectionné 3 projets qui ont pu débiter début 2018.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.B Enveloppe de quartier

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 78.000 €, dont 30.00€ en 2017 et 30.000€ en 2018 pour financer des projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. L'appel à projet 2018 a été lancé en septembre 2017 et 7 candidatures ont été réceptionnées. Le jury, qui s'est tenu le 23 novembre 2017, a sélectionné 6 projets qui ont pu débiter début 2018.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.C Offre de loisir pour enfants

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la Maison des Cultures, pour élargir l'offre des activités extra-scolaires dans le quartier Heyvart : ateliers hebdomadaires + stages. Le programme pour l'année 2017-2018 a été exécuté et celui de 2018-2019 a été établi.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.D Rénovation de façades

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par le CPAS/Greenworks de Molenbeek, qui fait de la rénovation des façades pour améliorer et embellir le cadre de vie dans le quartier.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.E Meubles de recyclage klimop

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par l'asbl Atelier Groot Eiland, qui vise à collecter, stocker et traiter toutes sortes de déchets de bois afin de fabriquer de nouveaux meubles.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.K Activités WAQ et partenaires

Il s'agit d'une opération socio-économique qui est portée par la Commune. L'opération a comme objectif de créer un point d'ancrage dans le quartier où les habitants et usagers du quartier sont les bienvenus pour se rencontrer,...

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Le projet prévoit le réaménagement de l'espace public entre la tour Brunfaut et l'espace Pierron.

Une convention de désignation du pouvoir adjudicateur entre la commune et « LLM » est approuvée au CC du 25/11/2015. « LLM » est chargé de conclure un avenant avec la société anonyme « DETHIER ARCHITECTURES », en groupement sans personnalité juridique avec la société privée à responsabilité limitée (bureau d'architectes) « ATELIER 229, société

d'architectes », la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « ARCADIS BELGIUM » et la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « NEY & PARTNERS », pour étendre la mission complète d'étude et de suivi de travaux. Les études sont couvertes à 95 – 5% par le CQD

Une convention de collaboration dans le cadre d'un marché public conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron a été approuvée par le CC du 23.05.2017.

Engagement de la dépense pour les études (39.350,00 €) lors du CE 06.11.2017 à l'article 9301/731/60 2017.

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) à faire en 2018.

Le permis d'Urbanisme a été délivré en mars 2017

Publication avis de marché travaux en septembre 2017

Réception des offres : 24.10.2017.

Toutes les offres reçues sont supérieures à l'estimation. Le CSC sera revu et une nouvelle publication aura lieu.

Une nouvelle proposition d'avant projet de l'aménagement des abords a été proposée par LLM le 22.02.2018.

La modification de l'avant-projet a été approuvée par le CE le 12.03.2018.

6.B Bellevue for starters

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Art2Work, qui souhaite faire participer activement les jeunes bruxellois à leur auto-réalisation et à la création de leur propre mise à l'emploi. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

6.C Atelier Groot Eiland restaurant & potager

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Atelier Groot Eiland, qui a été ajoutée lors de la 1ère modification. Elle avait comme but l'installation d'un restaurant social dans les anciennes brasseries de Belle-Vue. La réalisation de cette opération a été clôturée en 2016.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Molenbeek Formation, qui a comme but l'organisation d'une formation au métier de femme ou valet de chambre, à destination de demandeurs d'emploi peu qualifiés.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/03/18.

8.A Chef de projet

Les tâches du chef de projet « Petite Senne » sont :

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration des modifications du programme ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;
- Rechercher et contacter des partenaires financiers pour certaines opérations ;
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local ;
- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information ;
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif ;

- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux.
- Lancer les appels d'offres aux bureaux d'étude : Rédiger les clauses techniques, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments,...seul ou en appui du gestionnaire technique.
- Préparer les rapports d'activités et financier.
- Participation aux réunions avec Beliris pour les opérations financées par Beliris et dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Participation aux réunions avec le logement Molenbeekois pour les opérations dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Suivi du bureau d'étude pour les phase d'avant projet, de la demande de permis, de la préparation projet définitif et dossier d'adjudication pour le marché de travaux,... (opérations 1.C1, 1.C2A, 1.C3)

8.B Communication et participation

Cette opération consiste en l'organisation des réunions publiques (Coq et Ag) et des réunions thématiques, ainsi que la communication sur le programme de base. Le suivi des opérations socio-économiques fait également partie de cette opération, ainsi que la coordination des opérations Antenne de quartier, Enveloppes de Quartier et Pop Up et Participation Jeunes.

Les occupations temporaires des biens déjà acquis par la Commune, sont également suivies dans le cadre de cette opération. Il s'agit des occupations temporaires suivantes : Liverpool 24, Heyvaert 107-109 et Industrie 75.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

8.C : collaborateur administratif

- Constitutions des dossiers de paiements, vérifications des documents à introduire et des ventilations entre pouvoirs subsidants, suivi des envois.
- Informer régulièrement le collège des Bourgmestres et Echevins et les services communaux de l'évolution du projet.
- En collaboration avec le chef de projet, entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région.
- Relations avec les différents services communaux.
- En collaboration avec le chef de projet, communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine – et toutes autres entités subsidantes – pour la libération des subsides.
- Collaboration active avec la responsable FEDER pour les projets cofinancés
- Collaboration active avec les gestionnaires techniques.
- Collaboration active avec la responsable Communication et participation du projet
- Visite des lieux
- Rédaction d'offre de marché pour les estimations de biens par des bureaux indépendants
- Formations diverses en lien avec l'élaboration de tableaux financiers
- Collaboration avec le cabinet d'architectes
- Participation avec le chef de projet aux modifications du programme de base.

9 .A Slow Urbanism

Cette mission par PTA s'est terminée en 2016. La dernière facture a été payée le 17/5/17. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

9.B Processus participation jeune

Jes vzw a été désigné par le Collège du 28/09/2015 pour la mission de service Participation Jeune. Jes vzw a remis son rapport final en décembre 2017.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

3. Contrat de quartier Cinéma Bellevue

Suivi administratif, financier et technique des fins de chantiers ci-après : Vandermaelen 6-8 (op 4.2-1.3-1.4 : logements – bureaux communaux et parking – allée verte), Vandermaelen 18 (op 1.6 et 5a1 : logement et crèche zinneke), chaussée de Gand –rue comte de Flandre (op 1.1 : logements et commerce), Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire).

Réception provisoire et inauguration le 20/10/17 du chantier Vandermaelen 18 (op 1.6 et 5a1 : logement et crèche zinneke).

Réception définitive des chantiers Pietro (op 4.8) le 18/09/17 et Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire) le 14/05/18.

Finalisation des dossiers Batex et réception des certificats pour les opérations Merchtem, Vandermaelen 6-8 et 18.

4. Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest

Année 0 du CQD :

- Élaboration du programme par le bureau d'études PTArchitecten ;
- Élaboration du Rapport sur les Incidences Environnementales par le bureau ABO.

Calendrier :

- Première AG du CQD le 30 janvier 2018
- Première Commission de quartier : le 18 avril 2018
- Deuxième AG et 2^e COQ : le 5 juin 2018
- Diagnostic et priorités approuvés par le Collège du 02 juillet 2018 ;
- Programme discuté au Collège du 02 juillet 2018 a été approuvé par la Commission de Quartier du 05 juillet 2018 ;
- Dernière commission de quartier : le 5 juillet approuvant le programme (phase 3)
- Dernier Comité d'Accompagnement avec le pouvoir subsidiant : 20 août 2018 ;
- Enquête publique du 28 août au 26 septembre 2018 ;
- Approbation du programme final par le Conseil du 24 octobre 2018 ;
- Dépôt des documents à la Région le 30 novembre 2018.

Montants du programme :

- Part régionale 14.125.000,00 EUR ;
- Part communale 743.421,05 EUR.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;

- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subside entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Bâtiments exemplaires

Finalisation et envoi des dossiers de pièces justificatives des paiements pour les projets « bureau et parking » et « 5 logements » de la rue Vandermaelen 6-8, « logement » de la chaussée de Gand.

Primes énergie, sol, isolation toiture

Finalisation et envoi des dossiers de pièces justificatives des paiements pour :

- les primes énergies des projets suivants :
- 8 logements – chaussée de gand-flandres,
- 5 logements - rue vandermaelen 6-8,
- Immeuble mixte 11 appartements, crèche et antenne ONE - à l'angle de la rue de Bonne et rue d'Enghien.
- Logements et crèche - rue Jean-Baptiste Decock 99-101.
- la pollution du sol pour le contrat de quartier Cinéma Bellevue – friche Petite Senne, contrat de quartier durable Autour de Léopold II, projet Mexico.

Politiques des Grandes Villes

Constitution des dossiers de pièces justificatives des paiements pour le volet parc de l'opération Etangs Noirs du contrat de quartier Rives Ouest.

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « contrat de quartier durable Autour du parc de l'Ouest» - 9^{ème} série de l'appel à candidature.

Création de milieux d'accueil de la petite enfance dans le cadre des contrats de quartier : Contrat de quartier Cinéma-Belle-Vue : suivi de la réalisation de 2 milieux d'accueil de la petite enfance, l'un francophone l'autre néerlandophone pour un total de 72 nouvelles places (Crèche Petite Senne 28 – Crèche Merchtem 48 places)

Réunions de suivi financier des opérations

La mise en œuvre de l'avis de marché (publié le 7/10/2016 au BDA et le 12/10/2016 au JOUE) ainsi que du CSC Mission complète d'auteur de projet relatif à l'aménagement et le réaménagement d'espaces publics et pour la construction d'un milieu d'accueil de la petite enfance situé dans l'îlot délimité par

- la rue de Liverpool
- la rue Heyvaert
- la rue de Gosselies
- le quai de l'Industrie

à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, et ceci dans le cadre du contrat de quartier durable Petite Senne.

Le marché a été attribué le 10 novembre 2017 à L'Escaut / Zamponi Architectur.

POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Contrat Ville Durable 2013 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 16 réalisés, 2 en cours de réalisation, 1 débutant & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.406.371,29 € justifiés au 31/05/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2018
- Contrat Ville Durable 2014 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 27 projets prévus – 21 réalisés, 2 en cours de réalisation, 1 débutant, 1 reporté & 3 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.215.853,04 € justifiés au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2019
- Politique de la Ville 2015 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 20 projets prévus – 15 réalisés, 1 en cours de réalisation, 3 reportés et 1 non utilisé
 - Coût total du programme : 2.989.563,00 € prévus – 2.964.876,06 € justifiés au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 30 juin 2018
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 2 en cours de réalisation, 1 débutants et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 815.834,21 € justifiés au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 débutants, 2 non utilisés
 - Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus 1.317.321,83 EUR en cours de justification au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean

- Elaboration du programme introduit à la Région de Bruxelles-Capitale le 23 mai 2017 et approuvé par la Collège des Bourgmestres et Echevins le 15 mai 2017
- 1ère modification de programme introduite en mai 2018 suite aux comptes 2017 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention
- 18 projets dans la zone ZRU (Zone de Rénovation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place Cheval Noir (brique) : Sort du PdV, car charge urbanistique ;
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest ;
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Marché D&B en cours, fin de travaux sept 2019 ;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de services, étude diagnostique pour mi-août 2018 ;
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc, achat d'une parcelle complémentaire en cours. Début du marché de services sept 2018.
- Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 janvier 2021
- 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022

FEDER

FEDER 2020

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 48 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC.

Nous sommes sur le point de conclure un partenariat avec GO! et la VGC qui financeraient la construction de l'école et prendrait en charge la gestion de la crèche. Nous bénéficions également d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

Dans l'attente de l'aboutissement des marchés publics de services et de travaux relatifs à ces projets, nous avons déjà mis une partie du terrain à disposition de GO! : l'école temporaire « Telescoop » a ouvert ses portes ce 01/09/2016 et occupe une partie du terrain jusqu'au démarrage du chantier. Cette installation s'est faite dans un climat de confiance et de collaboration avec les occupants actuels, le Samu Social et la conciergerie, qui pourront également continuer à occuper leurs locaux respectifs jusqu'au début des travaux. L'acquisition d'un site qui convient à la relocalisation du Samu Social est prévue courant 2017.

Charbonnages 86

Propriétaire du site, la commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.

Début du chantier : 3 avril 2017. Fin de chantier (Estimation): août 2019

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours. (voir point « Projet Grande Halle » ci-dessus (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours. (voir point « Projet Grande Halle » ci-dessus (opération 1.A1).

CRU

1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE

Approbation par le gouvernement le 16/11/2017.

Approbation des 2 conventions de subventionnement le 20/12/2017.

Signature des 2 conventions (vie sociétale communale et intercommunale)

Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018

Lancement de l'annonce pour la recherche d'un/une chargé de projet « vie sociétale » le 22/08/2018

Participation au CA.

2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST

Approbation par le gouvernement le 16/11/2017.

Approbation des 3 conventions de subventionnement le 20/12/2017.

Signature des conventions de subventionnement (vie sociétale communale et intercommunale)

Signature de la convention de subventionnement pour l'opération B.4 « Rue Vandennepeereboom ».

Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018

Lancement de l'annonce pour la recherche d'un/une chargé de projet « vie sociétale » le 22/08/2018. Participation au CA.

3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE

Approbation par le gouvernement le 14/12/2017.

Approbation des 3 conventions de subventionnement le 20/12/2017.

Signature des conventions (vie sociétale communale et intercommunale)

Signature de la convention de subventionnement pour les opérations A1.d - A7 - B1).

Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018

Lancement de l'annonce pour la recherche d'un/une chargé de projet « vie sociétale » le 22/08/2018

Participation au CA.

Courrier du 2/08/2018 de délégation de l'acquisition des parcelles B-946M14, B-950W7 et B-950C12 à la commune d'Anderlecht (CE 09/07/2018).

B. VOLET 5B CONTRATS DE QUARTIER (SOCIO - ECONOMIQUE) ADMINISTRATIF ET FINANCIER

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division administrative est composée de 2 services, à savoir le service 'marchés publics' et le service 'administratif, financier et socio-économique'.

Le service 'administratif, financier et socio-économique' assure les missions suivantes : il est en charge du suivi administratif, financier et socio-économique des projets développés au sein du Département, plus précisément :

- gestion des subsides : constitution des dossiers de demande de subside en collaboration avec la Division technique, suivi des procédures liées aux subsides (conventions avec les pouvoirs subsidiants et éventuellement les bénéficiaires, ...), justificatifs, droits constatés, ... ;
- suivi administratif : rédaction de courriers simples ou « type », rédaction de délibérations pour le Collège et le Conseil Communal... ;

- suivi financier des projets : tableaux de suivi financier, suivi des factures, rédaction de bons de transmission, rédaction de Collèges pour les engagements et Conseils pour les modes de financement... ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA ;
- suivi des projets socio-économiques : réunions de partenariats, appels à projets, rédaction de conventions, recherche de partenaires pour les infrastructures créées...;
- participation et communication : commissions de quartier, inaugurations des infrastructures, processus participatifs au niveau des projets...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division 'administrative' du département Infrastructures & Développement Urbain compte 18 personnes.

II. ACTIVITES :

ADMINISTRATION CENTRALE

1. Aménagement des bâtiments

Aménagement d'une Antenne Population sise rue Charles Malis 40

Chantier terminé. Réception provisoire le 16/09/2016. EA final approuvé et réglé.

Aménagement de la Maison communale

Locaux d'accueil et cour intérieure : Chantier terminé.

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. Le chantier est en cours.

La réception provisoire a été accordée le 29/05/2018, avec un délai de trois mois pour la levée des remarques.

Les clés ont été remises à la commune.

Le concierge occupera les lieux à partir du mois d'août 2018.

Les meubles de la maison de la nature ont été retirés du projet, ils font donc l'objet d'un marché séparé préparé par le DIDU. Le marché (PNSPP) sera publié en aout 2018.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Exécution des travaux fin 2018.

VOIRIES COMMUNALES

1. Aménagement des voiries - PTI

PTI 2013-2015

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Sonatine, Sérénade et du Caprice. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 25 juin 2018.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Melpomène, Calliope. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu en 10 avril 2018.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Verheyden: Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 02/05/2018.

- « Projet 09 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Bouvier. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 25/10/2017.

- « Projet 13 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. Le chantier est en cours.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Le chantier est en cours, celui-ci terminera pour le mois d'octobre 2018.

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 04 » :

Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Les études ont été commandées.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbos. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

2. Travaux de voiries

Réfection des trottoirs du boulevard Edmond Machtens

L'avis de marché pour les travaux a été notifié le 23 juin 2017 par e-notification. Les travaux sont terminés et la réception provisoire aura lieu en Août 2018.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

La notification de la commande pour le marché de 2016 a eu lieu le 13 janvier 2017. Le Collège, en sa séance du 29 mai 2017, a accepté les conditions d'un nouveau marché de travaux. Les demandes d'offres, à faire parvenir pour le 28 août 2017, ont été notifiées le 29 juin 2017.

Les coussins berlinois ont été placés sur le territoire molenbeekois. Une prochaine réunion est prévue avec l'entrepreneur pour planifier les autres interventions.

La rédaction du cahier des charges pour le prochain marché est en cours.

3. Entretien extraordinaire des voiries

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltiques de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017. Les travaux sont planifiés pour les rues Béguines, (tronçons entre Reimond Stjins et Louis Mettwie) , Rotterdam (actuellement vivaqua refait les égouts et aura fini d'ici décembre 2018), Rue du serpolet (asphalte).

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017. Les travaux pour les rues suivantes sont déjà planifiés, Béguines (trottoirs entre Reimond Stjins et Louis Mettwie), trottoir de la rue de Rotterdam, trottoir de la rue Moortebeek, Trottoir de la rue Hoogbosch, Rue du serpoelt (trottoir)

SIGNALISATION ROUTIERE

1. Achat d'équipement de signalisation routière

Fourniture (et placement) de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 29 juin 2017.

Le matériel suivant a été livré par la firme TRAFIROAD :

- Barrières Nadar, Croix de Saint-André et demi-sphères
- Les poteaux galvanisés pour support de signalisation
- Les Arceaux vélos
- Les panneaux de signalisation

Les prochaines livraisons (potelets fixes, amovibles, etc..) seront prévues pour le mois d'août 2018.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 22 juin 2017.

Les passages suivants ont été réalisés par la firme SIGNCO :

- La rue de Belle au Bois Dormant
- La rue des Bougainvillées
- L'Avenue des Tamaris
- L'Avenue du Scheutbosch
- Le carrefour Picard/Ribaucourt
- Le carrefour Ulens/Avenue du port
- Le carrefour Intendant/Avenue du port
- Rue Van meyel
- Parvis Saint-Jean Baptiste

Les prochaines interventions sont planifiées pour août 2018.

PARKING COUVERT

Mise en conformité du parking sis rue Tazieaux 40 pour utilisation par la Police

Les travaux ont été exécutés.

Parking Brunfaut

Problèmes d'infiltrations d'eau dans les 2 niveaux souterrains : Suivi au niveau des services communaux pour les travaux à exécuter d'urgence

ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année : Dossiers exécutés.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1. Construction et extension d'écoles

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 2.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'Instruction publique.

Marché de fourniture d'un pavillon sanitaire temporaire : réalisé
Réparation des toilettes intérieures et pose de cloisons : en cours de réalisation par les ateliers communaux.

Marché de travaux concernant la rénovation des toitures plates B et E. Marché attribué en décembre 2017 à l'entreprise Ase BVBA, pour un montant de 32.905,58€ tva. Travaux réalisés. Visite de réception provisoire prévue le 14 août 2018

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière qui sera remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux prévus pour le courant du mois de novembre 2018. Fin estimée pour le courant du mois de mars 2019.

School 1 « Windroos » :

Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013. Relance du projet : en cours.

Ecole 5

Marché de travaux relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches : rédaction du cahier des charges en cours.

Ecole 6

Réception définitive octroyée le 04 mai 2018. Travaux de réparation de toiture en cours.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanterneaux. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux prévus pour le courant du mois de novembre 2018. Fin estimée pour le courant du mois de mars 2019.

Ecole 17

- Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenue des Tamaris et du Condor. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.
- Marché de travaux ayant pour objet l'agrandissement d'un bâtiment scolaire à l'angle des avenues Tamaris et Condor à Molenbeek-Saint-Jean. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.

Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Ecole 19 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire des pavillons est prévue pour le 23 juillet 2018. Une prise de possession des locaux a été réalisée le 29 juin 2018.

School Windekind

- Installation de modules provisoires : Elaboration du permis d'urbanisme pour l'école provisoire en conteneurs et coordination durant le chantier d'installation de l'école provisoire.
- Marché de services qui a pour objet la mission d'étude d'auteur de projet en vue de la construction d'une nouvelle école néerlandophone maternelle et primaire sise rue Jean- Baptiste Decock n°54. L'auteur de projet a été désigné en avril 2017 et la mission lui a été commandée en juillet 2017.
- L'avis de marché pour la démolition de l'ancien bâtiment a été publié le 23 juin 2017.
- La demande de permis d'urbanisme pour la construction de la nouvelle école a été introduite le 5/01/2018.
- La démolition des bâtiments existants a eu lieu pendant le mois de mai 2018, par Aclagro NV.
- Une étude de reconnaissance d'état du sol (RES) a dû être commandée et a démontré qu'un projet de gestion des déblais devait être organisé dans le cadre des travaux d'excavation, pour que les terres polluées soient évacuées correctement.
- Le permis d'urbanisme à durée limitée des modules provisoire de l'école arrivant à son terme en juillet 2018, il a fallu introduire une nouvelle demande de PU à durée limitée pour les pavillons. Cette demande de PU a été introduite le 04/07/2018.
- La location des modules temporaires par la VGC a été prolongée.
- Les raccordements aux réseaux d'électricité, internet et d'adduction d'eau ont été déplacés depuis l'ancienne école vers la nouvelle entrée, via le terrain loué au CPAS de la Ville de Bruxelles, 74 rue JB Decock. Le site des modules temporaires de l'école actuelle est raccordé au réseau d'égout via le site de l'ancienne école.
- L'avis de marché de travaux pour la construction de l'école a été publié le 9/4/2018
- L'avis de marché pour le projet de gestion des déblais (maîtrise d'œuvre assurée par SWECO Belgium) a été publié le 24/05/2018. La remise des offres a eu lieu le 18/06/2018.
- Aclagro NV a remporté le marché de gestion des déblais. Les travaux se dérouleront du 6/8 au 8/9/2018.
- Les travaux de construction de la nouvelle école doivent commencer le 17/09/2018.

2. Aménagement des bâtiments scolaires

Ecole n°1, n°5, n°9, n°10, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. Exécution des travaux prévue fin 2019.

Ecole 8-9

Elaboration du dossier d'adjudication en vue de la réalisation du marché de service pour une rénovation lourde des bâtiments scolaires.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction. La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12. Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

3. Equipement et maintenance des bâtiments

Ecole 5

Travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de l'école n°5 située place de la Duchesse de Brabant 27. Suivi de chantier et préparation des justificatifs pour les pouvoirs subsidiaires.

BuitenSpel

Marché d'architecture concernant la rénovation de 4 cours de récréation d'écoles néerlandophones cours de rédaction.

Mission complète d'architecture attribuée à « Zeppelin paysage » en décembre 2017 pour un montant de 59.972,20€ TVAC. Attribution du marché de travaux prévue pour novembre 2018.

CULTURE

1. Equipement et maintenance du château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : le permis unique a été délivré en juillet dernier. La partie technique du dossier d'adjudication est en cours de finalisation.
- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

MUSEE COMMUNAL

1. Equipement et maintenance des bâtiments

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception provisoire a été accordée le 22/05/2017 et de matériel audiovisuel dont la réception provisoire a été accordée le 15/05/2017.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception provisoire prévue le 13/06/2018 de ce projet n'a pas été accordée.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017. Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive prévue le 26/10/2019.
- Musée communal : Marché de travaux ayant pour objet la sécurisation du musée communal.

INSTALLATIONS SPORTIVES

1. Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg. Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales : Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.

Salle de sport Ecole 14

Elaboration du PU pour la réalisation d'une salle de sport pour l'école 14 « La Flûte Enchantée ».

Avant-projet approuvé par le Collège en date du 4 juin 2018.

Travaux de construction prévus pour 2019.

Salle de sport Louis Namèche

Réalisation du cahier des charges pour la rénovation de la toiture et du revêtement de sol de salle de sport.

PARCS ET ESPACES VERTS

1. Equipement et maintenance des parcs

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : analyse technique des offres en cours.

Le parc Bonnevie

Le chantier est en cours

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest (VOIR XXVII).

BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

1. Aménagement des bâtiments

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux :
 - constitution du dossier d'adjudication : plans, cahiers spécial des charges, métré estimatif, métrés détaillés, réunion de coordination avec la directrice de la bibliothèque
 - approbation du dossier d'adjudication par la Tutelle.
 - analyse des offres
 - attribution du marché
 - lettre de commande envoyée le 13 juillet 2017
 - début des travaux fixé le 22 août 2017
 - phases des travaux réalisés : EA1 à EA6
 - fin de chantier prévue : 1^{er} trimestre 2019
 - réalisation d'une œuvre d'art : en cours

CRECHES COMMUNALES

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU : travaux réalisés, réception en cours. Un nouveau marché est en cours de rédaction suite aux dernières remarques du Siamu Mission de B&G architectes prolongée jusqu'à l'optention d'un rapport Siamu sans remarque. Sur base du nouveau CSC de B&G architectes, travaux attribués à Troubleyn BVBA en décembre 2017 pour un montant de 15.000€ TVAC. Visite de réception provisoire (suite au dernier rapport Siamu) prévue le 06/08/2018.

Prégardiennat Petites alouettes
Réception définitive :29/06/2017

Crèche L28
Suivi des remarques de réception en cours.

Crèche JB De Cock 99-101
Réception définitive accordée le 16 mai 2018

Crèche rue de Bonne – Enghien
Réception définitive accordée le 25 septembre 2017

Crèche chaussée de Merchtem 13 – rue de Geneffe 20-22
Réception Définitive accordée le 26 février 2018.

2. Construction de nouvelles infrastructures.

Construction d'une crèche néerlandophone de 48 places rue Ulens 40/44.
Voir FEDER

PROPRETE PUBLIQUE

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en aout 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (as built, etc.) n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017.

La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la Propreté Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge au plus tard le 15/08/2018.

Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des énergies a été effectuée.

CIMETIERE

Galerie et travaux divers

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Réception définitive :25/04/2018

PATRIMOINE PRIVE

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : Analyse technique des offres et négociations en cours.

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 : Le chantier a été réceptionné le 31 mai 2017.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016. Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

Après une première attribution du marché de travaux finalement retiré en raison de l'état de réorganisation financière de l'entrepreneur, le chantier a été confié à l'entreprise Balcaen et fils par une décision du Collège du Bourgmestre et Echevins le 29 mai 2017.

Le chantier proprement dit a commencé le 15 octobre 2017 et devrait se terminer pour février 2019. Une mission de participation réalisée par l'association « Habitat et Participation » est en cours. Cette dernière suit l'avancement du projet et conseille l'administration pour trouver le public-cible et éviter certains écueils. Une visite du sera organisé avec les futurs gestionnaires en octobre 2018.

La réception provisoire est prévue pour fin février 2019. Les occupants pourraient donc emménager lors du premier trimestre 2019.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi après réception provisoire

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Suivi après réception provisoire

Bâtiment J Schols

Chantier en cours

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.

Des modules de sensibilisation aux TIC, des modules d'orientation aux métiers de l'informatique et des formations qualifiantes avec un certificat à la clef seront donc organisées dans le Centre de Compétences Schols.

Les travaux ont commencé en octobre 2015. Le chantier ayant pris un retard certain, la fin de celui-ci est pour l'instant prévue pour le mois de septembre 2018.

VOLET 2 - Développement Immobilier

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018).
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de l'Ecole 63-65 (travaux en cours). Réception provisoire prévue pour fin août 2018.
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ (travaux en cours). Réception provisoire prévue pour mai 2019.
- Quai des Charbonnages 8 (bien cédé via une emphytéose l'asbl Archi Human).
- Quai du Hainaut 23. Hoomme va proposer un texte via leur Notaire pour valider le projet qui dépasse la parcelle. Pour que ce soit claire la division entre les logements conventionnés et les autres.
- Rue de la Perle 3 réception provisoire le 25 juin 2018 .
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours.
- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). Signature vente 16/04/2018.
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours.

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II se trouve dans son avant-dernière année de phase de mise en œuvre et de justification.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.
- Au niveau du volet socio-économique, les 14 projets étant terminés, le décompte final de ces opérations a été envoyé par la Région suite à la réception des derniers justificatifs. Les déclarations de créances ont été établies et les soldes reçus.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, introduire une demande d'aide auprès de la FRBRTC et faire le suivi des démarches en cours, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de vérifier l'état d'avancement des dossiers. Les différents documents et bons de commande ont été fournis à la Région afin de percevoir les 70% d'acompte sur le coût des travaux.

POLE RUISSEAU – SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Acquisition

- Le second jugement relatif à l'acquisition du site est parvenu à l'Administration communale en juillet 2017. il fixe celle-ci à un montant total de 2.255.134,29€.

Les documents ont été envoyés à la Région pour adapter le montant du subside, le contrat de quartier pouvant également couvrir certains frais de procédure.

Le bureau d'étude Bogdan & Van Broeck

- La commande de l'avant-projet a été lancée le 10 août 2015. Etablissement du programme avec les différents intervenants : service crèche, Olina, ONE, service sport, BBA, service environnement-énergie. Le bureau d'architectes Bogdan & Van Broeck a présenté le projet définitif en séance du 13 octobre 2015. Le collège a marqué son approbation sur le dossier d'avant-projet, y compris son estimatif budgétaire en séance du 30 novembre 2015.
- La mission relative à la demande de permis de d'urbanisme a été lancée le 07 décembre 2015. Le dossier a été déposé à la BDU le 03 février 2016 et complété par le rapport SIAMU dès sa réception le 07 mars 2016. Le projet a été soumis à enquête publique du 17 au 31 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 07 juin 2016. Le permis d'urbanisme a été octroyé le 14/11/2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 10 février 2016. Le dossier complet partie technique a été remis le 04 juin 2016. Le 22 juin 2016, le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale dans son courrier du 09 août 2016, le dossier d'adjudication a été modifié et il est inscrit pour repasser à nouveau pour approbation au Conseil du 31 août 2016. Un avis rectificatif sera alors publié à l'attention des soumissionnaires.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été lancée en janvier 2016. Le bureau ABO a été désigné pour cette mission par le Collège en date du 21 mars 2016. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 23 juin 2016. Un projet de gestion des terres a été élaboré par ABO et transmis IBGE le 10 août 2016.
- Des sondages de sol complémentaires ont été réalisés par la firme Géosonda (marché Stock) en mai 2016.
- Le protocole d'accord avec Beliris a été mis à jour et approuvé lors de la séance du Conseil du 25 mai 2016.
- Un travail de rédaction de la convention avec FEDER ainsi que d'élaboration de tableaux financiers a été entamé à partir de mai 2016.
- Un dossier de Demande d'accord de principe d'octroi de subsides dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement régional en infrastructures sportives communales – période 2014-2018 a été élaboré et déposé à la Région en date du 11 mai 2016.
- Un dossier de manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet Be.Exemplary a été élaboré et déposé en août 2016.

Marché de travaux :

- Collège d'attribution du 21/11/2016 et désignation de la firme In Advance.
- Date de commencement du chantier : 03/04/2017. Fin des travaux (estimation) août 2019
- Phases des travaux réalisés : EA1 à EA 14 (Démolition, dépollution, pieux sécants, terrassement, rabattement nappe phréatique, égouttage, dalle béton R-1, voiles béton R- 1, etc.)
- Evènement médiatique « Première Pierre » en novembre 2017.
- Evènement relatif à l'information des riverains de l'évolution du chantier en octobre 2017.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.
- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier. La lettre de commande concernant ce marché de fournitures est en attente de la réalisation effective du chantier par la Région, la commune étant dans l'impossibilité de stocker le mobilier en question.

PÔLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

La dépense pour ce projet s'élève à 1.058.228,67€ HTVA

Le bureau d'étude Vers.A. et Enesta

Ingénieur stabilité Benoit Meersseman JZH & Partners scrl.

- Dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme, le projet a été soumis à enquête publique du 22 octobre au 05 novembre 2015 et est passé en commission de concertation le 17 novembre 2015. Un avis favorable sans remarques a été formulé et le permis a été octroyé le 06 avril 2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 07 décembre 2015. Le dossier complet partie technique a été remis le 25 février 2016. Le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux en sa séance du 20 avril 2016. Un arrêté d'annulation a été rédigé par la Tutelle en date du 26 mai 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale, le dossier d'adjudication a été modifié et est repassé pour approbation au Conseil communal du 22 juin 2016. Cette délibération a été rendue exécutoire par expiration du délai de la Tutelle. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016.
- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016. Analyse des offres reçue en novembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été attribuée au bureau ABO-Group lors de la séance du Collège en date du 21 décembre 2015. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 27 avril 2016. Un projet de gestion du risque a été élaboré par ABO-Group et déclarée conforme par l'IBGE en date du 20 juillet 2016.
- Marché de travaux
- Collège d'attribution 20/02/2017 désignant la firme Balcaen&fils
- Lettre de commande des travaux en date du 18/05/2017
- Début des travaux le 26/06/2017

Le gros œuvre a été cloturé dans le courant du mois 07/2018. Les travaux de parachèvement ont débuté fin du mois 07 et sont toujours en cours.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Eurovia

- Début du chantier le 6 juin 2017 qui s'est terminé en juin 2018.
- Etats d'avancement 1 à 11.
- La réception provisoire a été accordée par le Collège le 11/06/18.
- Préparation des justificatifs pour envoi à la Région en vue du décompte final provisoire.
- Mise en lumière: le chantier Sibelga a débuté mi-octobre 2017 et s'est terminé en février 2018.
- En attente des factures et documents de clôture.

RE: Pôle Saint-Rémy

Opération 3.1: Revitalisation du parc Saint-Rémy et sécurisation des abords:

Refus de réception définitive le 05/02/2018.

Après la visite du 02 mai 2018, le collège a décidé d'accepter la réception définitive en date du 28/05/2018.

MO: Pôle Montagne aux anges

Opération 4.1: Pôle jeunesse

- La réception définitive a été accordée le 09/02/17.
- Les justificatifs ont été déposés à la Région en juin 2017.
- Le décompte final provisoire a été fixé à 894.227,42 € par la Région La déclaration de créance finale a été introduite pour un montant de 169.854,16 €, portant le montant d'utilisation du subside à 100%.

CL: Climat de quartier

Opération 6.3: Signalétique de quartier

Le projet "Signalétique de quartier" a pour objectif de développer une signalétique durable, visible et valorisante des équipements collectifs sur le périmètre du CQ avec au préalable une mission d'étude devant aboutir à un diagnostic des besoins précis.

Un accord avec la Région a été passé afin que l'étude se fasse sur tout le territoire communal et la réalisation des travaux uniquement sur le périmètre du CQ.

Marché de fournitures :

- Lettre de commande du 22 décembre 2016. (firme désignée : Sign&façade)
- Commande en cours de fabrication (fourniture et pose de mâts munis de moulinets et de panneaux directionnels.
- Fin des travaux prévus en septembre 2018.

2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne se trouve dans sa 3ème et 4ème année d'exécution.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

De septembre 2017 à aout 2018, 6 commissions de Quartier, ont été organisées avec les représentants des habitants, des associations et des professionnels (le 28/9/17, le 14/12/2017, le 22/02/2018, le 22/3/2018, le 4/7/2018 et le 29/8/2018) et 2 Assemblées Générales (le 14/12/2017 et le 4/7/2018).

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de 26.358.443,40 EUR dont :

- 10.900.000 EUR de part régionale
- 579.909,92 EUR de part communale
- 3.125.000 EUR de financement Beliris
- 11.753.533,49 EUR de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC...)

Projet « Grande Halle »

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise pour un montant de 1.560.200 EUR. La signature de l'acte a eu lieu lundi 26.06.2017.

Le bien sis rue Heyvaert 87 a été obtenu via un jugement du 4.11.2016 dans lequel le tribunal : a entre autres fixé les indemnités provisionnelles à 975.000 €.

Le bien sis rue Heyvaert 89 doit encore être acquis.

L'opération prévoit également le réaménagement du quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool.

Pour le jardin d'hiver, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est dorénavant co-suivi par l'équipe FEDER.

Le rapport d'analyse d'analyse a conclu à l'attribution de l'association momentanée L'Escaut & Zamponi. La mission d'étude (tranche ferme) a commencé le 10 novembre. Différentes étapes se sont succédées, notamment le Permis d'Urbanisme (15 mars 2018). Adjudications belges et européens est programmé le 29 août 2018 (étape « Dossier d'exécution »).

La publication du dossier d'adjudication des travaux devrait être publiée après validation des documents par le Conseil Communal du 12 septembre 2018. Le montant estimé des travaux, TVA 21%, révision et imprévus 10%, est de € 8.450.000,-.

Enfin, un dossier « Be Exemplary 2018 : Grande Halle » a été déposé aux services de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 29 juin 2018. Les résultats de l'appel à projet seront proclamés en décembre 2018. Le dossier a été rédigé par l'ensemble des bureaux d'étude liés au CSC 16.055, y compris MEDIECO.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'immeuble sis quai de l'Industrie n°83 a été acquis pour un montant de 598.500 EUR.

- La signature de l'acte a eu lieu le 24.04.2017.
- Permis d'environnement valide pour la société « auto shlad » jusqu'en juin 2017.
- Situation locative : Bail commercial prenant cours le 01.06.2015 et se finissant le 30.04.2024. Accord sur la fin anticipée du bail commercial au 31.10.2018 au plus tard, la commune s'engage à maintenir la s.p.r.l. AUTO SHLAD dans les lieux jusqu'au 31.10.2018 et autoriser le versement du loyer par la s.p.r.l. AUTO SHLAD à Monsieur Ali SAQR -- Madame Nada IBRAHIM jusqu'au 31.10.2018 ».
- Occupation précaire : AUTO SHLAD jusqu'au 31.10.2018.

Le bien sis quai de l'Industrie 75 a été acquis pour la somme de 661.200 EUR.

- La signature de l'acte a eu lieu le 26.06.2017.
- Une occupation temporaire du bien a été mise en place. Une convention d'occupation par DAK asbl a été approuvée par le conseil du 25/10/17. L'occupation cadre dans l'appel POP UP

Marchés conjoints entre Beliris et la Commune. Beliris sera le pouvoir adjudicateur organisateur du marché conjoint, ayant la maîtrise d'ouvrage déléguée pour ce qui concerne le suivi des marchés publics d'étude et de travaux. Beliris prend à sa charge le coût, pour un montant total de 3.125.000,00 EUR, des études et des travaux pour ces deux opérations. Les acquisitions sont cofinancées par l'initiative 2.11 de l'accord de coopération – Terrains et immeubles 'Quartier Heyvaert'- Projet Petite Senne et par les parts régionale et communale du contrat de Quartier « Petite Senne ». Les équipements complémentaires éventuels sont financés par des fonds d'emprunts communaux. Beliris souhaite réaliser un seul marché d'étude. L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer du RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017.

- Réception des candidatures : 11.09.2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : en cours.
- Demande d'offre : septembre 2018.
- Attribution du marché et conclusion du marché : fin 2018.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.)

En janvier 2018, un appel à candidature a été lancé pour trouver le futur occupant du projet Labo Langue, Jeu et Travail (1.B). 3 candidats ont remis un dossier avant le 19 février 2018. Le jury les a vus le 1 mars 2018. Le jury a sélectionné Circus zonder handen (CZH) comme meilleur projet. La faisabilité de l'intégration de CZH dans le projet Labo Langue, Jeu et Travail est toujours en cours d'analyse.

- Beliris insiste sur le fait que le projet réalisé soit en parfait accord avec la fiche 1.B reprise au programme de base du CQD « Petite Senne ».
- Le fait de dépasser le nombre de m² prévu initialement dans le programme pour cette opération n'est pas un problème mais la différence de budget que ceci implique devra être couverte par d'autres subsides ou par un emprunt communal. L'enveloppe Beliris est fermée. 1.300.000 € sont encore nécessaires à couvrir ce projet.

1. C1 : Ateliers / 1. C2A : Logements / 1. C3 : Cour collective

Le bien sis quai de l'Industrie 75 a été acquis pour la somme de 661.200 EUR. La signature de l'acte a eu lieu le 26.06.2017.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 77 a été approuvé par le Conseil du 2/9/2015. Une offre de 525.000€ a été acceptée par l'actionnaire unique de la société propriétaire (SA IMMONOE). (Confirmation par courriel par le liquidateur le 12.06.2018).

La signature de l'acte n'a pas encore eu lieu mais les notaires Indekeu et Berthet ont été invités à préparer un acte de vente.

Le bien sis quai de l'Industrie 79 a été acquis pour un montant de 1.560.200 EUR. La signature de l'acte a eu lieu lundi 26.06.2017

Ces acquisitions ont été réalisées en vue de la reconversion du site en opérations comprenant :

- (a) Opération 1.C1 : Construction d'un rez-de-chaussée avec des espaces productifs et des équipements d'intérêt collectif.
- (b) Opération 1.C2A : Construction d'un ensemble de logements à caractère social de type habitat intergénérationnel et d'un logement de concierge.
- (c) Opération 1.C3 : Aménagement d'une cour collective.

Un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion des logements de type intergénérationnels a été fait et le candidat sélectionné est ENTR'ÂGE – ULAC.

Le marché de services relatif à la mission d'auteur de projet en vue de l'étude et du suivi des travaux de reconversion d'un site situé à Molenbeek-Saint-Jean, quai de l'industrie 75, 77 et 79 en opérations comprenant un ou des espaces polyvalents, des logements et un espace extérieur a été attribué au CE du 09.10.2017 à B612 (Courrier du Ministre-Président au 29.09.2017, rendant exécutoire la modification budgétaire pour l'attribution du marché)

- Commande de la tranche ferme à B612 le 16.11.2017
- Avant projet présenté au CE du 19.02.2018 et approuvé par le CE le 26.02.2018.
- Présentation de l'avant-projet en COQ le 22.02.2018.
- Finalisation de l'étape 1 (études et réalisation de l'avant-projet) le 21.03.2018
- Dépôt de la demande de permis le 30.03.2018.
- Début de l'étape 3 : projet définitif et dossier d'adjudication pour le marché de travaux le 04.04.2018 et est toujours en cours
- Dépôt du dossier « avant projet » à la BDU le 27.04.2018
- Commission de concertation le 04.07.2018.

Pour la gestion des infrastructures collectives :

- WeCycle in Molenbeek (WIM): projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers + projet d'insertion socioprofessionnelle et Boomerang : projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.)

Une occupation temporaire du bien a été mise en place. Une convention d'occupation par DAK asbl a été approuvée par le conseil du 25/10/17. L'occupation cadre dans l'appel POP UP.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

75 Industrie : l'acquisition a été réalisée: la signature de l'acte a eu lieu le 26.06.2017.

77 Industrie : Acquisition à finaliser. Une offre de 525.000€ a été acceptée par l'actionnaire unique de la société propriétaire (SA IMMONOE). (Confirmation par courriel par le liquidateur le 12.06.2018. La signature de l'acte n'a pas encore eu lieu mais les notaires Indekeu et Berthet ont été invités à préparer un acte de vente.

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase d'exécution (31.08.2019).

Une occupation temporaire du bien a été mise en place. Une convention d'occupation par DAK asbl a été approuvée par le conseil du 25/10/17. L'occupation cadre dans l'appel POP UP.

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

Le bien sis rue de Liverpool 24 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 23.11.2015.

L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours). Proposition de prix de vente : 70.000 €.

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase d'exécution (31.08.2019).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT, dont la convention a été approuvée par le Conseil du 22/06/2016, est toujours en cours.

1.F2 Crèche

Le bien sis rue de Liverpool 24 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 23.11.2015.

Pour la crèche, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est co-suivi par l'équipe FEDER.

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT, dont la convention a été approuvée par le Conseil du 22/06/2016, est toujours en cours. (voir projet « Grande Halle » ci-dessus).

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours). Proposition de prix de vente : 50.000 euros.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase d'exécution (31.08.2019).

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP, dont la convention d'occupation a été approuvée par le conseil du 23/05/2017 est toujours en cours.

L'occupation temporaire de la partie boxes de garages derrière la maison par KAK asbl, dont la convention d'occupation a été approuvée par le conseil du 26/10/2016 est toujours en cours.

2.A Projet Pop-Up Canal

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 105.000 €, dont 35.000€ en 2017 et 40.000€ en 2018, pour financer des projets d'occupations temporaires, portés par des associations ou des comités d'habitants, dans des espaces publics ou des bâtiments inexploités. L'appel à projet 2018 a été lancé en septembre 2017 et 4 candidatures ont été réceptionnées. Le jury, qui s'est tenu le 1 décembre 2017, a sélectionné 3 projets qui ont pu débuter début 2018.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.B Enveloppe de quartier

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 78.000 €, dont 30.00€ en 2017 et 30.000€ en 2018 pour financer des projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. L'appel à projet 2018 a été lancé en septembre 2017 et 7 candidatures ont été réceptionnées. Le jury, qui s'est tenu le 23 novembre 2017, a sélectionné 6 projets qui ont pu débuter début 2018.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.C Offre de loisir pour enfants

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la Maison des Cultures, pour élargir l'offre des activités extra-scolaires dans le quartier Heyvart : ateliers hebdomadaires + stages. Le programme pour l'année 2017-2018 a été exécuté et celui de 2018-2019 a été établi.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.D Rénovation de façades

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par le CPAS/Greenworks de Molenbeek, qui fait de la rénovation des façades pour améliorer et embellir le cadre de vie dans le quartier.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.E Meubles de recyclage klimop

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par l'asbl Atelier Groot Eiland, qui vise à collecter, stocker et traiter toutes sortes de déchets de bois afin de fabriquer de nouveaux meubles.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.K Activités WAQ et partenaires

Il s'agit d'une opération socio-économique qui est portée par la Commune. L'opération a comme objectif de créer un point d'ancrage dans le quartier où les habitants et usagers du quartier sont les bienvenus pour se rencontrer,...

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Le projet prévoit le réaménagement de l'espace public entre la tour Brunfaut et l'espace Pierron.

Une convention de désignation du pouvoir adjudicateur entre la commune et « LLM » est approuvée au CC du 25/11/2015. « LLM » est chargé de conclure un avenant avec la société anonyme « DETHIER ARCHITECTURES », en groupement sans personnalité juridique avec la société privée à responsabilité limitée (bureau d'architectes) « ATELIER 229,

société d'architectes », la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « ARCADIS BELGIUM » et la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « NEY & PARTNERS », pour étendre la mission complète d'étude et de suivi de travaux.

Les études sont couvertes à 95 – 5% par le CQD

Une convention de collaboration dans le cadre d'un marché public conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron a été approuvée par le CC du 23.05.2017.

Engagement de la dépense pour les études (39.350,00 €) lors du CE 06.11.2017 à l'article 9301/731/60 2017.

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) à faire en 2018.

Le permis d'Urbanisme a été délivré en mars 2017

Publication avis de marché travaux en septembre 2017

Réception des offres : 24.10.2017.

Toutes les offres reçues sont supérieures à l'estimation. Le CSC sera revu et une nouvelle publication aura lieu.

Une nouvelle proposition d'avant projet de l'aménagement des abords a été proposée par LLM le 22.02.2018.

La modification de l'avant-projet a été approuvée par le CE le 12.03.2018.

6.B Bellevue for starters

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Art2Work, qui souhaite faire participer activement les jeunes bruxellois à leur auto-réalisation et à la création de leur propre mise à l'emploi. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

6.C Atelier Groot Eiland restaurant & potager

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Atelier Groot Eiland, qui a été ajoutée lors de la 1ère modification. Elle avait comme but l'installation d'un restaurant social dans les anciennes brasseries de Belle-Vue. La réalisation de cette opération a été clôturée en 2016.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Molenbeek Formation, qui a comme but l'organisation d'une formation au métier de femme ou valet de chambre, à destination de demandeurs d'emploi peu qualifiés.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/03/18.

8.A Chef de projet

Les tâches du chef de projet « Petite Senne » sont :

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration des modifications du programme ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;
- Rechercher et contacter des partenaires financiers pour certaines opérations ;
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local ;
- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information ;

- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestres et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif ;
- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux.
- Lancer les appels d'offres aux bureaux d'étude : Rédiger les clauses techniques, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments,...seul ou en appui du gestionnaire technique.
- Préparer les rapports d'activités et financier.
- Participation aux réunions avec Beliris pour les opérations financées par Beliris et dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Participation aux réunions avec le logement Molenbeekois pour les opérations dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Suivi du bureau d'étude pour les phases d'avant projet, de la demande de permis, de la préparation projet définitif et dossier d'adjudication pour le marché de travaux,... (opérations 1.C1, 1.C2A, 1.C3)

8.B Communication et participation

Cette opération consiste en l'organisation des réunions publiques (Coq et Ag) et des réunions thématiques, ainsi que la communication sur le programme de base. Le suivi des opérations

socio-économiques fait également partie de cette opération, ainsi que la coordination des opérations Antenne de quartier, Enveloppes de Quartier et Pop Up et Participation Jeunes. Les occupations temporaires des biens déjà acquis par la Commune, sont également suivies dans le cadre de cette opération. Il s'agit des occupations temporaires suivantes : Liverpool 24, Heyvaert 107-109 et Industrie 75.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

8.C : collaborateur administratif

- Constitutions des dossiers de paiements, vérifications des documents à introduire et des ventilations entre pouvoirs subsidiaires, suivi des envois.
- Informer régulièrement le collège des Bourgmestres et Echevins et les services communaux de l'évolution du projet.
- En collaboration avec le chef de projet, entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région.
- Relations avec les différents services communaux.
- En collaboration avec le chef de projet, communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine – et toutes autres entités subsidiaires – pour la libération des subsides.
- Collaboration active avec la responsable FEDER pour les projets cofinancés
- Collaboration active avec les gestionnaires techniques.
- Collaboration active avec la responsable Communication et participation du projet
- Visite des lieux
- Rédaction d'offre de marché pour les estimations de biens par des bureaux indépendants
- Formations diverses en lien avec l'élaboration de tableaux financiers
- Collaboration avec le cabinet d'architectes
- Participation avec le chef de projet aux modifications du programme de base.

9 .A Slow Urbanism

Cette mission par PTA s'est terminée en 2016. La dernière facture a été payée le 17/5/17.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

9.B Processus participation jeune

Jes vzw a été désigné par le Collège du 28/09/2015 pour la mission de service Participation Jeune. Jes vzw a remis son rapport final en décembre 2017.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

3. Contrat de quartier Cinéma Bellevue

Suivi administratif, financier et technique des fins de chantiers ci-après : Vandermaelen 6-8 (op 4.2-1.3-1.4 : logements – bureaux communaux et parking – allée verte), Vandermaelen 18 (op 1.6 et 5a1 : logement et crèche zinneke), chaussée de Gand –rue comte de Flandre (op 1.1 : logements et commerce), Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire).

Réception provisoire et inauguration le 20/10/17 du chantier Vandermaelen 18 (op 1.6 et 5a1 : logement et crèche zinneke).

Réception définitive des chantiers Pietro (op 4.8) le 18/09/17 et Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire) le 14/05/18.

Finalisation des dossiers Batex et réception des certificats pour les opérations Merchtem, Vandermaelen 6-8 et 18.

4. Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest

Année 0 du CQD :

- Élaboration du programme par le bureau d'études PTArchitecten ;
- Élaboration du Rapport sur les Incidences Environnementales par le bureau ABO.

Calendrier :

- Première AG du CQD le 30 janvier 2018
- Première Commission de quartier : le 18 avril 2018
- Deuxième AG et 2^e COQ : le 5 juin 2018
- Diagnostic et priorités approuvés par le Collège du 02 juillet 2018 ;
- Programme discuté au Collège du 02 juillet 2018 a été approuvé par la Commission de Quartier du 05 juillet 2018 ;
- Dernière commission de quartier : le 5 juillet approuvant le programme (phase 3)
- Dernier Comité d'Accompagnement avec le pouvoir subsidiant : 20 août 2018 ;
- Enquête publique du 28 août au 26 septembre 2018 ;
- Approbation du programme final par le Conseil du 24 octobre 2018 ;
- Dépôt des documents à la Région le 30 novembre 2018.

Montants du programme :

- Part régionale 14.125.000,00 EUR ;
- Part communale 743.421,05 EUR.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subsidiation entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Bâtiments exemplaires

Finalisation et envoi des dossiers de pièces justificatives des paiements pour les projets « bureau et parking » et « 5 logements » de la rue Vandermaelen 6-8, « logement » de la chaussée de Gand.

Primes énergie, sol, isolation toiture

Finalisation et envoi des dossiers de pièces justificatives des paiements pour :

- les primes énergies des projets suivants :
- 8 logements – chaussée de gand-flandres,
- 5 logements - rue vandermaelen 6-8,
- Immeuble mixte 11 appartements, crèche et antenne ONE - à l'angle de la rue de Bonne et rue d'Enghien.
- Logements et crèche - rue Jean-Baptiste Decock 99-101.
- la pollution du sol pour le contrat de quartier Cinéma Bellevue – friche Petite Senne, contrat de quartier durable Autour de Léopold II, projet Mexico.

Politiques des Grandes Villes

Constitution des dossiers de pièces justificatives des paiements pour le volet parc de l'opération Etangs Noirs du contrat de quartier Rives Ouest.

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « contrat de quartier durable Autour du parc de l'Ouest» - 9^{ème} série de l'appel à candidature.

Création de milieux d'accueil de la petite enfance dans le cadre des contrats de quartier : Contrat de quartier Cinéma-Belle-Vue : suivi de la réalisation de 2 milieux d'accueil de la petite enfance, l'un francophone l'autre néerlandophone pour un total de 72 nouvelles places (Crèche Petite Senne 28 – Crèche Merchtem 48 places)

Réunions de suivi financier des opérations

La mise en œuvre de l'avis de marché (publié le 7/10/2016 au BDA et le 12/10/2016 au JOUE) ainsi que du CSC Mission complète d'auteur de projet relatif à l'aménagement et le réaménagement d'espaces publics et pour la construction d'un milieu d'accueil de la petite enfance situé dans l'îlot délimité par :

- la rue de Liverpool
- la rue Heyvaert
- la rue de Gosselies
- le quai de l'Industrie

à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, et ceci dans le cadre du contrat de quartier durable Petite Senne. Le marché a été attribué le 10 novembre 2017 à L'Escaut / Zampone Architectuur.

POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Contrat Ville Durable 2013 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 16 réalisés, 2 en cours de réalisation, 1 débutant & 1 non utilisés

- Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.406.371,29 € justifiés au 31/05/2017
- taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2018
- Contrat Ville Durable 2014 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 27 projets prévus – 21 réalisés, 2 en cours de réalisation, 1 débutant, 1 reporté & 3 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.215.853,04 € justifiés au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2019
- Politique de la Ville 2015 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 20 projets prévus – 15 réalisés, 1 en cours de réalisation, 3 reportés et 1 non utilisé
 - Coût total du programme : 2.989.563,00 € prévus – 2.964.876,06 € justifiés au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 30 juin 2018
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 14 réalisés, 2 en cours de réalisation, 1 débutants et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 815.834,21 € justifiés au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 débutants, 2 non utilisés
 - Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus 1.317.321,83 EUR en cours de justification au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers : Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - Elaboration du programme introduit à la Région de Bruxelles-Capitale le 23 mai 2017 et approuvé par la Collège des Bourgmestres et Echevins le 15 mai 2017
 - 1ère modification de programme introduite en mai 2018 suite aux comptes 2017 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention
 - 18 projets dans la zone ZRU (Zone de Rénovation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place Cheval Noir (brique) : Sort du PdV, car charge urbanistique ;
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest ;

- Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Marché D&B en cours, fin de travaux sept 2019 ;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de services, étude diagnostique pour mi-août 2018 ;
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc, achat d'une parcelle complémentaire en cours. Début du marché de services sept 2018.
- Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 janvier 2021
 - 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022

FEDER

FEDER 2020

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 48 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC.

Nous sommes sur le point de conclure un partenariat avec GO! et la VGC qui financeraient la construction de l'école et prendrait en charge la gestion de la crèche. Nous bénéficions également d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

Dans l'attente de l'aboutissement des marchés publics de services et de travaux relatifs à ces projets, nous avons déjà mis une partie du terrain à disposition de GO! : l'école temporaire « Telescoop » a ouvert ses portes ce 01/09/2016 et occupe une partie du terrain jusqu'au démarrage du chantier.

Cette installation s'est faite dans un climat de confiance et de collaboration avec les occupants actuels, le Samu Social et la concierge, qui pourront également continuer à occuper leurs locaux respectifs jusqu'au début des travaux. L'acquisition d'un site qui convient à la relocalisation du Samu Social est prévue courant 2017.

Charbonnages 86

Propriétaire du site, la commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.

Début du chantier : 3 avril 2017. Fin de chantier (Estimation): août 2019

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours. (voir point « Projet Grande Halle » ci-dessus (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours. (voir point « Projet Grande Halle » ci-dessus (opération 1.A1).

CRU

1. CRU 1 – CITROËN – VERGOTE

Approbation par le gouvernement le 16/11/2017.

Approbation des 2 conventions de subventionnement le 20/12/2017.

Signature des 2 conventions (vie sociétale communale et intercommunale)

Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018

Lancement de l'annonce pour la recherche d'un/une chargé de projet « vie sociétale » le 22/08/2018

Participation au CA.

2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST

Approbation par le gouvernement le 16/11/2017.

Approbation des 3 conventions de subventionnement le 20/12/2017.

Signature des conventions de subventionnement (vie sociétale communale et intercommunale)

Signature de la convention de subventionnement pour l'opération B.4 « Rue Vandennepeereboom ».

Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018

Lancement de l'annonce pour la recherche d'un/une chargé de projet « vie sociétale » le 22/08/2018

Participation au CA.

3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE

Approbation par le gouvernement le 14/12/2017.

Approbation des 3 conventions de subventionnement le 20/12/2017.

Signature des conventions (vie sociétale communale et intercommunale)

Signature de la convention de subventionnement pour les opérations A1.d - A7 - B1).

Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018

Lancement de l'annonce pour la recherche d'un/une chargé de projet « vie sociétale » le 22/08/2018

Participation au CA.

Courrier du 2/08/2018 de délégation de l'acquisition des parcelles B-946M14, B-950W7 et B-950C12 à la commune d'Anderlecht (CE 09/07/2018).

DIVISION TECHNIQUE

A. SUIVI TECHNIQUE

I. MISSIONS :

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

Le service 'suivi technique' assure les missions suivantes dans le cadre du suivi de projets depuis la phase acquisition d'un terrain ou d'un bien jusqu'à la réception définitive des travaux :

- suivi des acquisitions en collaboration avec le service des Affaires juridiques ;
- participation à la désignation de bureaux d'études en collaboration avec le service marchés publics (marchés de services) ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour l'élaboration d'un Contrat de quartier ;
- suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de rénovation ou de nouvelle construction au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- participation à la désignation d'entrepreneurs en collaboration avec le service marchés publics (marchés de travaux) ;
- suivi des entrepreneurs désignés pour la mise en œuvre de projets de rénovation ou de construction (suivi de chantier) ;
- suivi marchés publics : bons de commande (et fiches techniques) pour les marchés publics en dessous de 30.000€ HTVA (travaux, fournitures, services).

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 38 personnes.

II. ACTIVITES :

ADMINISTRATION CENTRALE

1. Aménagement des bâtiments

Aménagement d'une Antenne Population sise rue Charles Malis 40

Chantier terminé. Réception provisoire le 16/09/2016. EA final approuvé et réglé.

Aménagement de la Maison communale

Locaux d'accueil et cour intérieure : Chantier terminé.

Maison de la Nature

Reconversion de l'ancienne ferme Claes en Maison de la Nature et Conciergerie en collaboration avec Beliris et moyennant une participation financière de la Commune. Le chantier est en cours.

La réception provisoire a été accordée le 29/05/2018, avec un délai de trois mois pour la levée des remarques.

Les clés ont été remises à la commune.

Le concierge occupera les lieux à partir du mois d'août 2018.

Les meubles de la maison de la nature ont été retirés du projet, ils font donc l'objet d'un marché séparé préparé par le DIDU. Le marché (PNSPP) sera publié en aout 2018.

Justice de Paix

Marché de travaux pour la rénovation de la toiture de la rue du niveau 7 : Exécution des travaux fin 2018.

VOIRIES COMMUNALES

1. Aménagement des voiries - PTI

PTI 2013-2015

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Sonatine, Sérénade et du Caprice. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 25 juin 2018.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Melpomène, Calliope. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu en 10 avril 2018.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Verheyden: Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 02/05/2018.

- « Projet 09 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Bouvier. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 25/10/2017.

- « Projet 13 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. Le chantier est en cours.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Le chantier est en cours, celui-ci terminera pour le mois d'octobre 2018.

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 04 » :

Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Les études ont été commandées.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbos. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

2. Travaux de voiries

Réfection des trottoirs du boulevard Edmond Machtens

L'avis de marché pour les travaux a été notifié le 23 juin 2017 par e-notification. Les travaux sont terminés et la réception provisoire aura lieu en Août 2018.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

La notification de la commande pour le marché de 2016 a eu lieu le 13 janvier 2017. Le Collège, en sa séance du 29 mai 2017, a accepté les conditions d'un nouveau marché de travaux. Les demandes d'offres, à faire parvenir pour le 28 août 2017, ont été notifiées le 29 juin 2017.

Les coussins berlinois ont été placés sur le territoire molenbeekois. Une prochaine réunion est prévue avec l'entrepreneur pour planifier les autres interventions.

La rédaction du cahier des charges pour le prochain marché est en cours.

3. Entretien extraordinaire des voiries

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltiques de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017. Les travaux sont planifiés pour les rues Béguines, (tronçons entre Reimond Stjins et Louis Mettwie) , Rotterdam (actuellement vivaqua refait les égouts et aura fini d'ici décembre 2018), Rue du serpolet (asphalte).

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017. Les travaux pour les rues suivantes sont déjà planifiés, Béguines (trottoirs entre Reimond Stjins et Louis Mettwie), trottoir de la rue de Rotterdam, trottoir de la rue Moortebeek, Trottoir de la rue Hoogbosch, Rue du serpoelt (trottoir)

SIGNALISATION ROUTIERE

1. Achat d'équipement de signalisation routière

Fourniture (et placement) de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 29 juin 2017.

Le matériel suivant a été livré par la firme TRAFIROAD :

- Barrières Nadar, Croix de Saint-André et demi-sphères
- Les poteaux galvanisés pour support de signalisation
- Les Arceaux vélos
- Les panneaux de signalisation

Les prochaines livraisons (potelets fixes, amovibles, etc..) seront prévues pour le mois d'août 2018.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 22 juin 2017.

Les passages suivants ont été réalisés par la firme SIGNCO :

- La rue de Belle au Bois Dormant
- La rue des Bougainvillées
- L'Avenue des Tamaris
- L'Avenue du Scheutbosch
- Le carrefour Picard/Ribaucourt
- Le carrefour Ulens/Avenue du port
- Le carrefour Intendant/Avenue du port
- Rue Van meyel
- Parvis Saint-Jean Baptiste

Les prochaines interventions sont planifiées pour août 2018.

PARKING COUVERT

Mise en conformité du parking sis rue Tazieaux 40 pour utilisation par la Police

Les travaux ont été exécutés.

Parking Brunfaut

Problèmes d'infiltrations d'eau dans les 2 niveaux souterrains : Suivi au niveau des services communaux pour les travaux à exécuter d'urgence

ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année : Dossiers exécutés.

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

1. Construction et extension d'écoles

Ecole 1

Démolition reconstruction du bâtiment situé rue des Quatre Vents. Convention proposée par Igretec sur base d'une estimation de 2.000.000€ concernant un contrat d'auteur de projet – mission complète + un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elaboration du programme en cours, en collaboration avec les responsables des écoles Rose des Vents et Windroos et de l'Instruction publique.

Marché de fourniture d'un pavillon sanitaire temporaire : réalisé

Réparation des toilettes intérieures et pose de cloisons : en cours de réalisation par les ateliers communaux.

Marché de travaux concernant la rénovation des toitures plates B et E. Marché attribué en décembre 2017 à l'entreprise Ase BVBA, pour un montant de 32.905,58€ tva. Travaux réalisés. Visite de réception provisoire prévue le 14 août 2018

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales ainsi que la remise à neuf de la corniche et de la verrière qui sera remplacée par des panneaux polycarbonates. Montant estimatif 261.711 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux prévus pour le courant du mois de novembre 2018. Fin estimée pour le courant du mois de mars 2019.

Ecole 1 « Windroos » :

Marché de service relatif à la mission d'auteur de projet pour la rénovation lourde d'un entresol en garderie et de combles en locaux pour la School 1 « Windroos », sise rue de Courtrai n°52 : en arrêt depuis 2013. Relance du projet : en cours.

Ecole 5

Marché de travaux relatif à la rénovation d'une salle de gymnastique, des vestiaires et des douches : rédaction du cahier des charges en cours.

Ecole 6

Réception définitive octroyée le 04 mai 2018. Travaux de réparation de toiture en cours.

Ecole 13

Isolation de la toiture se situant au-dessus de la salle de sport Beudin par des panneaux Sandwich isolants haute performance type trapézoïdales et remplacement des lanternes. Montant estimatif 198.773 EUR HTVA.

Remise des offres prévue le 13 août 2018.

Début des travaux prévus pour le courant du mois de novembre 2018. Fin estimée pour le courant du mois de mars 2019.

Ecole 17

- Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet pour l'extension de l'école communale Tamaris sis angle des avenue des Tamaris et du Condor. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.
- Marché de travaux ayant pour objet l'agrandissement d'un bâtiment scolaire à l'angle des avenues Tamaris et Condor à Molenbeek-Saint-Jean. Les travaux ont été réceptionnés le 31 mai 2017.

Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Ecole 19 « Petite Flûte »

Marché de travaux ayant pour objet l'extension de l'école par le placement de pavillons scolaires, de locaux annexes, de sanitaires ainsi que la construction d'un préau. La réception provisoire des pavillons est prévue pour le 23 juillet 2018. Une prise de possession des locaux a été réalisée le 29 juin 2018.

School Windekind

- Installation de modules provisoires : Elaboration du permis d'urbanisme pour l'école provisoire en conteneurs et coordination durant le chantier d'installation de l'école provisoire.
- Marché de services qui a pour objet la mission d'étude d'auteur de projet en vue de la construction d'une nouvelle école néerlandophone maternelle et primaire sise rue Jean- Baptiste Decock n°54. L'auteur de projet a été désigné en avril 2017 et la mission lui a été commandée en juillet 2017.
- L'avis de marché pour la démolition de l'ancien bâtiment a été publié le 23 juin 2017.
- La demande de permis d'urbanisme pour la construction de la nouvelle école a été introduite le 5/01/2018.

- La démolition des bâtiments existants a eu lieu pendant le mois de mai 2018, par Aclagro NV.
- Une étude de reconnaissance d'état du sol (RES) a dû être commandée et a démontré qu'un projet de gestion des déblais devait être organisé dans le cadre des travaux d'excavation, pour que les terres polluées soient évacuées correctement.
- Le permis d'urbanisme à durée limitée des modules provisoire de l'école arrivant à son terme en juillet 2018, il a fallu introduire une nouvelle demande de PU à durée limitée pour les pavillons. Cette demande de PU a été introduite le 04/07/2018.
- La location des modules temporaires par la VGC a été prolongée.
- Les raccordements aux réseaux d'électricité, internet et d'adduction d'eau ont été déplacés depuis l'ancienne école vers la nouvelle entrée, via le terrain loué au CPAS de la Ville de Bruxelles, 74 rue JB Decock. Le site des modules temporaires de l'école actuelle est raccordé au réseau d'égout via le site de l'ancienne école.
- L'avis de marché de travaux pour la construction de l'école a été publié le 9/4/2018
- L'avis de marché pour le projet de gestion des déblais (maîtrise d'œuvre assurée par SWECO Belgium) a été publié le 24/05/2018. La remise des offres a eu lieu le 18/06/2018.
- Aclagro NV a remporté le marché de gestion des déblais. Les travaux se dérouleront du 6/8 au 8/9/2018.
- Les travaux de construction de la nouvelle école doivent commencer le 17/09/2018.

2. Aménagement des bâtiments scolaires

Ecole n°1, n°5, n°9, n°10, n°11, n°12, n°13, n°16

Construction de préaux dans les cours de récréation de 8 écoles : Marché de service pour la mission d'auteur de projet. Le bureau d'architecture « Ptarchitecten » est occupé sur l'avant-projet détaillé en vue de déposer le PU. Exécution des travaux prévue fin 2019.

Ecole 8-9

Elaboration du dossier d'adjudication en vue de la réalisation du marché de service pour une rénovation lourde des bâtiments scolaires.

Ecole 11

Rénovation lourde d'un pavillon scolaire et de divers locaux de l'école communale qui intègre le réfectoire, la salle de sport, la rénovation et l'extension de la direction.

La rénovation lourde comprend également, les trois classes maternelles de l'école 12.

Réception provisoire accordée le 1er juin 2018.

3. Equipement et maintenance des bâtiments

Ecole 5

Travaux de rénovation et d'isolation de la toiture de l'école n°5 située place de la Duchesse de Brabant 27. Suivi de chantier et préparation des justificatifs pour les pouvoirs subsidiaires.

BuitenSpel

Marché d'architecture concernant la rénovation de 4 cours de récréation d'écoles néerlandophones cours de rédaction.

Mission complète d'architecture attribuée à « Zeppelin paysage » en décembre 2017 pour un montant de 59.972,20€ TVAC. Attribution du marché de travaux prévue pour novembre 2018.

CULTURE

1. Equipement et maintenance du château du Karreveld

- Marché de travaux ayant pour objet la restauration des fenêtres et des portes extérieures : le permis unique a été délivré en juillet dernier. La partie technique du dossier d'adjudication est en cours de finalisation.

- Marché de services relatif à la mission complète d'auteur de projet en vue de la transformation et l'aménagement de 2 classes modulables et sanitaires sur le site du château du Karreveld sis avenue Jean de la Hoese 3, 1080 Molenbeek-Saint-Jean : désignation d'un auteur de projet en cours.

MUSEE COMMUNAL

1. Equipement et maintenance des bâtiments

- Marché de travaux et de services qui a pour objet l'aménagement intérieur du Musée communal,
- Marché de services à lots séparés ayant pour objet la conception et la production d'éléments de médiations à intégrer dans le musée communal.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 2 : Marché de fournitures ayant pour objet la fourniture et l'installation de vitrine dont la réception provisoire a été accordée le 22/05/2017 et de matériel audiovisuel dont la réception provisoire a été accordée le 15/05/2017.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 3 : Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un conditionnement d'air y compris l'aménagement d'un local technique RF pour le musée communal. La réception provisoire prévue le 13/06/2018 de ce projet n'a pas été accordée.
- Aménagement intérieur du Musée communal - Projet n° 4 : Marché de travaux ayant pour objet la fourniture, la fabrication et le placement des structures muséographiques comprenant cimaises, socle et vitrine d'éclairage pour le musée communal. La fin des travaux réalisés en novembre 2017. Réception provisoire accordée le 26/10/2017 et réception définitive prévue le 26/10/2019.
- Musée communal : Marché de travaux ayant pour objet la sécurisation du musée communal.

INSTALLATIONS SPORTIVES

1. Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Réhabilitation de la zone « vestiaires-bureaux » de la salle de sport du Sippelberg. Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales : Réception provisoire accordée le 24 mai 2018.

Salle de sport Ecole 14

Elaboration du PU pour la réalisation d'une salle de sport pour l'école 14 « La Flûte Enchantée ».

Avant-projet approuvé par le Collège en date du 4 juin 2018.

Travaux de construction prévus pour 2019.

Salle de sport Louis Namèche

Réalisation du cahier des charges pour la rénovation de la toiture et du revêtement de sol de salle de sport.

PARCS ET ESPACES VERTS

1. Equipement et maintenance des parcs

Le parc Marie-José

- Réaménagement du parc en collaboration avec Beliris : Chantier terminé
- Remplacement des clôtures et portails : analyse technique des offres en cours.

Le parc Bonnevie

Le chantier est en cours

Parc des Etangs Noirs

Extension et réaménagement du parc existant dans le cadre du Politique de la Ville (2017-2020) et du CQD Autour du Parc de l'Ouest (VOIR XXVII).

BIBLIOTHEQUE FRANCOPHONE

1. Aménagement des bâtiments

Bibliothèque francophone – Rue des Béguines n°103

- Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité, techniques spéciales) relative à la reconstruction et à l'agrandissement d'une nouvelle bibliothèque sur le site de l'ancienne bibliothèque existante. Phase réalisée en 2016/2017.
- Marché de travaux : constitution du dossier d'adjudication : plans, cahiers spécial des charges, métré estimatif, métrés détaillés, réunion de coordination avec la directrice de la bibliothèque
- approbation du dossier d'adjudication par la Tutelle.
- analyse des offres
- attribution du marché
- lettre de commande envoyée le 13 juillet 2017
- début des travaux fixé le 22 août 2017
- phases des travaux réalisés : EA1 à EA6
- fin de chantier prévue : 1^{er} trimestre 2019
- réalisation d'une œuvre d'art : en cours

CRECHES COMMUNALES

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche Louise Lumen

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'une nouvelle ventilation des locaux de la crèche. Les travaux se sont terminés en juillet 2017.
- Mise aux normes demandée par le SIAMU : travaux réalisés, réception en cours. Un nouveau marché est en cours de rédaction suite aux dernières remarques du Siamu Mission de B&G architectes prolongée jusqu'à l'optention d'un rapport Siamu sans remarque. Sur base du nouveau CSC de B&G architectes, travaux attribués à Troubleyn BVBA en décembre 2017 pour un montant de 15.000€ TVAC. Visite de réception provisoire (suite au dernier rapport Siamu) prévue le 06/08/2018.

Préardiennat Petites alouettes

Réception définitive :29/06/2017

Crèche L28

Suivi des remarques de réception en cours.

Crèche JB De Cock 99-101

Réception définitive accordée le 16 mai 2018

Crèche rue de Bonne – Enghien

Réception définitive accordée le 25 septembre 2017

Crèche chaussée de Merchtem 13 – rue de Geneffe 20-22

Réception Définitive accordée le 26 février 2018.

2. Construction de nouvelles infrastructures.

Construction d'une crèche néerlandophone de 48 places rue Ulens 40/44.

Voir FEDER

PROPRETE PUBLIQUE

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Rénovation lourde du bâtiment des Propretés Publiques

Marché de travaux ayant pour objet la rénovation lourde du bâtiment avant des Propretés Publiques : Chantier en cours. Réception provisoire prévue fin 08/2017.

La réception n'a pas eu lieu en aout 2018. Trop de malfaçons subsistaient et les dossiers (as built, etc.) n'étaient pas en ordre.

Un constat de manquement pour défaut d'exécution a été envoyé à l'entreprise en novembre 2017.

La commune a sollicité l'intervention du tribunal de première instance de Bruxelles en décembre 2017, afin de faire reconnaître toutes les malfaçons et tous les manquements empêchant la réception provisoire alors que la commune devait impérativement prendre possession des lieux pour soulager le personnel de la Propreté Publique.

Un expert judiciaire a été désigné par le tribunal et a dressé une liste de remarques, qu'il soumettra au juge au plus tard le 15/08/2018. Le personnel occupe les lieux depuis janvier 2018.

La réception provisoire n'a pas été effectuée, mais la commune a les clés du bâtiment et la reprise des énergies a été effectuée.

CIMETIERE

Galerie et travaux divers

Restauration des Galeries funéraires au cimetière de Molenbeek-Saint-Jean

Marché de service ayant pour objet la mission d'auteur de projet (architecture, stabilité) relative à la restauration des Galeries funéraires (classées) du cimetière de Molenbeek-Saint-Jean.

Marché de travaux qui a pour objet la restauration des Galeries funéraires.

Phases réalisées en 2015-2016 : phase exécution, réunion de coordination avec divers services communaux, réception provisoire 25 avril 2016.

Contact avec le bureau d'étude au sujet de subsides additionnels relatif au marché de travaux et de services.

Suivi de petits travaux liés aux remarques formulées lors de la réception provisoire.(25/04/2016)

Réception définitive :25/04/2018

PATRIMOINE PRIVE

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Le Dôme

Rénovation et la transformation de l'établissement : Analyse technique des offres et négociations en cours.

Ransfort 40

Construction de logements à la rue Ransfort, 40 : Le chantier a été réceptionné le 31 mai 2017.

Allée verte, logements et services communaux de la démographie (Op. 1.3, 1.4, 4.2 du CQCBV) Rues Vandermaelen 6-8 et Sainte-Marie 31-35

Une prise de possession partielle a été accordée par la commune le 03 juin 2016. Celle-ci concerne l'espace public (allée verte) et la façade du bâtiment Stevens dont les travaux sont exécutés. La visite de réception provisoire des parties : bureaux, parking et logements a eu lieu les 29 et 30 juin 2016. Phase de levée des remarques pour réception définitive : en cours

Hotel Belvue

- Réception définitive refusée : nombreuses malfaçons et avaries ;
- Affaire en justice.

Rue de la Campine 26 : Construction d'un nouveau bâtiment de logements intergénérationnels

Après une première attribution du marché de travaux finalement retiré en raison de l'état de réorganisation financière de l'entrepreneur, le chantier a été confié à l'entreprise Balcaen et fils par une décision du Collège du Bourgmestre et Echevins le 29 mai 2017.

Le chantier proprement dit a commencé le 15 octobre 2017 et devrait se terminer pour février 2019. Une mission de participation réalisée par l'association « Habitat et Participation » est en cours. Cette dernière suit l'avancement du projet et conseille l'administration pour trouver le public-cible et éviter certains écueils. Une visite du sera organisé avec les futurs gestionnaires en octobre 2018.

La réception provisoire est prévue pour fin février 2019. Les occupants pourraient donc emménager lors du premier trimestre 2019.

Nouveau bâtiment au coin de rue Comte de Flandre et la chaussée de Gand

Suivi après réception provisoire

Bâtiment Petite Senne 1 – rue Vandermaelen

Suivi après réception provisoire

Bâtiment J Schols

Chantier en cours

Bâtiment situé rue Joseph Schols 4. Création d'un centre de compétence.

Initialement intégré dans le programme du Contrat de Quartier Rive Ouest, cette opération a été réintégrée dans le cadre du programme Politique des Grandes Villes 2009-2010-2013-2014 et Politique de la Ville 2015 et 2016.

L'objectif du projet du Centre de Compétences est de mettre en place des formations à la disposition des demandeurs d'emploi et aux personnes qui bénéficient des allocations du CPAS.

Des modules de sensibilisation aux TIC, des modules d'orientation aux métiers de l'informatique et des formations qualifiantes avec un certificat à la clef seront donc organisées dans le Centre de Compétences Schols.

Les travaux ont commencé en octobre 2015. Le chantier ayant pris un retard certain, la fin de celui-ci est pour l'instant prévue pour le mois de septembre 2018.

VOLET 2 - Développement Immobilier

- Quai de l'Industrie 5/5b : la vente n'a pas pu être réalisée comme volet 2 dans le cadre du CQD, la parcelle est à présent intégrée dans le CRU5 comme opération B1 : Logement.
- Chaussée de Ninove 122 (signature acte authentique le 16 avril 2018).
- Rue Vandenpeereboom 110 (signature acte authentique le 27 juin 2017).
- Rue de l'Ecole 63-65 (travaux en cours). Réception provisoire prévue pour fin août 2018.
- Rue Vandenpeereboom 22/22+ (travaux en cours). Réception provisoire prévue pour mai 2019.
- Quai des Charbonnages 8 (bien cédé via une emphytéose l'asbl Archi Human).
- Quai du Hainaut 23. Hoome va proposer un texte via leur Notaire pour valider le projet qui dépasse la parcelle. Pour que ce soit claire la division entre les logements conventionnées et les autres.
- Rue de la Perle 3 réception provisoire le 25 juin 2018 .
- Rue de Liverpool 24 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours.

- Rue Heyvaert 107/109 (définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). Signature vente 16/04/2018.
- Quai de l'Industrie 75 / 77 (acquisition et définition du programme et délimitation de l'emprise du projet). CSC de vente en cours.

CONTRAT DE QUARTIER DURABLE

1. Contrat de quartier durable « Autour de Léopold II »

- Coût total du CQD : 23.239.704,80€ (19.960.416,65 € en investissement projet brique, 3.055.368,00€ en opérations socio-éco et 199.000,00€ en frais d'étude programme de base et frais de personnel en années 5 et 6) prévus dont 11.000.000 € part régionale, 578.947,38 € part minimale communale et le reste en cofinancements (Beliris, Feder, PGV, FRBRTC, Cocof, ...) et fond d'emprunt communal.
- Le Contrat de Quartier Durable Autour de Léopold II se trouve dans son avant-dernière année de phase de mise en œuvre et de justification.
- Dans le cadre du volet brique, le suivi a impliqué principalement l'exécution des chantiers relatifs aux différentes opérations de rénovation / constructions neuves ainsi que la réception provisoire, voire définitive de certains d'entre eux.
- Au niveau du volet socio-économique, les 14 projets étant terminés, le décompte final de ces opérations a été envoyé par la Région suite à la réception des derniers justificatifs. Les déclarations de créances ont été établies et les soldes reçus.
- De manière générale, un travail continu a été fait pour tenir à jour les tableaux financiers et les états d'avancement, introduire une demande d'aide auprès de la FRBRTC et faire le suivi des démarches en cours, transmettre les documents utiles aux pouvoirs subsidiant (Feder, Beliris, Cocof, PGV, Région CQD) et les rencontrer afin de vérifier l'état d'avancement des dossiers. Les différents documents et bons de commande ont été fournis à la Région afin de percevoir les 70% d'acompte sur le coût des travaux.

POLE RUISSEAU - SAINCTELETTE

Opération 1.1, 1.2, 1.3, 1.4 - Projet phare Saintelette "Charbonnages"

Acquisition

- Le second jugement relatif à l'acquisition du site est parvenu à l'Administration communale en juillet 2017, il fixe celle-ci à un montant total de 2.255.134,29€. Les documents ont été envoyés à la Région pour adapter le montant du subside, le contrat de quartier pouvant également couvrir certains frais de procédure.

Le bureau d'étude Bogdan & Van Broeck

- La commande de l'avant-projet a été lancée le 10 août 2015. Etablissement du programme avec les différents intervenants : service crèche, Olina, ONE, service sport, BBA, service environnement-énergie. Le bureau d'architectes Bogdan & Van Broeck a présenté le projet définitif en séance du 13 octobre 2015. Le collège a marqué son approbation sur le dossier d'avant-projet, y compris son estimatif budgétaire en séance du 30 novembre 2015.
- La mission relative à la demande de permis de d'urbanisme a été lancée le 07 décembre 2015. Le dossier a été déposé à la BDU le 03 février 2016 et complété par le rapport SIAMU dès sa réception le 07 mars 2016. Le projet a été soumis à enquête publique du 17 au 31 mai 2016 et est passé en commission de concertation le 07 juin 2016. Le permis d'urbanisme a été octroyé le 14/11/2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 10 février 2016. Le dossier complet partie technique a été remis le 04 juin 2016. Le 22 juin 2016, le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016.

Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale dans son courrier du 09 août 2016, le dossier d'adjudication a été modifié et il est inscrit pour repasser à nouveau pour approbation au Conseil du 31 août 2016. Un avis rectificatif sera alors publié à l'attention des soumissionnaires.

- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été lancée en janvier 2016. Le bureau ABO a été désigné pour cette mission par le Collège en date du 21 mars 2016. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 23 juin 2016. Un projet de gestion des terres a été élaboré par ABO et transmis IBGE le 10 août 2016.
- Des sondages de sol complémentaires ont été réalisés par la firme Géosonda (marché Stock) en mai 2016.
- Le protocole d'accord avec Beliris a été mis à jour et approuvé lors de la séance du Conseil du 25 mai 2016.
- Un travail de rédaction de la convention avec FEDER ainsi que d'élaboration de tableaux financiers a été entamé à partir de mai 2016.
- Un dossier de Demande d'accord de principe d'octroi de subsides dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement régional en infrastructures sportives communales – période 2014-2018 a été élaboré et déposé à la Région en date du 11 mai 2016.
- Un dossier de manifestation d'intérêt dans le cadre de l'appel à projet Be.Exemplary a été élaboré et déposé en août 2016.

Marché de travaux :

- Collège d'attribution du 21/11/2016 et désignation de la firme In Advance.
- Date de commencement du chantier : 03/04/2017. Fin des travaux (estimation) août 2019
- Phases des travaux réalisés : EA1 à EA 14 (Démolition, dépollution, pieux sécants, terrassement, rabattement nappe phréatique, égouttage, dalle béton R-1, voiles béton R-1, etc.)
- Evènement médiatique « Première Pierre » en novembre 2017.
- Evènement relatif à l'information des riverains de l'évolution du chantier en octobre 2017.

Opération 1.6: Espace Vert collectif:

Ce projet est repris dans le cadre de la politique des villes (PDV 2017-2020).

Opération 1.7: Réaménagement de la rue de l'Avenir :

- La Région (Bruxelles Mobilité) a la maîtrise d'ouvrage de cette opération.
- Le mobilier urbain est pris en charge financièrement par l'enveloppe du Contrat de Quartier. La lettre de commande concernant ce marché de fournitures est en attente de la réalisation effective du chantier par la Région, la commune étant dans l'impossibilité de stocker le mobilier en question.

PÔLE RIBAUCCOURT – MEXICO

Opération 2.1 & 2.2 : Création de 3 logements & d'un espace vert

La dépense pour ce projet s'élève à 1.058.228,67€ HTVA

Le bureau d'étude Vers.A. et Enesta

Ingénieur stabilité Benoit Meersseman JZH & Partners scrl.

- Dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme, le projet a été soumis à enquête publique du 22 octobre au 05 novembre 2015 et est passé en commission de concertation le 17 novembre 2015. Un avis favorable sans remarques a été formulé et le permis a été octroyé le 06 avril 2016.
- Le dossier d'adjudication a été commandé le 07 décembre 2015. Le dossier complet partie technique a été remis le 25 février 2016.

Le Conseil communal a approuvé le dossier d'adjudication et l'estimation du budget de travaux en sa séance du 20 avril 2016. Un arrêté d'annulation a été rédigé par la Tutelle en date du 26 mai 2016. Compte tenu des remarques formulées par l'Administration régionale, le dossier d'adjudication a été modifié et est repassé pour approbation au Conseil communal du 22 juin 2016. Cette délibération a été rendue exécutoire par expiration du délai de la Tutelle. L'avis de marché a dès lors été publié le 03 août 2016.

- La remise des offres a eu lieu en septembre 2016. Analyse des offres reçue en novembre 2016.
- En parallèle, une mission pour la suite de l'étude de pollution du sol a été attribuée au bureau ABO-Group lors de la séance du Collège en date du 21 décembre 2015. Une étude détaillée et étude de risque a été faite et déclarée conforme par l'IBGE en date du 27 avril 2016. Un projet de gestion du risque a été élaboré par ABO-Group et déclarée conforme par l'IBGE en date du 20 juillet 2016.
- Marché de travaux :
- Collège d'attribution 20/02/2017 désignant la firme Balcaen&fils
- Lettre de commande des travaux en date du 18/05/2017
- Début des travaux le 26/06/2017

Le gros œuvre a été cloturé dans le courant du mois 07/2018. Les travaux de parachèvement ont débuté fin du mois 07 et sont toujours en cours.

Opération 2.6 à 2.7 : Aménagement de la rue de Ribaucourt, plan lumière et étude de faisabilité

Eurovia

- Début du chantier le 6 juin 2017 qui s'est terminé en juin 2018.
- Etats d'avancement 1 à 11.
- La réception provisoire a été accordée par le Collège le 11/06/18.
- Préparation des justificatifs pour envoi à la Région en vue du décompte final provisoire.
- Mise en lumière: le chantier Sibelga a débuté mi-octobre 2017 et s'est terminé en février 2018.
- En attente des factures et documents de clôture.

RE: Pôle Saint-Rémy

Opération 3.1: Revitalisation du parc Saint-Rémy et sécurisation des abords:

Refus de réception définitive le 05/02/2018.

Après la visite du 02 mai 2018, le collège a décidé d'accepter la réception définitive en date du 28/05/2018.

MO: Pôle Montagne aux anges

Opération 4.1: Pôle jeunesse

- La réception définitive a été accordée le 09/02/17.
- Les justificatifs ont été déposés à la Région en juin 2017.
- Le décompte final provisoire a été fixé à 894.227,42 € par la Région La déclaration de créance finale a été introduite pour un montant de 169.854,16 €, portant le montant d'utilisation du subside à 100%.

CL: Climat de quartier

Opération 6.3: Signalétique de quartier

Le projet "Signalétique de quartier" a pour objectif de développer une signalétique durable, visible et valorisante des équipements collectifs sur le périmètre du CQ avec au préalable une mission d'étude devant aboutir à un diagnostic des besoins précis.

Un accord avec la Région a été passé afin que l'étude se fasse sur tout le territoire communal et la réalisation des travaux uniquement sur le périmètre du CQ.

Marché de fournitures :

- Lettre de commande du 22 décembre 2016. (firme désignée : Sign&façade)
- Commande en cours de fabrication (fourniture et pose de mâts munis de moulins et de panneaux directionnels.
- Fin des travaux prévus en septembre 2018.

2. Contrat de quartier durable « Petite Senne »

Le Contrat de quartier durable Petite Senne se trouve dans sa 3ème et 4ème année d'exécution.

L'équipe s'occupe de la coordination et gestion des opérations de rénovation, des acquisitions, des marchés publics de service et des opérations du volet socio-économique.

De septembre 2017 à aout 2018, 6 commissions de Quartier, ont été organisées avec les représentants des habitants, des associations et des professionnels (le 28/9/17, le 14/12/2017, le 22/02/2018, le 22/3/2018, le 4/7/2018 et le 29/8/2018) et 2 Assemblées Générales (le 14/12/2017 et le 4/7/2018).

Le coût total du Contrat de Quartier Durable « Petite Senne » est de 26.358.443,40 EUR dont :

- 10.900.000 EUR de part régionale
- 579.909,92 EUR de part communale
- 3.125.000 EUR de financement Beliris
- 11.753.533,49 EUR de financements divers (Beliris acqu. , FEDER, FRBRTC...)

Projet « Grande Halle »

Opération 1.A1 Jardin d'hiver

Opération 1.A2 Espace public

Opération 1.A3 Réaménagement quai de l'Industrie

Opération 1.F2 Crèche Liverpool

La Halle Libelco sise quai de l'Industrie 79 a été acquise pour un montant de 1.560.200 EUR. La signature de l'acte a eu lieu lundi 26.06.2017.

Le bien sis rue Heyvaert 87 a été obtenu via un jugement du 4.11.2016 dans lequel le tribunal : a entre autres fixé les indemnités provisionnelles à 975.000 €.

Le bien sis rue Heyvaert 89 doit encore être acquis.

L'opération prévoit également le réaménagement du quai de l'industrie entre la rue de Gosselies et la rue de Liverpool. Pour le jardin d'hiver, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est dorénavant co-suivi par l'équipe FEDER. Le rapport d'analyse d'analyse a conclu à l'attribution de l'association momentanée L'Escaut & Zampone.

La mission d'étude (tranche ferme) a commencé le 10 novembre. Différentes étapes se sont succédées, notamment le Permis d'Urbanisme (15 mars 2018).

Adjudications belges et européens est programmé le 29 août 2018 (étape « Dossier d'exécution »).

La publication du dossier d'adjudication des travaux devrait être publiée après validation des documents par le Conseil Communal du 12 septembre 2018. Le montant estimé des travaux, TVA 21%, révision et imprévus 10%, est de € 8.450.000,-.

Enfin, un dossier « Be Exemplary 2018 : Grande Halle » a été déposé aux services de la Région de Bruxelles-Capitale en date du 29 juin 2018. Les résultats de l'appel à projet seront proclamés en décembre 2018. Le dossier a été rédigé par l'ensemble des bureaux d'étude liés au CSC 16.055, y compris MEDIECO.

1.B Labo de langue, jeu et travail et 1.C4 Recyclerie:

L'immeuble sis quai de l'Industrie n°83 a été acquis pour un montant de 598.500 EUR.

- La signature de l'acte a eu lieu le 24.04.2017.
- Permis d'environnement valide pour la société « auto shlad » jusqu'en juin 2017.

- Situation locative : Bail commercial prenant cours le 01.06.2015 et se finissant le 30.04.2024. Accord sur la fin anticipée du bail commercial au 31.10.2018 au plus tard, la commune s'engage à maintenir la s.p.r.l. AUTO SHLAD dans les lieux jusqu'au 31.10.2018 et autoriser le versement du loyer par la s.p.r.l. AUTO SHLAD à Monsieur Ali SAQR -- Madame Nada IBRAHIM jusqu'au 31.10.2018 ».
- Occupation précaire : AUTO SHLAD jusqu'au 31.10.2018.

Le bien sis quai de l'Industrie 75 a été acquis pour la somme de 661.200 EUR.

- La signature de l'acte a eu lieu le 26.06.2017.
- Une occupation temporaire du bien a été mise en place. Une convention d'occupation par DAK asbl a été approuvée par le conseil du 25/10/17. L'occupation cadre dans l'appel POP UP

Marchés conjoints entre Beliris et la Commune. Beliris sera le pouvoir adjudicateur organisateur du marché conjoint, ayant la maîtrise d'ouvrage déléguée pour ce qui concerne le suivi des marchés publics d'étude et de travaux. Beliris prend à sa charge le coût, pour un montant total de 3.125.000,00 EUR, des études et des travaux pour ces deux opérations. Les acquisitions sont cofinancées par l'initiative 2.11 de l'accord de coopération – Terrains et immeubles 'Quartier Heyvaert'- Projet Petite Senne et par les parts régionale et communale du contrat de Quartier « Petite Senne ». Les équipements complémentaires éventuels sont financés par des fonds d'emprunts communaux.

Beliris souhaite réaliser un seul marché d'étude.

L'emprise du projet a été revue pour l'opération 1.C4 et il est décidé d'intégrer du RDC 75 Industrie dans cette opération.

Beliris a publié l'avis de marché pour la mission d'auteur en juin 2017.

- Réception des candidatures : 11.09.2017 (18 candidatures).
- Sélection des candidats : en cours.
- Demande d'offre : septembre 2018.
- Attribution du marché et conclusion du marché : fin 2018.

CyClo s'occupera de la gestion de l'opération 1.C.4.)

En janvier 2018, un appel à candidature a été lancé pour trouver le futur occupant du projet Labo Langue, Jeu et Travail (1.B). 3 candidats ont remis un dossier avant le 19 février 2018. Le jury les a vus le 1 mars 2018. Le jury a sélectionné Circus zonder handen (CZH) comme meilleur projet. La faisabilité de l'intégration de CZH dans le projet Labo Langue, Jeu et Travail est toujours en cours d'analyse.

- Beliris insiste sur le fait que le projet réalisé soit en parfait accord avec la fiche 1.B reprise au programme de base du CQD « Petite Senne ».
- Le fait de dépasser le nombre de m² prévu initialement dans le programme pour cette opération n'est pas un problème mais la différence de budget que ceci implique devra être couverte par d'autres subsides ou par un emprunt communal. L'enveloppe Beliris est fermée. 1.300.000 € sont encore nécessaires à couvrir ce projet.

1. C1 : Ateliers / 1. C2A : Logements / 1. C3 : Cour collective

Le bien sis quai de l'Industrie 75 a été acquis pour la somme de 661.200 EUR. La signature de l'acte a eu lieu le 26.06.2017.

Le principe de l'acquisition du bien sis quai de l'Industrie 77 a été approuvé par le Conseil du 2/9/2015. Une offre de 525.000€ a été acceptée par l'actionnaire unique de la société propriétaire (SA IMMONOE). (Confirmation par courriel par le liquidateur le 12.06.2018).

La signature de l'acte n'a pas encore eu lieu mais les notaires Indekeu et Berthet ont été invités à préparer un acte de vente.

Le bien sis quai de l'Industrie 79 a été acquis pour un montant de 1.560.200 EUR. La signature de l'acte a eu lieu lundi 26.06.2017

Ces acquisitions ont été réalisées en vue de la reconversion du site en opérations comprenant :

- (a) Opération 1.C1 : Construction d'un rez-de-chaussée avec des espaces productifs et des équipements d'intérêt collectif.
- (b) Opération 1.C2A : Construction d'un ensemble de logements à caractère social de type habitat intergénérationnel et d'un logement de concierge.
- (c) Opération 1.C3 : Aménagement d'une cour collective.

Un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion des logements de type intergénérationnels a été fait et le candidat sélectionné est ENTR'ÂGE – ULAC.

Le marché de services relatif à la mission d'auteur de projet en vue de l'étude et du suivi des travaux de reconversion d'un site situé à Molenbeek-Saint-Jean, quai de l'industrie 75, 77 et 79 en opérations comprenant un ou des espaces polyvalents, des logements et un espace extérieur a été attribué au CE du 09.10.2017 à B612 (Courrier du Ministre-Président au 29.09.2017, rendant exécutoire la modification budgétaire pour l'attribution du marché)

- Commande de la tranche ferme à B612 le 16.11.2017
- Avant projet présenté au CE du 19.02.2018 et approuvé par le CE le 26.02.2018.
- Présentation de l'avant-projet en COQ le 22.02.2018.
- Finalisation de l'étape 1 (études et réalisation de l'avant-projet) le 21.03.2018
- Dépôt de la demande de permis le 30.03.2018.
- Début de l'étape 3 : projet définitif et dossier d'adjudication pour le marché de travaux le 04.04.2018 et est toujours en cours
- Dépôt du dossier « avant projet » à la BDU le 27.04.2018
- Commission de concertation le 04.07.2018.

Pour la gestion des infrastructures collectives :

- WeCycle in Molenbeek (WIM): projet de valorisation de déchets-ressources locales (en particulier petits morceaux de bois) en les transformant en objets divers + projet d'insertion socioprofessionnelle et Boomerang : projets de création de nouveaux meubles à partir de déchets de bois + projet d'insertion socioprofessionnelle
- CyClo installera son projet Tarmac qui vise à réaliser des projets d'action qui mettent le vélo dans la ville sur un piédestal (en lien avec leur gestion de l'opération 1.C.4.)

Une occupation temporaire du bien a été mise en place. Une convention d'occupation par DAK asbl a été approuvée par le conseil du 25/10/17. L'occupation cadre dans l'appel POP UP.

OP.1C2B : Logements conventionnés Industrie

75 Industrie : l'acquisition a été réalisée: la signature de l'acte a eu lieu le 26.06.2017.

77 Industrie : Acquisition à finaliser. Une offre de 525.000€ a été acceptée par l'actionnaire unique de la société propriétaire (SA IMMONOE). (Confirmation par courriel par le liquidateur le 12.06.2018. La signature de l'acte n'a pas encore eu lieu mais les notaires Indekeu et Berthet ont été invités à préparer un acte de vente.

L'opération prévoit la revente de ces biens à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 7 logements (rédaction du cahier des charges en cours).

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession via un bail emphytéotique) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase d'exécution (31.08.2019).

Une occupation temporaire du bien a été mise en place. Une convention d'occupation par DAK asbl a été approuvée par le conseil du 25/10/17. L'occupation cadre dans l'appel POP UP.

1.F1 Logements conventionnés Liverpool

Le bien sis rue de Liverpool 24 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 23.11.2015. L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours). Proposition de prix de vente : 70.000 €.

La proposition de l'auteur de projet « Grande Halle » (L'Escaut-Zampone) intègre la démolition complète des bâtiments concernés.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase d'exécution (31.08.2019).

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT, dont la convention a été approuvée par le Conseil du 22/06/2016, est toujours en cours.

1.F2 Crèche

Le bien sis rue de Liverpool 24 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 23.11.2015.

Pour la crèche, la commune bénéficie d'un subside FEDER. Le projet est co-suivi par l'équipe FEDER.

L'occupation temporaire du bien par ENTRAKT, dont la convention a été approuvée par le Conseil du 22/06/2016, est toujours en cours. (voir projet « Grande Halle » ci-dessus).

1.M Logements conventionnés Heyvaert

Le bien sis rue Heyvaert 107-109 a été acquis. La signature de l'acte a eu lieu le 21/12/2015.

L'opération prévoit la revente d'une partie de cette parcelle à un investisseur public ou privé pour la création de minimum 4 logements (rédaction du cahier des charges en cours). Proposition de prix de vente : 50.000 euros.

Adoption de la décision fixant les conditions de cessions des droits réels sur l'immeuble (Opération achat/cession) à un investisseur à finaliser avant la fin de la phase d'exécution (31.08.2019).

L'occupation temporaire de la partie entrepôt par WIM (Wood in Molenbeek) dans le cadre de l'appel POP UP, dont la convention d'occupation a été approuvée par le conseil du 23/05/2017 est toujours en cours.

L'occupation temporaire de la partie boxes de garages derrière la maison par KAK asbl, dont la convention d'occupation a été approuvée par le conseil du 26/10/2016 est toujours en cours.

2.A Projet Pop-Up Canal

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 105.000 €, dont 35.000€ en 2017 et 40.000€ en 2018, pour financer des projets d'occupations temporaires, portés par des associations ou des comités d'habitants, dans des espaces publics ou des bâtiments inexploités. L'appel à projet 2018 a été lancé en septembre 2017 et 4 candidatures ont été réceptionnées. Le jury, qui s'est tenu le 1 décembre 2017, a sélectionné 3 projets qui ont pu débiter début 2018.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.B Enveloppe de quartier

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la commune. L'opération prévoit un budget de 78.000 €, dont 30.00€ en 2017 et 30.000€ en 2018 pour financer des projets qui contribuent à renforcer la cohésion sociale. L'appel à projet 2018 a été lancé en septembre 2017 et 7 candidatures ont été réceptionnées. Le jury, qui s'est tenu le 23 novembre 2017, a sélectionné 6 projets qui ont pu débiter début 2018.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.C Offre de loisir pour enfants

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par la Maison des Cultures, pour élargir l'offre des activités extra-scolaires dans le quartier Heyvaert : ateliers hebdomadaires + stages. Le programme pour l'année 2017-2018 a été exécuté et celui de 2018-2019 a été établi.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.D Rénovation de façades

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par le CPAS/Greenworks de Molenbeek, qui fait de la rénovation des façades pour améliorer et embellir le cadre de vie dans le quartier. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.E Meubles de recyclage klimop

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par l'asbl Atelier Groot Eiland, qui vise à collecter, stocker et traiter toutes sortes de déchets de bois afin de fabriquer de nouveaux meubles. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

2.K Activités WAQ et partenaires

Il s'agit d'une opération socio-économique qui est portée par la Commune. L'opération a comme objectif de créer un point d'ancrage dans le quartier où les habitants et usagers du quartier sont les bienvenus pour se rencontrer,... Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

6.A Espace public liaison Pierron-Brunfaut

Le projet prévoit le réaménagement de l'espace public entre la tour Brunfaut et l'espace Pierron.

Une convention de désignation du pouvoir adjudicateur entre la commune et « LLM » est approuvée au CC du 25/11/2015. « LLM » est chargé de conclure un avenant avec la société anonyme « DETHIER ARCHITECTURES », en groupement sans personnalité juridique avec la société privée à responsabilité limitée (bureau d'architectes) « ATELIER 229, société d'architectes », la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « ARCADIS BELGIUM » et la société anonyme (bureau d'ingénieurs) « NEY & PARTNERS », pour étendre la mission complète d'étude et de suivi de travaux.

Les études sont couvertes à 95 – 5% par le CQD

Une convention de collaboration dans le cadre d'un marché public conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron a été approuvée par le CC du 23.05.2017.

Engagement de la dépense pour les études (39.350,00 €) lors du CE 06.11.2017 à l'article 9301/731/60 2017.

Désignation du « LLM » comme pouvoir adjudicateur pour la passation et l'exécution du marché conjoint de travaux relatif au réaménagement partiel de la rue Evariste Pierron en un espace de liaison reliant le pied de la tour Brunfaut au parc Pierron.

Engagement de la dépense pour les travaux (444.070,00 €) à faire en 2018.

Le permis d'Urbanisme a été délivré en mars 2017

Publication avis de marché travaux en septembre 2017

Réception des offres : 24.10.2017.

Toutes les offres reçues sont supérieures à l'estimation. Le CSC sera revu et une nouvelle publication aura lieu.

Une nouvelle proposition d'avant projet de l'aménagement des abords a été proposée par LLM le 22.02.2018.

La modification de l'avant-projet a été approuvée par le CE le 12.03.2018.

6.B Bellevue for starters

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Art2Work, qui souhaite faire participer activement les jeunes bruxellois à leur auto-réalisation et à la création de leur propre mise à l'emploi. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

6.C Atelier Groot Eiland restaurant & potager

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Atelier Groot Eiland, qui a été ajoutée lors de la 1ère modification. Elle avait comme but l'installation d'un restaurant social dans les anciennes brasseries de Belle-Vue. La réalisation de cette opération a été clôturée en 2016.

6.D Formation Espace Hôtelier Bellevue

Il s'agit d'une opération socio-économique, portée par Molenbeek Formation, qui a comme but l'organisation d'une formation au métier de femme ou valet de chambre, à destination de demandeurs d'emploi peu qualifiés.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/03/18.

8.A Chef de projet

Les tâches du chef de projet « Petite Senne » sont :

- Assister la commune et le bureau d'étude dans l'élaboration des modifications du programme ;
- Négocier en vue de l'acquisition des terrains nécessaires aux opérations ;
- Rechercher et contacter des partenaires financiers pour certaines opérations ;
- Etre l'interface entre les différents intervenants - habitants, commune, Région, Beliris, bureau d'études, tissu associatif local ;
- Participer à la mise en place et à la tenue des différentes actions de sensibilisation et d'information ;
- Préparer les dossiers à soumettre au Collège des Bourgmestre et Echevins, au Conseil communal et au Gouvernement régional en collaboration avec le gestionnaire administratif ;
- Veiller au maintien de la cohérence dans l'exécution des projets entre eux et favoriser les synergies avec d'autres projets communaux.
- Lancer les appels d'offres aux bureaux d'étude : Rédiger les clauses techniques, décrire les missions des auteurs de projet, élaborer les programmes détaillés des bâtiments,...seul ou en appui du gestionnaire technique.
- Préparer les rapports d'activités et financier.
- Participation aux réunions avec Beliris pour les opérations financées par Beliris et dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Participation aux réunions avec le logement Molenbeekois pour les opérations dont il a la maîtrise d'ouvrage déléguée.
- Suivi du bureau d'étude pour les phase d'avant projet, de la demande de permis, de la préparation projet définitif et dossier d'adjudication pour le marché de travaux,... (opérations 1.C1, 1.C2A, 1.C3)

8.B Communication et participation

Cette opération consiste en l'organisation des réunions publiques (Coq et Ag) et des réunions thématiques, ainsi que la communication sur le programme de base. Le suivi des opérations socio-économiques fait également partie de cette opération, ainsi que la coordination des opérations Antenne de quartier, Enveloppes de Quartier et Pop Up et Participation Jeunes.

Les occupations temporaires des biens déjà acquis par la Commune, sont également suivies dans le cadre de cette opération. Il s'agit des occupations temporaires suivantes : Liverpool 24, Heyvaert 107-109 et Industrie 75.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

8.C : collaborateur administratif

- Constitutions des dossiers de paiements, vérifications des documents à introduire et des ventilations entre pouvoirs subsidants, suivi des envois.
- Informer régulièrement le collège des Bourgmestres et Echevins et les services communaux de l'évolution du projet.
- En collaboration avec le chef de projet, entretenir des contacts réguliers avec les responsables de la Région.
- Relations avec les différents services communaux.
- En collaboration avec le chef de projet, communiquer régulièrement l'état d'avancement et fournir les pièces nécessaires au service régional de la rénovation urbaine – et toutes autres entités subsidantes – pour la libération des subsides.
- Collaboration active avec la responsable FEDER pour les projets cofinancés
- Collaboration active avec les gestionnaires techniques.
- Collaboration active avec la responsable Communication et participation du projet
- Visite des lieux
- Rédaction d'offre de marché pour les estimations de biens par des bureaux indépendants
- Formations diverses en lien avec l'élaboration de tableaux financiers
- Collaboration avec le cabinet d'architectes
- Participation avec le chef de projet aux modifications du programme de base.

9 .A Slow Urbanism

Cette mission par PTA s'est terminée en 2016. La dernière facture a été payée le 17/5/17. Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 22/3/18.

9.B Processus participation jeune

Jes vzw a été désigné par le Collège du 28/09/2015 pour la mission de service Participation Jeune. Jes vzw a remis son rapport final en décembre 2017.

Le rapport d'activités et financier pour l'année 2017 a été présenté en CoQ le 23/3/17.

3. Contrat de quartier Cinéma Bellevue

Suivi administratif, financier et technique des fins de chantiers ci-après : Vandermaelen 6-8 (op 4.2-1.3-1.4 : logements – bureaux communaux et parking – allée verte), Vandermaelen 18 (op 1.6 et 5a1 : logement et crèche zinneke), chaussée de Gand –rue comte de Flandre (op 1.1 : logements et commerce), Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire).

Réception provisoire et inauguration le 20/10/17 du chantier Vandermaelen 18 (op 1.6 et 5a1 : logement et crèche zinneke).

Réception définitive des chantiers Pietro (op 4.8) le 18/09/17 et Merchtem (op5a-8ab : crèche et lieu d'accueil extrascolaire) le 14/05/18.

Finalisation des dossiers Batex et réception des certificats pour les opérations Merchtem, Vandermaelen 6-8 et 18.

4. Contrat de Quartier Durable Autour du Parc de l'Ouest

Année 0 du CQD :

- Élaboration du programme par le bureau d'études PTArchitecten ;
- Élaboration du Rapport sur les Incidences Environnementales par le bureau ABO.

Calendrier :

- Première AG du CQD le 30 janvier 2018
- Première Commission de quartier : le 18 avril 2018
- Deuxième AG et 2^e COQ : le 5 juin 2018
- Diagnostic et priorités approuvés par le Collège du 02 juillet 2018 ;
- Programme discuté au Collège du 02 juillet 2018 a été approuvé par la Commission de Quartier du 05 juillet 2018 ;
- Dernière commission de quartier : le 5 juillet approuvant le programme (phase 3)

- Dernier Comité d'Accompagnement avec le pouvoir subsidiant : 20 août 2018 ;
- Enquête publique du 28 août au 26 septembre 2018 ;
- Approbation du programme final par le Conseil du 24 octobre 2018 ;
- Dépôt des documents à la Région le 30 novembre 2018.

Montants du programme :

- Part régionale 14.125.000,00 EUR ;
- Part communale 743.421,05 EUR.

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX CONTRATS DE QUARTIER ET SUIVI DE SUBSIDES SPECIFIQUES

Détails des missions de gestion « Aide transversale « administrative, participation et évaluation »

- rédaction des dossiers de candidature (texte, plan de financement, plan de faisabilité,...) pour les différents subsides (notamment les crèches via le Plan crèche, Cocof, Kind & Gezin, One,...) et suivi des procédures en interne et en externe (rédaction des délibérations de collège et conseil et des courriers de transmis) ;
- validation des répartitions des justificatifs entre les pouvoirs subsidants ;
- suivi des tranches de subsides (Déclaration de créance, justificatifs,...) en collaboration avec les chefs de projets et gestionnaires techniques ;
- suivi financier et administratif des financements (notamment des divers pouvoirs subsidants : régional, fédéral et européen), préparation des justificatifs financiers et administratifs ;
- recherche, gestion et suivi des subsides spécifiques (rédaction de dossiers de candidature et suivi des justificatifs/procédures) ;
- collaboration à la conception des programmes de revitalisation urbaine ;
- encadrement des projets d'infrastructures (plan de pérennisation, plan financier, recherche de subventions complémentaires,);
- collaboration au suivi des évaluations des projets.

Rapport d'activités

Suivi et justification des dossiers relatifs à l'Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale accordant des subventions aux communes pour la rénovation d'infrastructures communales consacrées aux crèches –Volet infrastructure/Budget: recherches des données, rédaction/constitution des dossiers, rédaction des plans financiers et de pérennisation, collèges, conseils, envois, suivi des demandes de subside entre la notification et l'octroi de subside, constitution et envoi des justificatifs financiers...

Bâtiments exemplaires

Finalisation et envoi des dossiers de pièces justificatives des paiements pour les projets « bureau et parking » et « 5 logements » de la rue Vandermaelen 6-8, « logement » de la chaussée de Gand.

Primes énergie, sol, isolation toiture

Finalisation et envoi des dossiers de pièces justificatives des paiements pour :

- les primes énergies des projets suivants :
- 8 logements – chaussée de gand-flandres,
- 5 logements - rue vandermaelen 6-8,
- Immeuble mixte 11 appartements, crèche et antenne ONE - à l'angle de la rue de Bonne et rue d'Enghien.
- Logements et crèche - rue Jean-Baptiste Decock 99-101.
- la pollution du sol pour le contrat de quartier Cinéma Bellevue – friche Petite Senne, contrat de quartier durable Autour de Léopold II, projet Mexico.

Politiques des Grandes Villes

Constitution des dossiers de pièces justificatives des paiements pour le volet parc de l'opération Etangs Noirs du contrat de quartier Rives Ouest.

Contrats de quartiers durables

Collaboration à la rédaction du dossier de candidature « contrat de quartier durable Autour du parc de l'Ouest » - 9^{ème} série de l'appel à candidature.

Création de milieux d'accueil de la petite enfance dans le cadre des contrats de quartier :
Contrat de quartier Cinéma-Belle-Vue : suivi de la réalisation de 2 milieux d'accueil de la petite enfance, l'un francophone l'autre néerlandophone pour un total de 72 nouvelles places (Crèche Petite Senne 28 – Crèche Merchtem 48 places)

Réunions de suivi financier des opérations

La mise en œuvre de l'avis de marché (publié le 7/10/2016 au BDA et le 12/10/2016 au JOUE) ainsi que du CSC Mission complète d'auteur de projet relatif à l'aménagement et le réaménagement d'espaces publics et pour la construction d'un milieu d'accueil de la petite enfance situé dans l'îlot délimité par :

- la rue de Liverpool
- la rue Heyvaert
- la rue de Gosselies
- le quai de l'Industrie

à 1080 Molenbeek-Saint-Jean, et ceci dans le cadre du contrat de quartier durable Petite Senne. Le marché a été attribué le 10 novembre 2017 à L'Escaut / Zampone Architectuur.

POLITIQUE DES GRANDES VILLES ET POLITIQUE DE LA VILLE

- Contrat Ville Durable 2013 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 19 projets prévus – 16 réalisés, 2 en cours de réalisation, 1 débutant & 1 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.406.371,29 € justifiés au 31/05/2017
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2018
- Contrat Ville Durable 2014 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 27 projets prévus – 21 réalisés, 2 en cours de réalisation, 1 débutant, 1 reporté & 3 non utilisés
 - Coût total du programme : 4.065.040 € prévus – 2.215.853,04 € justifiés au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 01 septembre 2019
- Politique de la Ville 2015 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 20 projets prévus – 15 réalisés, 1 en cours de réalisation, 3 reportés et 1 non utilisé
 - Coût total du programme : 2.989.563,00 € prévus – 2.964.876,06 € justifiés au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 30 juin 2018
- Politique de la Ville 2016 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations

- 19 projets prévus – 14 réalisés, 2 en cours de réalisation, 1 débutants et 2 reportés
 - Coût total du programme : 2.092.694,00 € prévus – 815.834,21 € justifiés au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- Politique de la Ville 2017 : rédaction de la convention, coordination et gestion des acquisitions, des marchés publics et des chantiers, décomptes
 - Gestion et coordination des projets de rénovation et de la coordination générale des opérations
 - 14 projets prévus – 11 réalisés, 1 débutants, 2 non utilisés
 - Coût total du programme : 1.494.781,50 € prévus 1.317.321,83 EUR en cours de justification au 30/06/2018
 - taux d'utilisation du subside : décompte final prévu au 31 mars 2021.
- La Politique de la Ville par le Développement des Quartiers :
Programme pluriannuel 2017-2020 pour lequel le Gouvernement de la Région de Bruxelles- Capitale a décidé d'affecter le principe d'une subvention de 6.449.686,26 € à la commune de Molenbeek-Saint-Jean
 - Elaboration du programme introduit à la Région de Bruxelles-Capitale le 23 mai 2017 et approuvé par la Collège des Bourgmestre et Echevins le 15 mai 2017
 - 1ère modification de programme introduite en mai 2018 suite aux comptes 2017 afin d'optimiser l'utilisation de la subvention
 - 18 projets dans la zone ZRU (Zone de Rénovation Urbaine): 5 opérations (briques) et 13 actions (socio-économiques)
 - Place Cheval Noir (brique) : Sort du PdV, car charge urbanistique ;
 - Place bleue JB Decock (brique) : Participation dans le cadre du PdV (juin – sept 2018), réaménagement dans le cadre du CQD Autour du Parc de l'Ouest ;
 - Espace vert semi-public Petite Senne (brique) : Marché D&B en cours, fin de travaux sept 2019 ;
 - Plan Lumière (brique) : Marché de services, étude diagnostique pour mi-août 2018 ;
 - Parc Étangs Noirs (brique) : Co-financement du CQD Autour du Parc de l'Ouest. Extension du parc, achat d'une parcelle complémentaire en cours. Début du marché de services sept 2018.
 - Période d'éligibilité/ délai d'exécution : 15 juillet 2017 au 14 janvier 2021
 - 18 mois supplémentaires de délai de mise en oeuvre pour les opérations (Briques) , soit au 14 juillet 2022

FEDER

FEDER 2020

Ulens 40-44

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean projette de construire une école secondaire de 384 places et une crèche de 48 places sur le terrain sis rue Ulens 40-44, à Molenbeek-Saint-Jean. Elle a acquis le site via le FRBTC.

Nous sommes sur le point de conclure un partenariat avec GO! et la VGC qui financeraient la construction de l'école et prendrait en charge la gestion de la crèche. Nous bénéficions également d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche d'un montant de 1.657.069,88 EUR en investissement et 300.321,12 EUR en fonctionnement.

Dans l'attente de l'aboutissement des marchés publics de services et de travaux relatifs à ces projets, nous avons déjà mis une partie du terrain à disposition de GO! : l'école temporaire « Telescoop » a ouvert ses portes ce 01/09/2016 et occupe une partie du terrain jusqu'au démarrage du chantier. Cette installation s'est faite dans un climat de confiance et de collaboration avec les occupants actuels, le Samu Social et la concierge, qui pourront également continuer à occuper leurs locaux respectifs jusqu'au début des travaux.

L'acquisition d'un site qui convient à la relocalisation du Samu Social est prévue courant 2017.

Charbonnages 86

Propriétaire du site, la commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche.

Début du chantier : 3 avril 2017. Fin de chantier (Estimation): août 2019

Liverpool 24 (crèche)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours. (voir point « Projet Grande Halle » ci-dessus (opération 1.F2)

Industrie 79 (espace public + jardin d'hiver) (halle Libelco)

La commune bénéficie d'une subvention FEDER pour la construction de la crèche. Marché de services ayant pour objet la mission d'auteur de projet actuellement en cours. (voir point « Projet Grande Halle » ci-dessus (opération 1.A1).

CRU

1. CRU 1 – CITROËN - VERGOTE

Approbation par le gouvernement le 16/11/2017.

Approbation des 2 conventions de subventionnement le 20/12/2017.

Signature des 2 conventions (vie sociétale communale et intercommunale)

Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018

Lancement de l'annonce pour la recherche d'un/une chargé de projet « vie sociétale » le 22/08/2018. Participation au CA.

2. CRU 3 – GARE DE L'OUEST

Approbation par le gouvernement le 16/11/2017.

Approbation des 3 conventions de subventionnement le 20/12/2017.

Signature des conventions de subventionnement (vie sociétale communale et intercommunale)

Signature de la convention de subventionnement pour l'opération B.4 « Rue Vandennepeereboom ».

Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018

Lancement de l'annonce pour la recherche d'un/une chargé de projet « vie sociétale » le 22/08/2018

Participation au CA.

3. CRU 5 – HEYVAERT – POINCARE

Approbation par le gouvernement le 14/12/2017.

Approbation des 3 conventions de subventionnement le 20/12/2017.

Signature des conventions (vie sociétale communale et intercommunale)

Signature de la convention de subventionnement pour les opérations A1.d - A7 - B1).

Approbation de la convention de partenariat par le CC le 20/06/2018

Lancement de l'annonce pour la recherche d'un/une chargé de projet « vie sociétale » le 22/08/2018

Participation au CA.

Courrier du 2/08/2018 de délégation de l'acquisition des parcelles B-946M14, B-950W7 et B-950C12 à la commune d'Anderlecht (CE 09/07/2018).

B. GESTION VOIRIE

Le département Infrastructures & Développement Urbain est composé de 2 divisions, à savoir une Division 'administrative' et une Division 'technique'.

La Division 'suivi technique' est composée du service 'suivi technique' et du service 'voirie'.

I. MISSIONS :

Le service 'voirie' assure les missions suivantes :

- la signalisation des chantiers en voirie ;
- la signalisation relative aux interventions urgentes ;
- la gestion du stock de matériel de signalisation routière ;
- la gestion du mobilier de voirie (en ce comprises les clefs des potelets et bornes) ;
- la signalisation des festivités en voirie ;
- l'affichage communal ;
- les « autorisations de voirie » :
- placement d'interdictions temporaires de stationnement en cas de déménagement, festivités, ... ;
- placement de containers, échafaudages grues sur le domaine public ;
- interventions en domaine public pour les chantiers de voirie, l'intervention des impétrants, ... ;
- Extension du réseau électrique, gaz, eau, égout et de télécommunication, placement d'armoires ROP (armoires pour équipements télécom) ;
- Mobilier Urbain – Installation d'abribus ;
- Gestion d'un guichet accessible au public ;
- Gestion des taxes d'occupation de voirie (conteneur, échafaudage, grue,...) ;
- Gestion des taxes via le système OSIRIS ;
- Participation aux états des lieux de voirie et leur suivi ;
- Suivi des bureaux d'études désignés pour des missions de réaménagement de voirie au cours des différentes phases (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, dossier d'adjudication, suivi de chantier jusqu'à la réception définitive) ;
- Gestion de l'éclairage public : Suivi de la rénovation et de la construction des équipements en éclairage public des voiries communales, avec l'intercommunale SIBELGA
- Gestion des égouts publics : Suivi et coordination de la rénovation et de la construction des équipements d'égouts en voiries communales, avec l'intercommunale HYDROBRU
- Gestion des concessionnaires : Coordination et suivi des interventions des concessionnaires en voiries communales.
- Gestion de travaux de voirie hors concessionnaire : Suivi et coordination de dossiers et chantier de réaménagement de voirie via emprunts, subsides, PTI,...

De manière générale, le département Infrastructures & Développement Urbain contribue à une revitalisation urbaine, sociale et économique des différents quartiers de la Commune de Molenbeek-Saint-Jean en développant différents types de projets, allant de constructions, par exemple des logements, des écoles, des infrastructures de proximité, aux (ré)aménagements de voiries.

La Division technique du département Infrastructures & Développement Urbain compte 38 personnes.

II. ACTIVITES :

1. Aménagement des voiries - PTI

PTI 2013-2015

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Sonatine, Sérénade et du Caprice. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 25 juin 2018.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Melpomène, Calliope. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu en 10 avril 2018.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Verheyden: Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 02/05/2018.

- « Projet 09 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Bouvier. Le chantier est terminé, la réception provisoire a eu lieu le 25/10/2017.

- « Projet 13 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet des rues Bonnevie et de Geneffe et du Parc Bonnevie. Le chantier est en cours.

PTI 2016-2018

- « Projet 01 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue des Myrtes. Le chantier est en cours, celui-ci terminera pour le mois d'octobre 2018.

- « Projet 02 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la Place Mennekens. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 03 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Une convention avec la Commune de Koekelberg a été approuvée. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 04 » :

Marché de services ayant pour objet les Etudes préalables aux travaux de réaménagement complet de la rue Van Hoegaerden. Les études ont été commandées.

- « Projet 07 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de la rue des Bougainvillées. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

- « Projet 08 » :

Marché de travaux ayant pour objet le réaménagement complet de l'avenue du Scheutbos. Le marché sera attribué avant la fin de l'année 2018.

2. Travaux de voiries

Réfection des trottoirs du boulevard Edmond Machtens

L'avis de marché pour les travaux a été notifié le 23 juin 2017 par e-notification. Les travaux sont terminés et la réception provisoire aura lieu en Août 2018.

Réaménagement du trottoir de la rue Alphonse Vandenpeereboom, côté terrain SNCB

Marché de services : le collège a attribué le marché le 23 08 2016.

Marché de travaux relatif à la fourniture et la pose de coussins berlinois sur le territoire de la commune

La notification de la commande pour le marché de 2016 a eu lieu le 13 janvier 2017. Le Collège, en sa séance du 29 mai 2017, a accepté les conditions d'un nouveau marché de travaux. Les demandes d'offres, à faire parvenir pour le 28 août 2017, ont été notifiées le 29 juin 2017.

Les coussins berlinois ont été placés sur le territoire molenbeekois. Une prochaine réunion est prévue avec l'entrepreneur pour planifier les autres interventions.

La rédaction du cahier des charges pour le prochain marché est en cours.

3. Entretien extraordinaire des voiries

Entretien des voiries en revêtement hydrocarboné

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements asphaltiques de différentes rues. L'avis de marché de travaux (accord approximatif - marché bon de

commande) a été notifié le 27 juin 2017. Les travaux sont planifiés pour les rues Béguines, (tronçons entre Reimond Stjins et Louis Mettwie) , Rotterdam (actuellement vivaqua refait les égouts et aura fini d'ici décembre 2018), Rue du serpolet (asphalte).

Entretien des revêtements en pavage

Marché de travaux ayant pour objet l'entretien et la réfection des revêtements en pavage. L'avis de marché de travaux (accord approximatif – marché de bon de commande) a été notifié le 27 juin 2017. Les travaux pour les rues suivantes sont déjà planifiés, Béguines (trottoirs entre Reimond Stjins et Louis Mettwie), trottoir de la rue de Rotterdam, trottoir de la rue Moortebeek, Trottoir de la rue Hoogbosch, Rue du serpoelt (trottoir)

B1. SIGNALISATION

SIGNALISATION ROUTIERE

1. Achat d'équipement de signalisation routière

Fourniture (et placement) de mobilier urbain

Marché de travaux ayant pour objet la fourniture et placement de mobilier urbain. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 29 juin 2017.

Le matériel suivant a été livré par la firme TRAFIROAD :

- Barrières Nadar, Croix de Saint-André et demi-sphères
- Les poteaux galvanisés pour support de signalisation
- Les Arceaux vélos
- Les panneaux de signalisation

Les prochaines livraisons (potelets fixes, amovibles, etc..) seront prévues pour le mois d'août 2018.

Marquage routier

Marché de travaux ayant pour objet divers aménagement relatifs aux marquages routiers. Les courriers d'appel d'offre, à faire parvenir avant le 28 août 2017, ont été notifiés le 22 juin 2017.

Les passages suivants ont été réalisés par la firme SIGNCO :

- La rue de Belle au Bois Dormant
- La rue des Bougainvillées
- L'Avenue des Tamaris
- L'Avenue du Scheutbosch
- Le carrefour Picard/Ribaucourt
- Le carrefour Ulens/Avenue du port
- Le carrefour Intendant/Avenue du port
- Rue Van meyel
- Parvis Saint-Jean Baptiste

Les prochaines interventions sont planifiées pour août 2018.

B2. PAVAGE

I. MISSIONS :

Divers travaux ont été effectués en collaboration avec d'autres services, notamment avec les ateliers communaux.

Participation à l'organisation des festivités qui se sont déroulées sur le territoire de notre commune, pose de signalisation, de barrières nadar, ...).

II. ACTIVITES :

Travaux habituellement effectués par ce service :

- Tous les travaux d'intervention sur la voie publique comprenant la pose et le remplacement du mobilier urbain (potelets, barrières, poubelles).
 - Pose et entretien de la signalisation routière.
 - Marquages routiers.
 - Réfection des revêtements de sol dans les écoles et autres bâtiments communaux.
 - Réparation des espaces de jeux.
 - Intervention pour les autres services communaux (terrassements, tranchées, démolitions).
 - Réfection et installation d'égouts en dehors du domaine public.
 - Réfection des revêtements dans le domaine public (asphalte, pavés, dalles, ...).
 - Dépannages occasionnels à caractère urgent chez les particuliers pour des problèmes d'égouttage.
 - Déplacement et pose de barrières NADAR pour divers évènements.
 - Participation en main d'oeuvre à diverses festivités.
 - Interventions dans les parcs (réfection des chemins, de l'égouttage, pose de bancs, de panneaux d'indication, ...)
-

DEPARTEMENT AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION IMMOBILIERE

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A. Urbanisme

B. Inspection Urbanistique

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE - ADMINISTRATIF

A. Logements Temporaires

B. Habitat/Cellule Logement

C. Gestion Administrative

D. Hôtel Social

DIVISION LOGEMENT ET GESTION IMMOBILIERE - TECHNIQUE

A. Gestion Infrastructures Communales

B. Service Ateliers

DIVISION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A. URBANISME

I. MISSIONS :

Le service de l'urbanisme remplit des missions de gestion administrative et d'actions sur le territoire communal dans le but d'améliorer le patrimoine bâti et le cadre de vie des citoyens de la Commune.

Le travail quotidien du personnel du service se fait suivant 4 axes :

- Information :
 - au public
 - aux professionnels (architectes, notaires, entrepreneurs, avocats,...)
 - aux services communaux (mobilité, travaux publics, service juridique, projets subsidiés, cellule logement, service plantation, police...)
- Traitement des demandes de Permis d'urbanisme et Certificats
- Traitement des demandes de Permis d'environnement
- Etudes urbanistiques

Au cours de cette année le service de l'urbanisme a repris au sein de sa structure la délivrance des permis d'environnement afin de ne créer à termes qu'un seul point d'entrée des permis d'urbanisme et d'environnement ou des permis mixtes.

Les objectifs sont :

- L'amélioration de la qualité des façades avant et arrière
- La dédensification et la verdurisation des intérieurs d'îlots
- L'amélioration de la qualité des logements
- La gestion de la division des maisons unifamiliales et le maintien de grands logements
- Un suivi permanent des chantiers effectués suite à permis d'urbanisme (contrôle des conditions)
- La gestion de l'aménagement de l'espace public
- L'étude de l'impact des antennes (paraboles, GSM,...)
- L'accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Le respect de l'isolation thermique des bâtiments

Le personnel du Service de l'urbanisme se compose de 33 personnes :

- D'une chef de division
- D'un responsable du service de l'urbanisme
- D'une responsable des inspections ;
- 10 architectes
- 9 inspecteurs
- 9 administratifs

II. ACTIVITES :

Les tâches du service de l'urbanisme sont diversifiées, complexes, personnalisées et touchent aux thématiques suivantes :

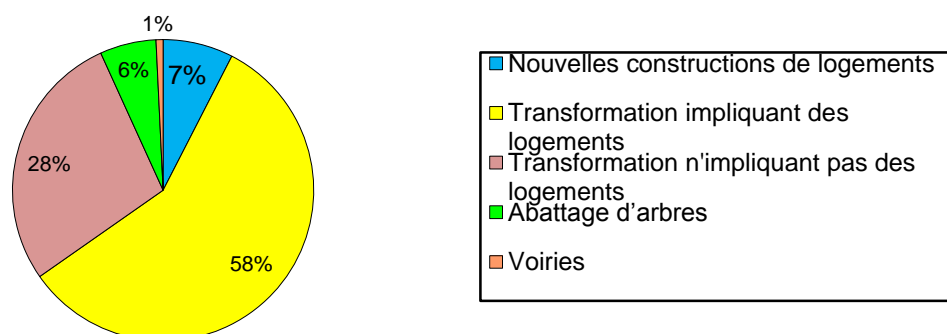
I - MATIERES ADMINISTRATIVES

1. Permis d'urbanisme
2. Permis d'environnement
3. Certificat d'urbanisme
4. Permis de lotir ou de modification de lotissement
5. Recours (refus de permis d'urbanisme ou de lotir)
6. Etudes et projets urbanistiques
7. Attribution de numéro de police
8. Coordination entre les services communaux
9. Primes à la rénovation
10. Suivi des études de performance énergétique des bâtiments
11. Frais d'introduction des demandes de permis d'urbanisme
12. Frais d'introduction des demandes de permis d'environnement
13. Taxe de bâtisse
14. Charges d'urbanisme
15. Renseignements urbanistiques
16. Divisions de biens
17. Frais de copie de documents
18. Taxe sur les logements et commerces surnuméraires

1. LES PERMIS D'URBANISME

a. Répartition selon l'objet de la demande

Pour la période considérée, **265 (248)*** demandes de permis ont été introduites dont la répartition est la suivante :



Introduits en 2017/2018	Nombre de dossiers (*)	%	%(An passé)
Nouvelles constructions	20 (14)	7 %	6 %
Transformation impliquant des logements	153 (148)	58 %	60 %
Transformation n'impliquant pas des logements	74 (77)	28 %	31 %
Abattage d'arbres	16 (6)	6 %	2 %
Voirie	2 (3)	1 %	1 %
Total	265 (248)		

- 46% des demandes de PU introduites cette année découlent d'une régularisation (121 dossiers) contre 41% l'année passée (101 dossiers).
- 344 (568) nouveaux logements ont été demandés pour des nouvelles constructions.

On peut constater que le nombre de dossiers introduits a augmenté (+6%).
La ventilation par type de demandes reste assez similaire d'une période à l'autre, il faut noter l'augmentation des dossiers de régularisation touchant des logements suite aux contrôles renforcés dans ce domaine.

* les chiffres entre parenthèses représentent les chiffres de la période précédente

b. Répartition selon la procédure

Au cours de la période considérée, **461** (426) dossiers de demande de permis ont été étudiés.

Ce chiffre provient de la somme des 'nouveaux dossiers', des dossiers 'incomplets' des périodes précédentes et des dossiers demandant des 'plans modificatifs'.

En effet, de nombreux dossiers sont 'incomplets' au vu de l'imprécision des dossiers remis (manque de documents administratifs, erreurs dans les situations existantes, incohérence des demandes,...). Ces dossiers nécessitent un suivi particulier, technique et administratif, pour effectuer la procédure dans des délais raisonnables.

De nombreux autres dossiers suscitent l'introduction de 'plans modificatifs' afin de ne pas être refusés directement et de permettre un avancement plus favorable de ceux-ci.

Le traitement de ces dossiers peut donc s'étaler sur 2 voire 3 ans selon la rapidité de réaction des demandeurs.

Le programme régional NOVA (plate-forme de gestion des demandes de permis d'urbanisme) est pleinement utilisé par le service.

Cependant, le nombre de documents produit n'a pas diminué.

Pour un permis délivré, il faut produire :

- Une attestation de dépôt ;
- Un ou plusieurs avis de réception de dossier incomplet ;
- Un avis de réception de dossier complet ;
- Adresser un dossier à la région lors de rapport ou d'étude d'incidences ;
- Adresser un dossier aux membres de la commission de concertation ;
- Une affiche d'enquête publique ;
- Un avis de commission de concertation ;
- Un avis préalable au Collège ;
- Un permis ou refus de permis d'urbanisme ;

▪ Proportion de permis-refus et complets (en cours)-incomplets traités en 2017/2018 :

	DOSSIERS TRAITES EN 2015/2018	PERIODE PRECEDENTE	EVOLUTION
INCOMPLETS	129	94	+37%
COMPLET – EN COURS DE PROCEDURE	107	100	+7%
PERMIS DELIVRES	160	167	-4%
DOSSIERS REFUSES	65	65	0%
TOTAL	461	426	+8%

Nous pouvons constater que le nombre de dossiers traités est constant (entre 400 & 500)

Sur les **265** (248) dossiers introduits pendant la période considérée, **26%** (29%) des dossiers, 55 (64) PU et 14 (8) refus, ont été finalisés dans cette même période ; **33%** (33%) sont en cours de procédure et **41%** (38%) sont demeurés incomplets (ces chiffres n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessus).

- Nombre de dossiers traités sur l'année considérée en rapport avec l'année d'introduction :

Sur **461** (426) dossiers traités en 2017/2018, **265** (248) dossiers ont été introduits en 2017 / 2018, **196** (178) proviennent de dossiers introduits entre 2015 & 2017 mais étaient soit restés 'incomplets' soit en attente de 'plans modificatifs'.

Il est à noter que suite à une modification de la procédure, certains dossiers de 2015 début 2017 sont déclarés périmés.

- Commission de Concertation: **189** (168) dossiers (dont **173** (144) soumis à enquête publique)

Les dossiers soumis à la commission de concertation nécessitent de la part du service un travail d'analyse et de suivi particulier. En effet de nombreuses réunions préparatoires sont organisées afin de prendre en considération l'ensemble des facteurs liés au dossier. Ces dossiers nécessitent également un traitement administratif plus conséquent (convocation, affiches rouges, gestion de l'ordre du jour, suivi de la journée de CC, PV, information au public...)

Sur la période considérée 189 dossiers avaient été présentés en commission de concertation soit une augmentation de 12 %.

2. LES PERMIS D'ENVIRONNEMENT

- Nombre de dossiers traités sur la période considérée :

Tableau procédure

Classe	Accusé réception	Enquêtes publiques	Octrois	Refus
III	21	-	-	-
II	26	22	20	6
1B	-	13	8	5
1C/1D	-	-	11	1
Total	47	25	39	12

Les dossiers de classe 2 & 3 sont entièrement traités par la Commune avec organisation d'une enquête publique pour les classes 2.

Pour les installations de classe 1B, le service doit transmettre dans les 10 jours le dossier à Bruxelles Environnement (ex IBGE). Cette dernière informe l'administration communale pour prendre les mesures de publicité, après l'enquête publique le dossier passe en commission de concertation. La Commune dispose d'un délai de 30 jours après la réunion de la commission de concertation pour rendre son avis et le transmettre à Bruxelles Environnement.

3. LES CERTIFICATS D'URBANISME

Pour l'année considérée :

1 demande introduite, 0 certificat refusé. (0 l'an passé)

4. LES PERMIS DE LOTIR : NOUVEAUX & MODIFICATIONS

Pour l'année considérée : 1 demande introduite, 1 permis délivré, 0 refus.

5. RECOURS SUR REFUS DE PERMIS D'URBANISME

Il a été procédé à la préparation et l'envoi de **14** (15) dossiers de recours au Collège d'Urbanisme ou au Gouvernement.

Ces dossiers proviennent des demandeurs non satisfaits du résultat de leur dossier.

Ceci implique d'établir 3 copies des dossiers, la signature des autorités communales et l'envoi au collège d'urbanisme.

Ces dossiers doivent être traités dans des délais très brefs (10 jours), ce qui oblige notre service administratif d'être très flexible mais retarde inévitablement le traitement des permis au quotidien.

Au-delà de ce travail administratif, cela implique une nouvelle analyse par la suite afin d'accompagner la procédure juridique par des arguments techniques (architectes).

6. ETUDES ET PROJETS URBANISTIQUES

En cours d'étude :

- Approbation du PPAS 'Gazomètre' ;
- Approbation du PPAS 6D ;
- Approbation de l'abrogation partielle du PPAS 'Léopold-II C*' ;
- Abrogation du PPAS Genot, en cours de procédure ;

Le montant des subsides régionaux s'élève à 60%

7. ATTRIBUTION DE NUMERO DE POLICE

Le service urbanisme a également pour tâches l'attribution de numéros de police pour des nouveaux immeubles ou des modifications d'existants (19 dossiers).

8. COORDINATION ENTRE SERVICES COMMUNAUX

Le service urbanisme est couramment appelé à participer à diverses réunions thématiques ou de coordination notamment en rapport avec l'élaboration des contrats de quartier et des projets communaux menés par les services des projets subsidiés, de la mobilité des travaux publics et des plantations.

9. PRIMES A LA RENOVATION

Le service distribue les formulaires de primes et explique les conditions d'octroi ainsi que la marche à suivre pour les obtenir.

Le service doit également donner son accord sur les travaux proposés.

Ces primes régionales sont de 2 types :

- rénovation de logement ;
- embellissement de façade suivant la recommandation couleurs autorisée par le Collège.

10. SUIVI DES ETUDES DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

La modification de la réglementation énergétique concernant l'isolation thermique et la ventilation des bâtiments a entraîné la modification de la composition des dossiers de permis.

Le traitement et le suivi sont menés par un agent PEB subsidié par Bruxelles Environnement.

11. FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'URBANISME

La perception de cette taxe a engendré un montant de **64.221,14 €** (64.000 €).

Le montant de cette taxe s'est stabilisé comme le nombre de dossier introduit ces 2 dernières années.

12. FRAIS D'INTRODUCTION DES DEMANDES DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Depuis janvier 2008, la délivrance de pièces et de renseignements administratifs à des particuliers ou à des établissements privés et la constitution de dossiers administratifs donnent lieu au paiement d'une redevance, voici ci-après le résultat de cette redevance en rapport avec le service permis d'environnement et de l'hygiène, au total cette taxe a généré en recettes **3.550,00 € (4.898,75 €)**.

Tableau recettes

Classe	Frais de dossier	Copies de permis
III	185 €	
II	1.965 €	150 €
1B	1.250 €	
Total recettes	3550 €	

13. TAXES DE BATISSE

Les dossiers soumis à la taxe de bâtisse ont permis de rapporter un montant de **74.097,53 €** (99.121.04 €)

Le montant actuel est largement supérieur à la moyenne sur plusieurs années, entre 40.000 € & 50.000 €, ce chiffre s'explique par la construction de grande ampleur sur le territoire communal.

14. CHARGES D'URBANISME

Un dossier a été délivré avec un montant de la charge d'urbanisme s'élevant à **192.147€** (0€)

Cette charge ne sera perçue par la Commune que dans le cas où le projet privé est mis en œuvre.

15. RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Les informations délivrées aux notaires et aux particuliers reprennent : les renseignements urbanistiques légaux, la confirmation du nombre de logements, la confirmation d'affectation.

Cette délivrance de renseignements a rapporté à la Commune **191.181,00 €** (211.241,12 €) engendrant environ **1.500** (1.560) courriers.

Depuis plus d'un an, les frais pour ces informations urbanistiques sont passés de 135 € à 80 € (uniformisation du prix sur les Communes Bruxelloises), d'où la diminution du montant total.

16. DIVISION DE BIENS, ACTES DE BASE, NOMBRE DE LOGEMENTS

Ces tâches consistent à informer le public et les professionnels sur la situation légale des biens (PU, PV, ...) et sur l'éventuelle nécessité de procéder à l'introduction d'une demande de permis.

Le nombre de demande est assez important : **160** (170).

17. FRAIS DE COPIE DE DOCUMENTS

La perception de cette redevance a engendré un montant de **292,25 €** (1.450 €).

18. TAXE SUR LES LOGEMENTS ET COMMERCE SURNUMÉRAIRES

Une des conséquences de l'établissement des procès-verbaux pour les divisions des logements et commerces sans permis d'urbanisme est l'établissement de la taxe sur les logements et commerces surnuméraires.

Le montant réclamé de celle-ci est de **556.700,00 €** (423.400 €)

B. INSPECTION URBANISTIQUE

I. MISSIONS :

Le service de l'inspection, a été créé en 2016 afin de rassembler en un seul service les matières telles que l'urbanisme et l'environnement mais également l'hygiène et le cadastre. La cellule socio-économique effectuant préalablement ces mêmes tâches de manière détachées, celle-ci a donc été insérée au sein de ce service. Le citoyen désireux de déposer plainte s'adresse désormais à un seul service.

Ce service a pour mission de veiller au respect de la réglementation en vigueur et ce, en accord avec la vision urbanistique actuelle afin de permettre l'amélioration du cadre urbain de la commune mais également de veiller à la légalité des logements.

Il se compose actuellement de deux équipes, l'une effectuant tous les contrôles de biens privés en termes d'urbanisme et permis d'environnement, l'autre visant l'hygiène et le cadastre.

Les activités sont directement liées aux plaintes reçues. Elles sont également liées aux actions ciblées (chantier sans autorisation, paraboles, affectations précises telles que commerces de voiture, lieux de culte ou également morcellement illégal de maisons unifamiliales)

II. ACTIVITES :

II – ACTION SUR LE TERRAIN

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. Amélioration de la qualité du cadre urbain
2. Contrôle de la mise en œuvre des permis d'urbanisme
3. Les infractions urbanistiques
4. Les infractions liées à l'absence de permis d'environnement
5. Sécurisation des chancres urbains
6. Renseignements sur les droits et devoirs des citoyens

B - Activités hygiène/cadastre/expulsions

1. Hygiène
 - a. Dératisation
 - b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux

- c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks
- d. Attestations pour les homes
- e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement
- f. Garderies privées
- g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects
- h. Déclarations d'abattage (moutons)
2. Cadastre
3. Expulsions

A - Activités urbanisme/environnement/socio-éco

1. AMELIORATION DE LA QUALITE DU CADRE URBAIN

1. Amélioration de l'habitat

- a. salubrité des lieux
- b. le respect des normes minimales (*notamment en fonction du RRU, code du logement*)
- c. les conseils techniques ;

2. Lutte contre les 'marchands de sommeil' ;

3. Amélioration de l'espace public et de l'esthétique des façades ;

4. Contrôle des conditions d'habitabilité en collaboration avec la cellule logement ;

5. Contrôle des 'commerces bruyants' en collaboration avec les services de la police

Le service effectue le contrôle de salles de fêtes, de culte, commerces de nuit, débits de boissons, snack, night shop, phone shop, café, asbl,... suivant les conditions des permis délivrés et les conditions du SIAMU.

L'ensemble de ces actions se traduit par une visite des lieux, une vérification de l'existence d'un permis d'urbanisme et éventuellement l'obligation d'introduire un permis d'urbanisme en régularisation.

2 . CONTROLE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PERMIS D'URBANISME

Depuis 2016, un agent du service suit l'ensemble des chantiers en cours avec les architectes afin de vérifier la mise en œuvre des PU délivrés et les conditions liées à ces permis.

Au total, 68 (89) visites ont été effectuées.

De ces visites, ont découlés 29 (27) constats d'infractions pour non-respect du permis dont 2 (5) procès-verbaux et 37 (57) constats de respect du permis dont 4 (6) procès-verbaux de cessation d'infraction.

A chaque visite un rapport est également dressé.

3. LES INFRACTIONS URBANISTIQUES

Les infractions urbanistiques concernent les thématiques suivantes :

- Les chantiers en cours ;
- Les changements d'affectations, les morcellements de biens et l'augmentation du volume bâti ;
- L'espace public (paraboles, façades, enseignes obsolètes, ...)

Les interventions font suite à :

- la mise en œuvre des permis d'urbanisme ;
- des plaintes par rapport à des travaux non-autorisés ;

et lors d'opérations policières avec vérification des autorisations existantes.

Suite à un constat d'infraction, plusieurs dispositions peuvent être prises :

- procès-verbal de constat d'infraction en matière d'urbanisme ;
- arrêt des actes & travaux (notamment lorsque les travaux sont en cours) ;
- mise sous scellés

Ces courriers sont également transmis à la Région, au cadastre, au parquet et au procureur du Roi.

- Les constats d'infractions urbanistiques

Les procès-verbaux d'infraction à l'urbanisme suivants ont été dressés concernant :

- 18 infractions pour changement d'affectation / utilisation non autorisée ; (13)
- 14 infractions pour division d'un logement ; (7)
- 16 infractions pour extension non autorisée / travaux de stabilité (démolitions, constructions,...) ; (16)
- 16 infractions pour modification de façade sans autorisation ; (20)
- 0 infractions pour panneaux publicitaires ou enseignes ; (7)
- 0 infractions pour modification du relief du sol ; (2)
- 0 infractions pour abattage d'arbres ; (3)
- 0 infractions pour aménagement d'une zone de recul ; (1)
- 3 infractions pour non-respect du phasage imposé dans les permis d'urbanisme de régularisation ; (5)
- 4 infractions pour non-respect du Titre XIII du règlement général sur les bâtisses ; (5)
- 0 infraction pour placement d'une installation fixe en voirie ; (1)

Dans le cas où un procès-verbal ne suffit pas et/ou que les propriétaires poursuivent les travaux en infraction, notre service procède à l'arrêt des actes et travaux (4 cette période) (8) voir à la mises sous scellés du bien (3 cette période) (5).

Les contrôles de la PEB (performance énergétique des bâtiments) ont conduit à l'établissement de 0 procès-verbaux (0).

0 procès-verbaux sur base du Règlement Général de Police pour le placement d'antenne parabolique en façade avant ont été dressés (0).

Enfin, 15 PV de cessation d'infraction ont été établis (20).

4. LES INFRACTIONS LIEES A L'ABSENCE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Pour le contrôle du respect du permis d'environnement et de la gestion du suivi administratif des installations classées, l'Ordonnance du 25 mars 1999 permet la constatation, la poursuite et la répression des infractions en matière environnementale.

Etablissements	Contrôles	Avertissements	Mises en demeures	PV	Arrêtés
1462 (1364)	372 (243)	113 (53)	49 (7)	4 (2)	

5. SECURISATION DES CHANCRES URBAINS

- a. Contrôle des immeubles dangereux (immeubles en ruine/vides ou squattés).
- b. Contrôle des bâtiments non dangereux mais laissés vides ou à l'abandon temporaire.
- c. Cas de bâtiments (ou biens) remarquables.

6. RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS ET DEVOIRS DES CITOYENS

Le Service répond à la population désireuse de connaître la législation touchant

- a. *La Constitution.*
- b. *Le Code Civil.*
- c. *L'Ordonnance Organique de Planification et de l'Urbanisme (OOPU)*
- d. *Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU)*
- e. *Le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS)*

Le service répond individuellement aux problèmes courants intervenant entre citoyens

- a. Sur les droits et devoirs du propriétaire
 - *propriétaires et locataires,*
 - *propriétaires mitoyens,*
 - *changement de propriétaire*
 - *propriétaires et la Loi*
 - Sur les droits et devoirs du locataire
 - Sur les droits et devoirs de l'exploitant

En général, ces renseignements se font oralement au guichet ou par téléphone mais des réponses écrites sont régulièrement rédigées et peuvent être évaluées à 300 lettres et e-mail.

B. ACTIVITES HYGIENE/CADASTRE/EXPULSIONS

1. HYGIENE

Plusieurs textes légaux fondent le cadre de travail dudit service (le COBAT, la Nouvelle Loi Communale, Ordonnance Régional du 17.06.1997, RRU, SIAMU, Code Bruxellois du logement) pour la prise en charge des matières concernant la salubrité ou la sécurité publique et également pour contrôler la qualité des denrées alimentaires proposées au public.

Tableau hygiène

	Courriers	Arrêtés	Abrogations	Contrôles	Attestations	Actions
Homes	4			3	6	
Crèches	3			3		
Snacks	23			47		
Dératisations	15					167
Procès-verbaux						
Débites de boissons	3		9		9	
Abattages					7	

C'est dans ce cadre très complexe du point de vue légal que le service communal de l'hygiène réalise régulièrement des actions et des contrôles dans les biens privés, en cas de conflit de voisinage suite à des nuisances dues au manque d'hygiène mais également dans les Homes, les crèches, les débits de boissons en vue d'en vérifier les conditions d'hygiène et de sécurité.

C'est souvent suite à une plainte que l'inspecteur de l'hygiène procède à l'inspection d'un lieu privé. Cependant, pour les établissements sociaux les contrôles se font d'initiative et pour ceux qui nécessitent la prise de mesures précises en vue de rendre les lieux salubres, un courrier est envoyé à la direction afin qu'elle procède à la mise en œuvre de ces mesures.

Les inspecteurs de quartier sollicitent aussi l'avis du service communal d'hygiène, lors de la procédure d'inscription au registre de la population de nouveaux arrivants sur le territoire communal, quand ils estiment que les conditions d'habitabilité ne sont pas réunies.

Ces contrôles permettent diverses formes de réactions et d'actions, lorsque les différentes parties concernées acceptent d'œuvrer ensemble pour remédier à la situation notamment :

- Un dialogue entre le service communal de l'hygiène, les propriétaires et les locataires qui permettent d'apaiser dans bien des cas un conflit éventuel ;
- Une prise de conscience des propriétaires quant aux lois et normes applicables en matière de salubrité de leurs biens et également leurs responsabilités civiles. Certains propriétaires par la suite procèdent à des aménagements pour les rendre salubres ;
- Une information exhaustive que les employés dudit service dispensent aux locataires sur le bon usage d'un logement, en vue d'en optimiser les conditions d'hygiène et ainsi éviter les facteurs qui favorisent un taux d'humidité élevé, la prolifération des moisissures et champignons ou tout simplement comment il faut procéder pour éviter des intoxications au monoxyde de carbone ou par de l'air vicié;
- Une pression qui oblige des propriétaires à faire vérifier les installations par des organismes agréés, pour les installations de chauffage et d'électricité ;

Cependant, si le constat indique qu'un danger réel pour la sécurité et la santé des occupants existe et que des travaux majeurs sur le bien sont indispensables, un courrier d'avertissement est adressé au propriétaire en vue de lui demander son intention face à la situation constatée, lui laissant un délai raisonnable. Si ce délai est dépassé sans que le propriétaire ne réagisse, alors un arrêté de fermeture est proposé aux autorités signataires conformément aux articles 133 et 135 de la nouvelle loi communale ; l'arrêté n'est abrogé que si les travaux conséquents sont réalisés et que des attestations des services agréés en matière d'hygiène et de sécurité sont produits.

Actuellement, le service se concentre prioritairement sur l'hygiène des établissements qui proposent des denrées alimentaires (**167** actions 103) et ceux qui proposent des services tels que les homes et les crèches.

a. Dératisation

Deux campagnes de dératisation sont réalisées (au printemps et en automne). La campagne se mène en concertation et en collaboration avec l'Intercommunale Bruxelloise de Distribution de l'eau (IBDE), qui en plus, gère les réseaux d'égouttage des 19 communes bruxelloises.

La commune assure la dératisation des espaces en surface et l'IBDE s'occupe de tout le réseau d'égout. De même, les appâts sont placés principalement, dans des lieux en corrélation avec les plaintes émises par les habitants. Ces opérations sont réalisées conformément aux prescriptions du cahier des charges.

Une dératisation à la demande des habitants est également effectuée par la société spécialisée sur base d'un contrat avec l'administration communale. Elle se rend chez l'habitant et y procède aux opérations requises, **167** interventions de dératisation ont été opérées chez les particuliers, la baisse des interventions est due à l'efficacité de la campagne de dératisation des égouts.

b. Désinfection & désinsectisation des bâtiments scolaires et autres biens communaux

Les interventions se font à la demande des services concernés et le travail presté par la firme qui a gagné le marché est satisfaisant à tout point de vue et ce en exécution du cahier des charges.

c. Certificats d'hygiène pour les débits de boissons et snacks

Le service des Classes Moyennes sollicite le service de l'Hygiène pour procéder à l'inspection quant aux normes de salubrité des lieux. **9** certificats ont été rédigés dans ce cadre.

d. Attestations pour les homes

25 homes pour personnes âgées se trouvent sur le territoire communal, les inspections dans ces installations concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité et les Attestations C requises. Nous n'intervenons que lors du renouvellement de l'agrément d'un home par la Communauté Française ou Flamande. 4 homes ont été contrôlés et 6 attestations C ont été délivrées.

e. Le contrôle dans les établissements non soumis à permis d'environnement

Le service communal de l'hygiène en collaboration avec les Inspecteurs du SIAMU et/ou de BRULABO, procède régulièrement à des inspections de contrôle dans les établissements occupés par le commerce de denrées alimentaires. Les observations émises dans ce contexte, concernent l'amélioration des mesures de prévention contre les incendies et/ou le respect de la qualité des aliments. A ce niveau, nous sommes satisfaits de la collaboration des tenanciers de ces établissements car en général, ils obtempèrent aux injonctions qu'ils reçoivent.

f. Gardereries privées

Le territoire communal compte 25 crèches dont 6 pré – gardiennats, l'administration communale en possède 6 et les 19 restantes sont des crèches privées ; les inspections dans ces installations en général, concernent le contrôle des mesures de sécurité en collaboration avec les services du SIAMU ainsi que la rédaction de rapports relatifs à la salubrité. L'état général de toutes les crèches est satisfaisant.

g. Enquêtes et échantillonnage de produits ou champignons suspects

Envoi de courrier et d'échantillons à BRULABO (nourriture suspecte, mérules, ...) pour l'identification des éléments pathogènes, c'est un moyen qu'on n'utilise pas souvent étant donné le côté délicat du prélèvement et du conditionnement des échantillons.

h. Déclarations d'abattage

Dans le cadre du processus de contrôle de la sécurité des denrées alimentaires, le service délivre les certificats autorisant l'abattage et le transport des ovins et caprins.

7 certificats ont été délivrés, ce chiffre faible est dû essentiellement au boycott de la fête musulmane du sacrifice du mouton.

2. LE CADASTRE

Le département du Cadastre, annexé à celui de l'Hygiène, dispose d'un équipement informatisé.

Il incombe à l'employé du Cadastre de renseigner les services des administrations ou de la Police au sujet de l'identité d'un propriétaire, la superficie ou le revenu cadastral annuel d'un bien.

Le nombre de demandes de recherches cadastrales n'est pas aisé à comptabiliser toutefois en moyenne le service enregistre environ trois demandes quotidiennes.

La police et divers services communaux ont régulièrement recours à ses services. Trois fois l'an, le service du Cadastre établit une liste détaillée de renseignements cadastraux concernant toutes les modifications d'ordre urbanistique intervenues sur le territoire de la commune.

Le contrôle cadastral des biens immobiliers permet une réévaluation des revenus cadastraux des biens concernés (formulaires 220 et les formulaires 43B). Plus de **1000** 750 courriers ont été envoyés aux propriétaires ayant des biens répertoriés comme étant sans confort et les contrôles effectués, pour cette période écoulée, ont abouti à une réévaluation du cadastre pour **946** 635 biens.

Année	Montants	Augmentation	Différentiel service
2010	-46.322.607	Année de référence	
2011	45.940.559	-382.048	
2012	46.613.922	291.315	
2013	46.657.646	335.039	Début du service
2014	47.334.924	1.012.317	677.278
2015	47.460.153	1.137.546	802.507
2016	50.155.258	3.832.651	3.497.612
2017	50.382.439	4.059.832	3.724.793

3. LES EXPULSIONS

Les expulsions et les restitutions en collaboration avec les huissiers de justice et la police. Les biens de l'expulsé sont évacués sur la voirie publique par une équipe de déménagement privée, puis, l'équipe d'ouvriers communaux charge ces biens dans un ou plusieurs véhicules afin de les entreposer dans le dépôt communal sis rue des Quatre Vents, 49.

Tableau expulsions

Nombre des expulsions	Restitutions	Annulations	Cases vidées
105 (100)	18 (15)	49 (17)	25 (30)

Le travail de l'agent communal consiste à collecter des renseignements au sujet de l'expulsé et à établir une liste des biens expulsés, leur état et l'emplacement qui leur sera réservé dans le dépôt communal. Cette liste est soumise au Service du Contentieux qui prend contact avec l'expulsé. Si l'intéressé se présente dans les 6 mois suivant sa date d'expulsion, l'agent communal s'occupe de la restitution des biens. Il a été procédé à 105 expulsions et à 18 restitutions durant la période comprise entre le 01/08/2017 et le 31/07/2018.

III. CONCLUSION

Le nombre de dossiers de permis d'urbanisme introduits sur la période considérée a diminué **288** (317).

Durant la période considérée, le service urbanisme a traité **502** (509) demandes de permis d'urbanisme ce qui est toujours au-dessus de la moyenne annuelle située entre 420 & 480 dossiers des années précédentes.

Voici les recettes détaillées:

- la taxe de bâtisse **74.097,53 € (99.121,04 € / 91.187,6 € / 28.976 € / 92.794 € / 71.720 € / 48.891 € / 36.859 € / 44.395 € / 194.509 € / 101.991 €)** ;
- la redevance sur la gestion des dossiers d'urbanisme **64.221,14 € (64.000 € / 52.925 € / 79.555 € / 69.240 € / 26.540 € / 24.075 € / 39.029 € / 41.310 € / 41.480 € / 17.815 €)** ;
- la redevance sur la gestion des dossiers d'environnement **3.550,00 € (4.898,75 € / 6.449,65 €)** ;
- la redevance sur les renseignements urbanistiques **191.181,00 € (211.241,12 € / 173.090 € / 199.454 € / 134.372 € / 83.415 € / 93.621 € / 90.900 € / 74.392 € / 67.865 € / 93.750 €)** ;
- la redevance sur la copie de documents **292,25 € (1450 € / 3.265 € / 2.896 € / 2.606 € / 1.173 €)** ;
- la taxe sur les logements et commerces surnuméraires **556.700,00 € (423.400 € / 426.650 € / 147.900 €)**
- Charge d'urbanisme : **192.147 € (0€)**

Il est à noter que le montant global des 'recettes' **1.082.188,92 €** (804.080,91 € / 826.085,25 € / 495.696 € / 328.561 € / 201.073 € / 170.732 €) a augmenté de **34 %** .

Nous pouvons également remarquer une augmentation des revenus cadastraux passant de 50.155.439 € à 50.382.439 €, soit une augmentation de **227.481 €**, ce qui fait un total cumulé de **1.309.669,92 €**

Nous disposons toutefois de peu de prise sur ces montants. Ceux-ci dépendent directement du nombre de dossiers introduits, du type de procédure, du contenu des demandes, de l'ampleur des projets et des procès-verbaux établis.

Cet important accroissement s'explique par le fait du maintien des montants des 'anciennes' taxes, avec notamment, un fort accroissement du montant de la taxe sur les logements surnuméraires et la 'création' d'une nouvelle recette correspondant aux charges d'urbanisme.

Le service a également participé à des comités d'accompagnement pour de grands projets sur d'autres communes (site de Tours & Taxis,), à de nombreuses réunions extérieures concernant la modification de réglementations en vigueur (RRU, PRAS, Cobat, actes et travaux de minimales importances,), réunions à l'urbanisme régional (avant-projet,...), visite de futurs projets, de chantier,....

Au niveau de la gestion des dossiers de demandes de permis d'urbanisme et des renseignements urbanistique, nous sommes dans les délais légaux pour le traitement de ceux-ci.

DIVISION LOGEMENT ET GESTION **IMMOBILIERE ADMINISTRATIF**

A. LOGEMENTS TEMPORAIRES - D. HOTEL SOCIAL

I. MISSIONS :

Le Service des Propriétés Communales est chargé de la location des biens immobiliers communaux et, à ce titre, il assure la gestion de la :

- location à titre d'habitations à caractère social (361 logements, hors logements de transit) :

Adresse	N° de police	Nombre de logement
Rue de l'Avenir	019A	04
Rue de Bonne	027	11
Rue Fernand Brunfaut	044	04
Rue du Cinéma	023	03
Rue de la Colonne	001	01
Rue du Comte de Flandre	003	8
	047	13
Rue de Courtrai	040	02
Rue Jean-Baptiste Decock	099	07
Avenue Jean Dubrucq	096	07
Avenue Jean Dubrucq	224	08
Rue de l'Ecole	021	02
	029	03
	039	01
	053	02
Rue des Etangs Noirs	078	07
Rue Fin	016	04
	020	04
	022	04
	037-039	02
	038	03
Chaussée de Gand	163	13
	375	08
Rue Heyvaert	122A	02
Rue des Houilleurs	19A	03
Quai de l'Industrie	059	17
	091	16
Rue du Jardinier	077	01
Rue Eugène Laeremans	018	05
Rue Le Lorrain	008	07
Boulevard Léopold II	103	04
Rue de la Lys	068	01
Quai de Mariemont	059	13
Rue du Maroquin	014	04
	026	01

Rue Mommaerts	001	03
	001A	02
	001B	01
	003A	02
	003B	02
Rue François Mus	024	03
Rue du Niveau	003	02
	030	01
	040	01
	048	01
Rue des Osiers	008	02
Rue de la Perle	017	03
Petite Rue Courtois	001	06
	003	01
	005	01
Place Communale	030	01
Rue des Quatre-vents	053	10
	055	01
	079	03
	182-184-186- 188	08
	192	06
Rue Ransfort	030	01
	040	03
Rue du Ruisseau	021	03
Rue Saint-Martin	003	01
	005	01
	006	03
	008	01
	009-011-013	04
	010	01
	012	01
	014	01
	015-017-019	04
	016-018	04
	020-022	04
	021-023-025	04
	024-026	04
	027-029-031	04
	028	07
	033-035-037	04
Rue Sainte-Marie	037	04
Rue Tazieaux	038	06
	040	06
	043	07
Rue Vanderdussen	063	08
Rue Albert Vanderkindere	021-023-027	05
Rue Vandermaelen	006	05
	013	02
	018	04
	026	01
Rue Wauters-Koeckx	008	05

- location de garages et d'emplacements de parking :

Adresse	N° de police	Nombre d'emplacement
Av. Jean Dubrucq,	082	17
Av. Jean Dubrucq,	224	8
Quai de l'Industrie,	059	11
Bd Léopold II,	170	24
Rue Le Lorrain,	008	8
Rue Tazieaux	032	2
Rue Tazieaux	040	23

L'occupation du parking situé Rue Tazieaux 040 est conventionnée avec la zone de Police Bruxelles Ouest.

- location de locaux à usage commercial ou associatif (infrastructures) :

Adresse	N° de police	Occupant
Rue des Béguines	101	crèche « Molenketjes »
Rue de Berchem	007	crèche « Olina »
Rue de Bonne	025	antenne ONE
Rue Fernand Brunfaut	042	crèche « Elmer »
Rue de la Colonne	001	a.s.b.l. « La Rue » + a.s.b.l. « Periphéria »
Rue de Courtrai	001	maison de quartier
Rue du Comte de Flandre	001	commerce: petite restauration
	013-015	« AJJA » (diverses associations + 1 restaurant social)
	047/RG	commerce: bijoutier
	047/RD	commerce « Cartouche ECO »
Rue Jean-Baptiste Decock	101	crèche « Molenketjes »
Avenue De Roovere	009	commerce : restaurant « Pythagoras »
Avenue Jean Dubrucq	082	diverses associations dont « Lire & Ecrire »
	226	crèche : « Le nid'Olina »
Rue de l'Ecole	039	commerce : laboratoire dentaire
Rue d'Enghien	051	crèche « Le petit train d'Olina »
Rue Fin	018	commerce : atelier « Ancienne usine Hainaut »
	034	jardin urbain géré par l'association « La Rue »
Chaussée de Gand	006	a.s.b.l. « La goutte d'huile »
	159	commerce : opticien « Optique des Etangs noirs »
	163A	commerce : charcuterie « Le palais de Balkis »

	165	commerce : opticien « Gold optique »
	171	commerce : banque « ATTIJARIJIFA »
	375	crèche : « Les couleurs d'Olina »
Rue de Geneffe	20	Association : ABEF
	22	crèche « Les mélodies d'Olina »
Rue de Gosselies	008	atelier + bureaux : CPAS
Quai du Hainaut	039-041	site Belle-Vue
Quai de l'Industrie	032	maison de quartier
Rue Pierre-Victor Jacobs	019	salle de sport – a.s.b.l. YES
Rue du Jardinier	75A	maison de la femme + crèche « Olina »
Boulevard du Jubilé	042	épicerie sociale : Amphora
Boulevard Léopold II	101	2 associations : Mission Locale de Molenbeek (bureaux) et Molenbeek Formation (restaurant)
	170 avant	pôle jeunesse
	170 arrière	a.s.b.l. « BAPA »
Rue de la Meuse	044	maison de quartier
Place Communale	028-029	commerce : en projet + occupation précaire en cours
Rue du Presbytère	019	a.s.b.l. « L.E.S. - FUTSAL Molenbeek »
Rue Sainte-Marie	039	commerce : friterie « Chez René »
	041	association : « De Vaartkapoen »
Rue Joseph Scholz		entrepôt : en projet
Rue Tazieaux	034	association : AJM
	045	association : Croix rouge de Belgique
Rue Vandenboogaerde	093	« Centre Communautaire Maritime » (diverses associations)
Rue Albert Vanderkindere	029	salle de sport – CLES
Rue Vandermaelen	005	association: Mission locale de Molenbeek
	018	crèche « Molenketjes »

- Location d'emplacements de terrain rue de l'Oiselet (5 emplacements)
- Location de différents terrains, la plupart à titre précaire

Suite à la reprise de la gestion des logements de transit par l'a.s.b.l. M.A.I.S., le service des propriétés communales assure les interventions techniques qui incombent au propriétaire des 23 logements situés :

- ✓ Rue du Cinéma, 021 et 023 (2 logements)
- ✓ Place Communale, 030 (1 logement)
- ✓ Chaussée de Gand, 163 (1 logement)
- ✓ Quai de l'Industrie, 059 (1 logement)
- ✓ Rue du Jardinier, 079 (1 logement)
- ✓ Rue Mommaerts, 001 (1 logement)
- ✓ Rue du Niveau, 003 (1 logement)

- ✓ Rue de la Perle, 017 (1 logement)
- ✓ Rue des Quatre Vents, 079 (2 logements)
- ✓ Rue Saint-Martin, 006 (1 logement)
- ✓ Rue Saint-Martin, 028 (5 logements)
- ✓ Rue Vandermaelen, 007 (6 logements)

Le service des propriétés communales assure le lien avec les copropriétés dont l'Administration communale fait partie :

- ✓ Complexe de garage du Domaine Fleuri - Boulevard Louis Mettewie (jusqu'au 10/05/17).
- ✓ Résidence Iris
- ✓ Immeuble « Vendôme » - avenue Jean Dubrucq 82-86
- ✓ Immeuble Cap-Horn - Rue Wauters-Koeckx 8
- ✓ Maison Maritime – Rue Vandenboogaerde 91-93

Le service des propriétés communales assure la représentation de l'Administration Communale dans ses relations de propriétaire avec ses voisins.

Le service intervient dans les processus d'acquisition ou de vente de biens immobiliers par l'Administration Communale.

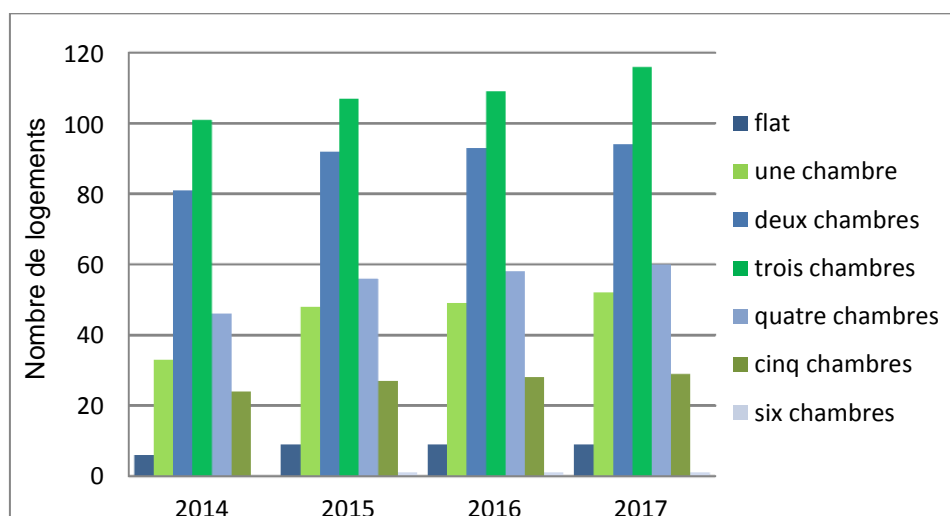
II) STATISTIQUES

1) Nombre de logements (hors logements de transit)

flat	9	2,49%
une chambre	52	14,40%
deux chambres	94	26,04%
trois chambres	116	32,13%
quatre chambres	60	16,62%
cinq chambres	29	8,03%
six chambres	1	0,28%
	361	

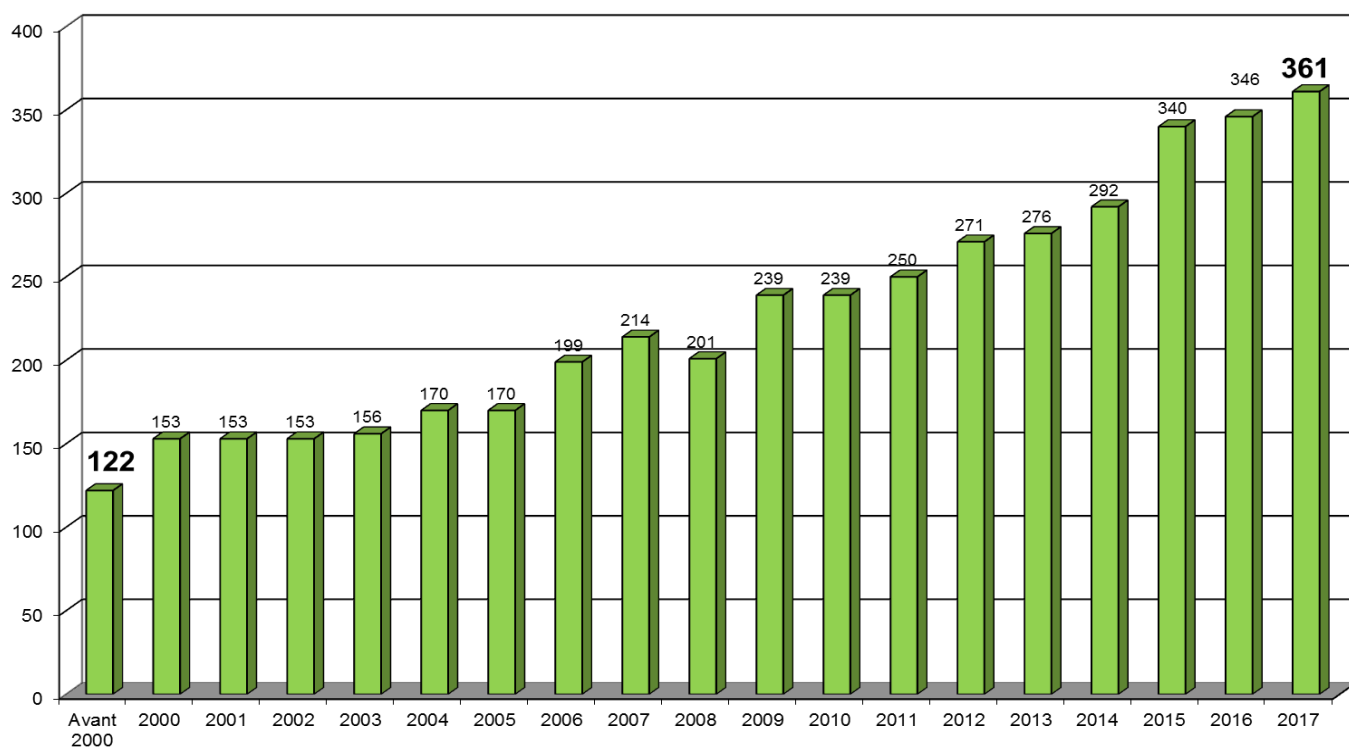
2) Evolution du type de logements (hors logements de transit)

-Nombre de chambres dans les logements-



Le nombre de logements n'a pas augmenté en 2018.

3) Evolution du nombre de logements (hors logements de transit)



Le nombre de logements n'a pas augmenté en 2018.

4) Prévision du nombre de nouveaux logements :

Quai de l'Industrie, 79: 11 logements
 Rue de Mexico 13 : 3 logements
 Place Communale 28 : 1 logement

5) Interventions des ouvriers

Période	Nombre d'interventions	Jours ouvrables (www.joursouvres.be)	Moyenne d'interventions journalières
01/01/14 – 31/07/14	342	146	2,3
01/08/14 – 31/07/15	699	252	2,8
01/08/15 – 31/07/16	954	253	3,8
01/08/16 – 31/07/17	965	252	3,8
01/08/17 – 31/07/18	1035	252	4,1

II. ACTIVITES :

Les activités principales du service, pour la période du 01.08.2017 au 31.07.2018, ont été les suivantes :

1. Dans le cadre de la gestion locative des logements, des infrastructures et des garages :
 - guichet d'accueil et d'information ;
 - contacts réguliers avec les locataires et les occupants ;
 - établissement et mise à jour du registre des candidats-locataires via ImmoAssist (au 31.7 2018 : 3.021) en vue de gérer l'ordre d'attribution des logements ;
 - Participation à la Commission d'Attribution des Logements Communaux (CALC) ;
 - Participation à la Commission d'Attribution des Locaux à Usage Commercial (CALUC) ;
 - Désignation de nouveaux locataires (ou mutation) : analyse des dossiers des candidats – sélection des candidats les plus anciens – contacts et visites avec les candidats potentiels – présentation des candidats retenus à la CALC – Entérinement de la proposition de CALC par le Collège des Bourgmestre et Echevins →pour la période écoulée : 12 attributions de logement à des candidats-locataires et 14 mutations de locataires ;
 - Analyse de la situation locative des locataires à l'échéance de leur bail avec reconduction lorsque les locataires sont toujours dans les conditions d'accès au logement communal ;
 - Négociations avec les occupants des infrastructures ;
 - Calcul des loyers et des droits d'occupation ;
 - Entrée-sortie locatives : rédactions et enregistrements des baux et des conventions d'occupations – reprise des compteurs – constitutions et libérations des garanties ;
 - Indexation des loyers et droits d'occupation, calculs des charges annuelles – transmission des données aux services de la Caisse et des Finances ;
 - Etablissement des états des lieux d'entrée et de sortie, avec calcul des dégâts ;
 - Maintenance des installations techniques et entretien des bâtiments : les interventions sont réalisées par les ouvriers polyvalents du service (voir II) STATISTIQUES 4) Interventions des ouvriers) et, le cas échéant, par les ouvriers des ateliers communaux. Des firmes privées interviennent pour des entretiens (installations de chauffage, châssis, égouttage, ...) et des travaux plus spécifiques (remplacement de chaudières, placement de revêtements de sol et de nouveaux châssis, travaux de toitures, rafraîchissement avant remise en location,...) ;
 - Le service assiste aux réunions de coordinations interservices dans le cadre de la création de nouveaux logements et d'infrastructures ;
 - Gestion de diverses tâches (indexations, décomptes de charges, demandes d'interventions techniques, appels des locataires, etc) via le programme de gestion locative (ImmoAssist) ;

2. Dans le cadre des relations avec les copropriétés

Le service assure la représentation de l'administration communale lors des assemblées générales des copropriétaires et la gestion des appels de fond. Il est l'interlocuteur des syndics.

Plus spécifiquement, dans le cadre de la Maison Maritime, il assure la gérance de la copropriété dans le cadre d'une convention de délégation de gérance.

3. Dans le cadre des activités de géomètre, de topographie et d'expertise immobilière :

- Les états des lieux divers : avant/après occupation, avec des voisins, infrastructures avant locations, calcul des dégâts locatifs...
- L'établissement de plans et de procès-verbaux de mesurage, de reprise de mitoyenneté, de division, ...
- les expertises et les mesurages de biens sollicités par les différents services communaux,
- L'établissement et le suivi d'une cartographie des propriétés communales,

La vérification de la conformité des taxes régionales à charge de la Commune

B. HABITAT / CELLULE LOGEMENT - C. GESTION ADMINISTRATIVE

I. MISSIONS :

1. Rappel des missions de la Cellule Logement

La Cellule Logement a été mise en place en 2006, reprenant les missions de contrôle de la qualité des logements exercées précédemment par le service de l'hygiène, mais dans une perspective d'action plus globale.

Ses principales missions sont :

- la lutte contre les logements insalubres (en ce compris les logements sinistrés) ;
- la lutte contre les immeubles à l'abandon ;
- la lutte contre les marchands de sommeil ;
- l'accueil, l'orientation et le conseil aux usagers.

Les agents de la Cellule Logement réalisent autant un travail de terrain (visites) qu'administratif.

Mener à bien ces différentes missions implique des axes multiples et complémentaires et requiert de développer la collaboration avec de nombreux acteurs.

De 2007 à 2015, la Cellule Logement avait été reconnue comme Observatoire local du Logement par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, recevant à ce titre un subside annuel de 25.000 EUR. Désormais, depuis 2016, la Région bruxelloise organise un appel à projets en vue d'élire des « observatoires locaux des logements inoccupés ». La Commune de Molenbeek a été lauréate de l'appel à projets 2017 (voir p. 6 de ce rapport). Pour rappel, elle avait également été lauréate de l'appel à projets 2016 (Inoccupation dans les barres d'immeubles).

2. Personnel pour l'accomplissement de ces missions

Pour la période concernée, la Cellule logement a été composée dans un premier temps de 5 personnes à temps plein¹, et ensuite de 4 personnes à temps plein (et 2,5 mois de 3 personnes à temps plein) :

- une coordinatrice faisant fonction, ainsi que chargée de la lutte contre les immeubles à l'abandon (Amandine De Cannière²) ;
- un coordinateur-adjoint (Hassan Ayaadi) ;
- deux assistant-e-s techniques/administrati-f/ves (Anissa Kefi³ et Roberto Vultaggio).

Une cinquième personne doit encore être engagée pour assurer la fonction de coordination.

II. ACTIVITES :

Les actions concrètes de la Cellule Logement se déclinent sous diverses formes :

1. Le contrôle de la salubrité/sécurité des logements (impliquant les collaborations avec d'autres services) ;
2. la coordination du Protocole (Commune-CPAS-Services de police) de lutte contre les marchands de sommeil et les logements insalubres ;
3. *le contrôle et la lutte contre les immeubles inoccupés ;*
4. *la coordination du Conseil consultatif du Logement ;*
5. *le guichet « Info Logement » ;*
6. *l'établissement des rapports techniques pour les demandes d'allocations de relogement.*

1. Contrôle de la salubrité/sécurité des logements

a) Traitement des situations

Dans une majorité des cas, l'ouverture d'un dossier intervient suite à la plainte d'un locataire. Elle peut aussi résulter de la demande d'un propriétaire, du CPAS, des services de police, des services communaux (population, urbanisme, incivilités, taxes, cadastre, SCAV, PUIC, etc...), de Sibelga ou encore d'organismes à caractère social ou administratif informés de problèmes de logement d'un habitant molenbeekois (exemple : service social des mutuelles, d'un hôpital, consultation des nourrissons de l'ONE, etc...).

Les étapes du traitement d'un dossier sont les suivantes :

- réception de la plainte (guichet, téléphone, courrier ou mail) et constitution du dossier ;
- visite du logement par un ou deux agents (accompagnés par d'autres services si nécessaire) avec réalisation d'un reportage photographique et prises de mesures (humidité, CO) le cas échéant ;
- établissement d'un rapport de visite circonstancié ;
- rédaction de courriers au locataire et au propriétaire/bailleur signalant les anomalies constatées et les réactions attendues⁴ ;

² En remplacement d'Isabelle Verhaegen depuis le mois de novembre 2017.

³ Arrivée le 4 juin 2018, en remplacement de Stéphanie Pireyn, qui a quitté la Cellule Logement mi-mars 2018.

⁴ Ces courriers seront signés par Monsieur le Secrétaire communal et soit par Madame la Bourgmestre (dans le cadre de l'article 135, § 2 de la Nouvelle Loi Communale), soit par Monsieur l'Echevin du Logement (dans les autres cas).

- contacts téléphoniques avec les intéressés (notamment en cas d'urgence) et avec tous tiers utiles ;
- contacts avec les locataires en vue de les informer, notamment lorsque l'occupation des lieux paraît elle-même pouvoir générer de l'insalubrité (manque de ventilation par exemple), les orienter et, éventuellement, remettre les parties en communication (la cellule logement servant bien souvent d'intermédiaire pour la reprise d'un contact entre bailleur et locataire) ;
- processus de dialogue – si possible – avec le propriétaire (par téléphone, sur les lieux ou en nos bureaux) en vue de déterminer les mesures à prendre et les travaux à effectuer et rappel des règlements et textes de loi existant en matière de logement. La Cellule Logement oriente celui-ci vers des associations en cas de besoin d'aide ;
- si nécessaire, procédure d'adoption d'un arrêté d'inhabitabilité en application de l'art.135 § 2 de la Nouvelle Loi Communale. Cette procédure suppose la possibilité, pour le propriétaire, d'être entendu préalablement (selon le principe de droit "*audit alteram partem*"), sauf les cas d'urgence (risque imminent pour la sécurité, incendie)⁵ ;

Cette audition n'est pas uniquement procédurale. Il arrive que les explications données par un propriétaire – de bonne volonté – amène la Cellule Logement à suspendre la prise d'un arrêté pour permettre (et surtout encourager) la réalisation de travaux. Le but recherché n'est pas la sanction mais l'amélioration d'une situation. Certains propriétaires ont besoin d'être conseillés ou « coachés ». Des litiges avec le locataire ou un défaut d'occupation « en bon père de famille » peuvent dans certains cas expliquer qu'un logement se soit dégradé ;

- En fonction des situations, le dossier est traité par la Cellule Logement seule, ou en concertation avec d'autres services ;
- Enfin, la Cellule Logement veille au contrôle des arrêtés d'inhabitabilité, ce qui implique des visites et des reprises de dossiers. Il s'agit d'un travail de longue haleine, le nombre total d'arrêtés non abrogés (pris entre 1993 et juillet 2018) s'élevant à 460 situations (pour 407 actes)⁶.

Suite à la réécriture du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres et inhabitables début 2016, et à la bonne collaboration entre la Cellule Logement et le Service Taxes, un plus grand nombre de propriétaires sollicite l'abrogation de l'arrêté qui frappe leur bien. Les visites de contrôle en vue d'abroger des situations réglées sont dès lors en augmentation, ce qui est un élément positif quant à l'évolution de la situation sur le terrain et à l'effet du travail mené.

b) Données chiffrées

Durant la période de référence la Cellule Logement a :

- **traité 319 dossiers**⁷ (178 entre août et décembre 2017 et 141 entre janvier et juillet 2018) ;
- procédé à quelques **311 visites** de logements (toutes situations confondues)⁸ ;

⁵ En cas d'arrêté résultant d'une interdiction de mise en location de l'Inspection régionale du Logement, l'audition ne se justifie pas, puisque la procédure a été suivie par ce service régional. La Commune agit dans ce cas comme exécutant d'un autre niveau de pouvoir, sur la base de l'article 133 de la Nouvelle Loi Communale.

⁶ Le nombre de situations correspond au nombre de logements concernés par l'arrêté. Le nombre d'actes équivaut au nombre d'arrêtés. Ex : un immeuble incendié composé de 8 logements : il y a 1 acte (prise d'un arrêté) et 8 situations.

⁷ Cela vise tant les nouveaux dossiers ouverts que le suivi de dossiers antérieurs. Le nombre s'élevait à 215 dossiers l'année passée et à 250 dossiers l'année d'avant.

⁸ Les visites interviennent dans le cadre du contrôle de l'insalubrité, mais aussi pour les allocations de relogement et le contrôle des arrêtés. Pour le rapport annuel 2014-2015, le nombre total de visites s'élevait à 397, à 200 en

- proposé aux autorités signataires (Bourgmestre) **29 arrêtés d'inhabitabilité** dont **10** dans le cadre de l'art. 135 NLC et **19** suite à **des interdictions de mise en location** de la Direction de l'Inspection Régionale du Logement. A titre de comparaison : 48 arrêtés durant l'exercice précédent ;
- procédé à **54 abrogations** (levées d'arrêtés), dont **37** abrogations d'arrêtés qui avaient été pris par la Commune (sur la base de l'art. 135, § 2 NLC) et **17** suite à une déclaration de logement conforme transmise par l'IRL. Soit **31** abrogations de moins qu'en 2016-2017 (ils s'élevaient alors à 85).
- **105** courriers ont été envoyés, en deux temps distincts, pour rappeler à des propriétaires l'existence d'arrêtés d'inhabitabilité antérieurs à 2008 frappant leur immeuble. L'année 2008 est l'année durant laquelle la taxe sur l'insalubrité des logements a été mise en place. L'envoi de ces courriers a impliqué la visite des lieux, la rédaction de rapports de visite, l'envoi de courriers si nécessaire, ainsi que la rédaction de l'acte d'abrogation de l'arrêté d'inhabitabilité lorsque tout était en ordre.

c) Collaboration avec les autres services

- avec le Service des Taxes : cette collaboration est quasi quotidienne vu l'existence de la taxe sur les logements frappés d'un arrêté d'insalubrité ou d'inhabitabilité. La Cellule Logement réalise de nombreuses inspections et reçoit un bon nombre d'administrés à son guichet, généralement au moment de l'enclenchement de la procédure de taxation. Une base de données commune créée en 2015 permet de croiser les déclarations des administrés dans le cadre de l'enrôlement avec les informations de la Cellule Logement.

Les effets de la révision du règlement-taxe sur les logements déclarés insalubres ou inhabitables (approuvé par le Conseil communal le 25 février 2016) sont visibles : nous parvenons à une plus grande efficacité d'application.

- La Cellule Logement travaille en étroite collaboration avec le Service de l'Urbanisme. Très souvent, des situations d'insalubrité découlent de travaux réalisés sans permis d'urbanisme, au mépris de la qualité du logement et des règles de l'art. Soit il est procédé à des visites conjointes, soit les services s'échangent des informations pour suivre et/ou ouvrir un dossier. Les rapports de la Cellule Logement peuvent également être transmis – via l'Urbanisme – au Parquet, en cas de poursuites pénales d'infractions urbanistiques (ce qui permettra au Procureur du Roi de savoir comment la situation a évolué).
- collaboration avec le service Population : en ce qui concerne les demandes de regroupement familial (128 demandes de renseignements, ce chiffre étant moins élevé que durant l'exercice précédent – il s'élevait à 170) mais également l'échange d'informations dans le cadre du Protocole (point 2). De plus, la Cellule Logement introduit dans le programme SAPHIR du service population lorsqu'un arrêté d'inhabitabilité frappe un bien. Le service population procède alors à l'inscription provisoire des personnes.
- collaboration avec la Direction de l'Inspection régionale du Logement : la Cellule Logement transmet des plaintes à l'IRL, après concertation avec leur service et après avoir obtenu leur accord (stratégie de travail mise en place entre la Cellule Logement et la Direction de l'Inspection régionale du Logement). Toutefois, sauf circonstances particulières, la Cellule Logement évite de se substituer systématiquement au locataire pour le dépôt d'une plainte, laissant à celui-ci la décision d'engager (ou non) cette procédure, vu aussi les conséquences d'une telle plainte sur la préservation du logement. De nombreux contacts interviennent avec l'IRL pour s'informer du suivi d'un dossier ou pour concertation.

2. Protocole de collaboration « Marchands de sommeil – Logements insalubres » (PMSI)

Pour la période 2017-2018, les éléments suivants peuvent être mis en exergue :

- Le groupe de liaison du Protocole s'est réuni, à l'initiative de la cellule logement (qui convoque, anime, coordonne et rédige les procès-verbaux de réunions), les 5/10 et 14/12/2017, ainsi que les 15/3 et 14/6/2018 ;

Chaque réunion réunit une dizaine d'intervenants, de l'administration (Bureau des Etrangers, Service Population, Urbanisme, Cellule Logement), des services de police (Service des Lois spécifiques, responsables de commissariats de la division de Molenbeek-Saint-Jean) et du CPAS (responsables de secteur, référent logement). Il y est question des situations en cours, des visites communes organisées/projetées, de la transmission d'informations par chacun des services, de questions organisationnelles, etc.

- Lors de la séance du Protocole du 5/10/2017, la Commune de Schaerbeek a été invitée afin que celle-ci nous présente son projet « ILHO » (Investigation Logement / Huisvesting Onderzoek), créé en vue de lutter contre les marchands de sommeil. Ce projet présente des similitudes avec le PMSI, tout en ayant une série de différences.
- Le bilan 2017 du Protocole a été établi. Il sera présenté pour prise d'acte au Conseil communal du 12/9/2018.
- **53** situations ont été transmises à la Cellule Logement par les partenaires du Protocole (**43** par les services de police, **8** par le CPAS, **2** par les services communaux), et de nombreuses visites effectuées dans ce cadre.

3. Immeubles inoccupés et abandonnés

Les dispositifs réglementaires et de taxation étant distincts, on distinguera les logements et immeubles de logements d'une part, des immeubles ayant une autre affectation (commerces, industries, bureaux, etc.) d'autre part.

a) Immeubles de logements et logements inoccupés

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean (Cellule Logement) dresse depuis plusieurs années une liste des biens inoccupés sur son territoire. Cette liste nécessite une actualisation permanente et implique une identification parfois difficile des situations. Au 31 décembre 2017, cette liste reprend **373** logements inoccupés⁹ sur le territoire communal (dont 284 logements gérés par des opérateurs publics).

Sur la période de référence, **14** plaintes ont en outre été transmises à la Cellule régionale des Logements inoccupés (9 durant le 2^e semestre 2017, 5 durant le premier semestre 2018), en vue qu'une amende administrative soit prononcée (dont 85 % sera rétrocedé à la Commune), contre 11 en 2016-2017.

Notons que l'introduction de ces plaintes entraîne un travail important en amont pour la Cellule Logement, les informations sollicitées étant nombreuses et la Commune étant en réalité appelée à faire un travail d'instruction et de collecte de données important pour le compte de la Région. Formellement, un constat d'inoccupation (durant plus de 12 mois) doit également être dressé.

⁹ Conformément aux prescrits du Code du Logement (art. 15, § 1^{er}). L'inventaire 2016 reprenait 93 logements.

Avant de transmettre une plainte à la Région bruxelloise, le service œuvre tout d'abord en amont au niveau local, par des contacts avec les propriétaires, pour rappeler leurs responsabilités, suggérer le recours aux agences immobilières sociales ou à des associations susceptibles de les soutenir dans des démarches de rénovation et de constitution d'un dossier de demande de primes.

Le travail en réseau avec les partenaires associatifs permet d'échanger des informations et d'ébaucher des propositions d'aide aux propriétaires disposés à faire évoluer leur situation. Un partenariat a notamment été mis en place avec l'asbl La Rue (dans le cadre du Contrat de quartier Cinéma-Bellevue à l'origine, mais qui s'est pérennisé).

La Commune n'a pas encore été en capacité de prendre des logements inoccupés en gestion publique.

Une première action en cessation (à charge d'un propriétaire qui laissait depuis de très longues années plusieurs appartements inoccupés et en très mauvais état) a été introduite par la Commune devant le Président du Tribunal de 1^{ère} Instance de Bruxelles fin 2015. L'ordonnance rendue par le Tribunal de 1^{ère} Instance le 27 janvier 2016 était favorable à la Commune mais le propriétaire en avait interjeté appel. La Cour d'appel de Bruxelles avait confirmé, par un arrêt du 2 juin 2017, le bien-fondé de l'action de la Commune et condamné ce propriétaire à réaliser une série de travaux et faire réoccuper les logements, une fois mis en conformité.

L'arrêt reprend la liste des travaux qui devront être réalisés en maximum six mois après la signification de l'arrêt, qui comprend notamment le raccordement au gaz, le remplacement des châssis, la mise en place d'une véritable installation de chauffage, le remplacement de l'installation électrique par une installation agréée, etc.

Des astreintes (250€/jour) sont en outre prévues en cas d'inexécution des travaux ou de non-remise en location, pour permettre une réelle effectivité à la décision.

L'arrêt a été signifié à la propriétaire le 3/07/2017. Le délai de six mois pour exécuter les travaux arrivait donc à expiration le 3/01/2018. Les agents de la Cellule communale Logement ont effectué une visite en date du 9/01/2018 afin de voir l'état de la situation. Lors de cette visite, il a été constaté que la situation était restée inchangée. Les astreintes ont dès lors commencé à courir. Un huissier de justice a été désigné par la Commune et a envoyé un commandement de payer à la propriétaire le 19/04/2018. Une saisie immobilière, en cas de non-paiement de la propriétaire, sera probablement envisagée.

Vu le succès de cette première action en cessation, une deuxième action en cessation a été entamée contre un propriétaire récalcitrant. L'audience d'introduction a eu lieu le jeudi 28 juin 2018.

D'autres actions spécifiques ont été menées par la Cellule Logement dans le cadre de l'inoccupation de logements :

- [Appel à projets 2017 « Analyse et exploitation approfondies des listings Sibelga et Hydrobru communiqués par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale »](#)

L'objectif de l'appel à projets « Observatoires communaux des logements inoccupés », lancé par la Région de Bruxelles-Capitale et actuellement encore en cours, est de permettre aux communes bénéficiaires de mener une action spécifique en matière d'identification et de lutte contre les logements inoccupés sur tout ou partie de leur territoire et d'expérimenter différentes méthodologies de repérage.

La Commune de Molenbeek-Saint-Jean a choisi d'analyser et d'exploiter de manière plus approfondie et systématique les listings Sibelga et Hydrobru, et de développer une méthodologie de détection des logements inoccupés sur cette base-là. Les listings sont actuellement utilisés comme indices supplémentaires pour appuyer les constats d'inoccupation basés sur d'autres éléments (signalements de logements inoccupés par d'autres personnes, services communaux ou associations, constats d'abandon ou d'inoccupation lors de nos passages en rue, recherche dans le registre de la population, données de l'urbanisme, ...). Il s'agit donc d'inverser la méthodologie.

Les listings Sibelga et Hydrobru nous sont communiqués chaque année par la Cellule de lutte contre les logements inoccupés de la Région de Bruxelles-Capitale, après qu'on leur ait transmis la délibération du Collège des Bourgmestre et Echevins nous autorisant à les demander. Ces listings recensent les immeubles dont les consommations d'eau et/ou d'électricité (Hydrobru et Sibelga) sont inférieures au seuil de consommation fixée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Un subside de 25.000 € est alloué à cet effet.

- Appel à projets 2018 « Mettre fin à l'inoccupation par l'introduction d'actions en cessation devant le tribunal de première instance »

L'objectif du projet est de lutter contre les logements inoccupés de longue date en raison du comportement du propriétaire, en introduisant des actions en justice pour faire cesser ces inoccupations.

La Commune de Molenbeek-saint-Jean n'a malheureusement pas été sélectionnée pour cet appel à projets.

b) Immeubles non affectés au logement

39 procès-verbaux (constats d'inoccupation) ont été dressés pour cette catégorie d'immeubles (18 durant le second semestre 2017, 21 durant le premier semestre 2018), dont 8 transmis au service des taxes pour enrôlement une fois les conditions rencontrées¹⁰.

Comme peu de propriétaires s'acquittent de leurs obligations, introduisant des recours et débutant de longues procédures juridiques, la Cellule logement communale continue à agir en amont, en prenant contact avec ces propriétaires pour les informer au mieux et pour tenter de faire évoluer les situations d'abandon, souvent complexes, avant même qu'elles ne soient taxées.

4. Conseil consultatif du Logement (CCL)

Durant la période d'activité, le CCL:

- s'est réuni en séances plénières les 12/9/2017, 5/12/2017, 17/04/2018 et 5/06/2018.
- a poursuivi ses travaux au sein des deux groupes de travail qu'il a constitués : le 1^{er} autour de questions administratives, socio-économiques et urbanistiques, le second sur la thématique « santé mentale et logement ». Le 1^{er} groupe va bientôt se clôturer : ses membres sont occupés à rédiger la note finale à destination des autorités publiques (communales et régionales). Le 2^{ème} groupe, quant à lui, prend de plus en plus d'ampleur et se réunit environ toutes les 6 semaines.

¹⁰ Pour l'exercice précédent, il y avait eu 11 P.-V. d'inoccupation dressés et 15 transmis au service des taxes. Il y a donc eu une forte augmentation du nombre de constats dressés, mais une diminution du nombre de situations transmises.

*Lors de la séance plénière du 5/12/2017, deux intervenants ont été invités pour aborder le thème « Entre l'enclume et le marteau : regards croisés sur le(s) questionnement(s) des travailleurs sociaux confrontés à des situations de mal logement » : Madame Danièle Peto, Docteur en Sociologie, professeur de Sociologie à l'Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication et directrice du pôle Recherche au sein de l'école et **Monsieur Jean-Louis Linchamps**, Directeur de la section "assistant social" à l'Institut Supérieur de Formation Sociale et de Communication, maître de formation pratique, anciennement animateur des espaces de paroles à la Strada, centre d'appui bruxellois d'aide aux sans-abri, et anciennement coordinateur d'un accueil de jour pour sans-abri.*

Ce thème est particulièrement intéressant au vu de l'actualité en matière de logement et des nombreuses interrogations, voire le mal-être, des travailleurs sociaux sur la manière de gérer les situations de mal logement.

La séance du 17/04/2018 fut consacrée à la question de la gentrification et de la mixité sociale.

Les intervenants à cette séance étaient Madame Emmanuelle LENEL, assistante en sociologie à l'Université Saint-Louis-Bruxelles (elle a réalisé au CES une thèse de doctorat sur la programmation de la mixité sociale dans les quartiers du territoire du canal à Bruxelles) et Monsieur Christian DESSOUROUX, chercheur à l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'U.L.B.

Il s'agit d'une continuité des séances plénières du CCL où l'IGEAT était intervenu, les 25/10/2016 et 6/12/2016.

Notons également que le début de l'année 2018 a été marqué par l'élection du nouveau Bureau du CCL et par la recherche d'un nouveau Président pour celui-ci.

Et enfin, notons que le Collège des Bourgmestre et Echevins a sollicité l'avis du CCL pour le projet de nouveau règlement relatif à l'octroi de subside.

Le CCL n' a par contre pas rendu d'avis d'initiative¹¹.

Un rapport plus détaillé des activités de l'exercice concerné sera établi par le CCL en septembre. Il sera présenté au Conseil communal pour prise d'acte avant la fin de l'année 2018.

5. Guichet « Info logement »

Ce guichet est installé dans les locaux de la Cellule Logement rue Tazieaux, 47. Il est accessible les mardi et mercredi de 13h30 à 16h, ainsi que les jeudi et vendredi de 9h à 12h (des rendez-vous étant toujours possibles également, en dehors de ces heures, pour des situations particulières).

Le guichet accueille aussi bien les plaintes de locataires vis-à-vis de leurs propriétaires (essentiellement pour insalubrité) que des demandes de locataires ou de propriétaires sur divers sujets. Dans un premier temps, l'accent est mis sur l'écoute. Soit la Cellule prend en charge la demande de visite du logement, soit elle oriente la personne vers le service approprié. La Cellule met également à disposition une liste de logements à louer établie par le Guichet Info Logement de la Commune de Forest (couvrant les 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale), actualisée toutes les semaines.

¹¹ Selon l'art. 1er du R.O.I. du CCL, approuvé par le Conseil communal le 16/12/2015: "Les initiatives à portée réglementaire des autorités communales en matière de politique générale du logement, ou ayant une incidence sur celui-ci, sont soumises pour avis au CCL, quant aux orientations envisagées. / Plus généralement, le Collège des Bourgmestre et Echevins informe le CCL des initiatives sur lesquelles il travaille ayant une incidence sur le logement".

319 personnes se sont présentées au guichet durant la période concernée (contre 258 durant l'exercice 2016-2017, ce qui représente une sensible augmentation).

6. Visites dans le cadre de demandes d'allocations de relogement

Lorsque l'habitation quittée se situe sur le territoire de la Commune, la Cellule logement établit un rapport technique décrivant le logement (rapport signé par Madame la Bourgmestre) permettant aux locataires l'introduction d'une demande d'allocation de relogement auprès de la Direction régionale du Logement (pour logement inadéquat ou insalubre). Il s'agit d'un service précieux rendu aux résidents molenbeekois, que seules 3 Communes réalisent en Région bruxelloise.

45 visites de logements ont ainsi été effectuées dans ce cadre durant l'exercice 2017-2018 (contre 47 durant l'exercice 2016-2017). Le nombre de demandes reste donc sensiblement le même.

DIVISION LOGEMENT ET GESTION **IMMOBILIERE TECHNIQUE**

A. GESTION INFRASTRUCTURES COMMUNALES

De manière générale, le service est appelé à s'occuper de la maintenance et de l'entretien des différentes infrastructures communales (logements compris)

Le service 'Gestion Bâtiments' compte 10 personnes et comprend également le personnel des Ateliers.

I. MISSIONS :

Le service Gestion Bâtiments assure les missions suivantes : il est en charge principalement d'établir/suivre l'exécution de Marchés Publics, plus précisément :

- pour les marchés de service: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de l'étude
- pour les marchés de travaux: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi des travaux
- pour les marchés de fourniture: rédaction de la partie technique et administrative des CSC + suivi de la fourniture

II. ACTIVITES :

BATIMENTS – Général

1. Equipement et maintenance des bâtiments

Entretien et dépannage des installations de chauffage

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché publique avec un pic lors de la période hivernale : marché 2016 exécuté / marché 2017 attribué et en cours.

Entretien et dépannage des installations d'ascenseur

Entretien + Intervention en cas de nécessité pour tout le patrimoine communal via un marché publique: marché en cours (jusque fin 2018)

Traitement d'humidité

- a) rue des Quatre Vents, 53 : problèmes d'humidité dans un appartement : travaux finis
- b) Bâtiment « épicerie sociale Amphora » sise boulevard du Jubilé, 42: travaux finis
- c) MQ Meuse 44 : travaux finis

Protection alarmes: mise en place d'un système alarme à l'antenne WAQ sise rue Liverpool, 2: travaux finis

Traitement d'amiante: diverses adresses

Marché stock « réparation de châssis »: marché 2017 attribué et exécuté/ marché 2018 attribué et en cours

Marché « réparation/(rem)placement stock stores »: marché 2017 attribué et exécuté

Entretien d 'extincteurs et dévidoirs : marché 2017 attribué et exécuté

Marchés stock: plan d'évacuation ; placement de pictogrammes,... : marché 2017 attribué et en cours d'exécution

Contrat d'entretien des installations d'alarmes intrusion/incendie dans les bâtiments communaux

Marché de services a débuté en janvier 2015 pour une durée de 4 ans. La réception provisoire de ce projet est prévue pour fin décembre 2018 / marché 2019 – 2022 :
Approbation des conditions et du mode de passation du marché (CE du 18 06 2018)

Marchés concernant la réparation/(rem)placement aires de jeux: analyse en 2017; marché des travaux attribué 2018 et en cours.

Marché stock « Remplacement de revêtements de sol » 2018 : attribué et en cours ;

Marché « Remplacement d'ascenseurs » : procédure administrative est en cours (fixation de conditions est approuvée par le CE) ;

Marché « Modernisation d'ascenseurs » : procédure administrative est en cours (fixation de conditions est approuvée par le CE)

Entretien des pavillons en bois 2018: ceci concerne certains pavillons en bois (suite en 2019): travaux finis

Entretien annuel des cabines HT : dossier attribué et en cours (voir p.e. au Karreveld)

Contrôle annuel des ascenseurs: dossier attribué et en cours

Divers autres travaux

- >nouveau revêtement de sol au service Expédition
- >réaménagement de l'Ancien service Urbanisme
- >cloison entre guichet et bureau (caisse communale)
- >rénovation du chenal du hangar Intendant 63-65 >...

ADMINISTRATION CENTRALE

1 Aménagement des bâtiments

Réaménagement du rez-de-chaussée de la rue du Niveau 7 –_approbation par le Collège de l'avant-projet – dépôt de la demande de PU à la Région – cahier de charges (Travaux) en élaboration par le bureau d'étude

2 Equipements et maintenance des bâtiments

Imprimerie : installation d'un système d'airco : installation d'un nouveau système dans les mois à suivre.

VOIRIES COMMUNALES

1. Achat de signalisation routière et de petit équipement de voirie

2. Nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance

Marché de travaux qui a pour objet l'installation d'un nouveau réseau de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal (divers phases + avenants).

Les travaux sont en cours d'exécution.

PARKING COUVERT

Parkings Brunfaut + Tazieaux

Suivi des divers travaux à exécuter

ECLAIRAGE PUBLIC

Illuminations de fin d'année

Dossier 2017 exécuté

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Traitement d'humidité

a) Ecole communale n°2fr sise rue Le Lorrain, 94: Traitement de l'humidité ascensionnelle: marché à attribuer

b) Ecole communale n°2fr sise rue Le Lorrain, 94 : travaux de toitures (DEP supplémentaire,...): travaux ont débutés

Marché Public « Rafrachissement (peinture) » 2018: marché attribué en 2018 et en cours d'exécution.

Ecole communale n°1fr sise rue des Quatre Vents, 71 :

sanitaires dans la cour à moderniser : dossier technique fait, en attente d'offres de prix

Ecole communale n° 2nl sise rue Ulens, 75:

entretien des châssis de fenêtres : travaux finis

Ecole communale n° 5 sise place de la Duchesse de Brabant, 27:

-réparation de linteaux de fenêtres : attribution faite – travaux pour été 2018

-petite salle de gym : rénovation du sol, murs et plafond : travaux finis

-travaux de peinture dans une grande partie de l'école : travaux en cours

-travaux d'étanchéité le long du mur du jardin « Quatre Vents »: travaux finis

Ecole communale n° 7 sise rue de Ribaucourt, 21:

- Agrandir la cour de l'école + déplacement du chalet : dossier attribué, travaux prévu pour la fin de l'année

- toilettes des primaires : réparation de l'infiltration d'eau : travaux finis

Ecoles communale n° 8 et 9 sise rue Guldem Bodem, 2-4:

Mise en conformité de l'installation électrique : Approbation par le Collège des conditions du marché – dossier suit son cours.

Ecole communale n° 10 sise rue Ransfort, 76:

-entretien /Remplacement de châssis : travaux finis

Ecole communale n° 13 sise rue de Koninck, 63-65:

-remplacement de la membrane d'étanchéité d'une partie des toitures : travaux finis

-toilettes vétustes : toilettes remplacés et en fonction

Ecole communale n°14 sise rue de la Flute enchantée, 30 :

Nouveau préau : travaux exécutés – avenant 1 (protection contre vent et pluie) approuvé par le

Collège te prochainement exécuté

Ecole communale n°16 sise avenue Carl Requette, 20 :

-Rafrachissement total du réfectoire et salle de gym : dossier attribué, travaux commenceront

prochainement

-travaux de peinture : travaux finis

+ Diverses autres plus petites interventions (urgentes)

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Equipement et maintenance des bâtiments

1. Académie de dessin : Réparation de la toiture (malfaçons au niveau des gouttières) : infiltrations et murs humides : travaux finis
2. ITEM: Réfection de la cour de récréation : travaux finis.

JEUNESSE

Station de plein air et ludothèque

Ludothèque Speculoos: remplacement des vitres simple vitrage : travaux finis

CULTURE

Equipement et maintenance du château du Karreveld

Mise en conformité électrique BT: une partie est déjà faite, nouveau rapport: quelques remarques encore à remédier, se fait bientôt
Entretien + Mise en conformité HT: travaux prévus pour l'automne 2018

MAISON DES CULTURES ET DE LA COHESION SOCIALE

Maintenance des bâtiments

Corniche bouchée de la toiture phase 3 coté chaussée de Merchtem : travaux finis

MUSEE COMMUNAL

Equipement et maintenance des bâtiments

Remettre les plafonds tombés + meilleure étanchéité de la toiture abritant la salle de l'exposition permanente : travaux finis

MCCM

Equipement et maintenance des bâtiments

Marché d'entretien attribué et en cours

BELLEVUE

Equipement et maintenance des bâtiments

Diverses grandes et petites interventions (nouvelle balustrade,...)

INSTALLATIONS SPORTIVES

1. Construction d'infrastructures sportives

Stade du Sippelberg

Rénovation des vestiaires et mise en œuvre de nouvelles techniques spéciales : Marché de services et de travaux abandonné. Nouveau projet prévu pour 2019.

Stade Verbiest

Remplacement du revêtement synthétique : travaux finis

Stade Machtens

- Marché de travaux ayant pour objet l'installation d'un nouvel éclairage du terrain C de football, rue Charles Malis 61 : travaux finis.
- Nouvel adoucisseur placé
- Nouvel échangeur à plaques placé
- Nouveau lettrage « Tribune Raymond Goethals » fait

PARCS ET ESPACES VERTS

Equipement et maintenance des parcs et plaines de jeux

- Remblayage du terrain Tazieaux 6-8: travaux finis
- Street Workout au parc des Muses: PU reçu + csc de travaux établie ; en attente de nouvelles subsides
- Partie détériorée du réseau d'égouttage au parc Marie-Josée: bon de commande envoyé à l'économat

Divers travaux d'entretien et de réparation

EGLISE

Eglise Saint-Jean-Baptiste :

- Nettoyage des corniches
- Réparation des descentes d'eau pluviale

MAISON DE QUARTIER

Equipement et maintenance des bâtiments

MQ Heyvaert - Industrie 32 : installation d'une chaudière individuelle : travaux finis

CRECHES COMMUNALES

Equipement et maintenance des bâtiments

Crèche Elmer sise rue Ferdinand Brunfaut, 42 : _Suivi des problèmes d'humidité

Divers travaux

CIMETIERE

Equipement et maintenance des bâtiments

Stabilisation et réparation des columbariums : travaux exécutés

Remplacement du moteur du frigo : travaux exécutés

PATRIMOINE PRIVE

Equipement et maintenance des bâtiments

Rue du Cinema, 23 :

isolation d'un mur pignon, travaux d'aménagement de pare-feu : travaux finis

Bergendal : réparation de fissures apparues: travaux à refaire – csc technique en cours d'élaboration

Rue du Comte de Flandre, 47: remplacement d'une chaudière à pellets + connection gaz : étude (par notre service même) a commencé

Divers autres travaux

B. SERVICE ATELIERS

1. DEMENAGEURS

- Expulsions
- Transport et mise en place du matériel de festivité à divers endroits sur le territoire communal
- Transport et mise en place du matériel de festivité pour les différentes distributions de prix
- Aménagement et déménagement dans divers endroits sur le territoire communal
- Placement de mâts pour drapeaux

2. ELECTRICIENS

I. MISSIONS :

- Etablissement de cahiers des charges et demande de devis ;
- Gestion du matériel électrique et sonore ;
- Entretien, dépannages et montages des installations électriques de tous les bâtiments communaux ;
- Présence à des festivités en soirée et week-end. Modification des installations et câblages informatiques dans les écoles et bureaux communaux ;
- Installation de points lumineux spéciaux pour diverses activités extérieures ;
- Prise de son des Conseils communaux et conseils des enfants.
- Prise de son des colloques et assemblées ;
- Réunions en vue de l'organisation des festivités ;

II. ACTIVITES :

- Prise de son et sonorisation de différentes activités :
 - Conseil communal ;
 - Conseil des enfants ;
 - Fête de la Saint-Nicolas ;
 - Fête de la Musique ;
 - Marché de Noël ;
 - Journée sans voiture ;
 - Remise des prix des écoles ;
 - Etc.
- Mise en place de l'éclairage pour différentes expositions au Château du Karreveld, à la Maison communale, ...
- Remplacement de la parlophonie par de la vidéophonie dans les crèches et écoles ;
- Rajout d'installation informatique dans les bâtiments communaux ;
- Montage des éclairages, sonneries et vidéophonies des nouveaux pavillons scolaires ;
- Placement de pointeuses dans différents bâtiments.

Ecoles communales fondamentales francophones :

- Ecole n°1 : remplacement de l'éclairage ;
- Ecole n°2 : dépannages et remplacement de lampes ;
- Ecole n°4 : dépannage, sonorisation ;
- Ecole n°5 : réglage de l'horloge sonnerie et remplacement de lampes ;
- Ecole n°6 : remplacement de lampes et dépannages divers ;
- Ecole n°7 : remplacement de la gâche électrique, de lampes et dépannages ;
- Ecole n°8 : nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) du bureau de l'assistante sociale et remplacement de lampes ;
- Ecole n°9 : dépannage du tableau général et remplacement de lampes ;
- Ecole n°10 : remplacement d'interrupteurs, de prises et de lampes ;
- Ecole n°11 : remplacement de lampes ;
- Ecole n°12 : nouvelle installation (prises, éclairage, informatique) du bureau de la direction ;
- Ecole n°13 : dépannages et remplacement de lampes ;
- Ecole n°14 : changement de lampes ;
- Ecole n°15 : remplacement de lampes ;
- Ecole n°16 : remplacement de lampes ;
- Ecole n°17 : dépannages, remplacement de lampes et éclairage led extérieur ;
- Ecole n°18 : remplacement de lampes, réparation et dépannage ;
- Ecole n°19 : remplacement de l'éclairage extérieur et dépannages de prises ;

Ecoles communales fondamentales néerlandophones :

- Ecole n°1 « Windroos » : placement d'une horloge pour la sonnerie et remplacement de lampes ;
- Ecole n°2 « Regenboog » : remise en ordre de prises, remplacement de lampes et placement d'une sonnette provisoire ;
- Ecole n°5 « Windekind » : remplacement de lampes et de l'horloge sonnerie ;
- Ecole n°11 « Paloke » : remplacement de lampes dans toute l'école ;
- Ecole n°11bis « Marie-Josepark » : remplacement de lampes ;
- Ecole « Knipoog » : changement de lampes ; dépannages ;
- Ecole n°13bis « Tijltjes » : changement de lampes ;

Crèches francophones :

- Crèche « Lumen » : remplacement de lampes ;
- Crèche « Les Petits Poucets » : remplacement de lampes ;
- Crèche « Reine Fabiola » : dépannages, remplacement de lampes ;
- Crèche « Alouette » : placement d'une ligne électrique ;

Crèches néerlandophones :

- Crèche « Arion » : dépannages, remplacement du vidéophone et de lampes ;
- Crèche « Harlekijntje » remplacement de luminaires et placement d'un vidéophone ;

Maison Communale :

- Remplacement de tout l'éclairage de la salle des pas-perdus et de tout le 1er étage ;
- Dépannages *divers* ;

Château du Karreveld :

- Remplacement de lampes ;
- Placement du câblage électrique pour les bureaux ;
- Remplacement de la pompe de l'étang ;

Salle du Sippelberg :

- Remplacement de lampes ;

Académie de Dessins :

- Remplacement de lampes ;
- Nombreux dépannages ;

Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale :

- Placement de spots d'exposition ;
- Placement de câbles informatiques ;

Bibliothèques :

- Remplacement de lampes ;

Service Plantation :

- Dépannages de tout le circuit éclairage ;
- Nouvelle installation au « coin vert » ;

Centre Communautaire Maritime :

- Remplacement de lampes ;
- Montage du conseil communal ;

Speculoos :

- Réparation de jouets ;
- Remplacement de lampes ;

Imprimerie :

- Remplacement de lampes ;
- Réparation du parlophone ;

Parking Brunfaut :

- Remplacement de lampes ;
- Dépannages ;

Stade du Brussels :

- Remplacement de l'éclairage ;

Salle Omnisports rue Decock :

- Remplacement de lampes ;

Gardiens de la Paix boulevard Léopold II 60 :

- Remplacement de lampes ;
- Réparation de prises ;

Hôtel Belle-vue :

- Remplacement de disjoncteur et réparations diverses ;

AJA Mission locale :

- Dépannage de la gâche électrique de la porte d'entrée rue Vandermaelen ;

Service Mobilité :

- Remplacement de lampes ;

Atelier rue des Osiers :

- Dépannages divers ;

SCAV :

- Dépannages et vidéophonie ;

PSE :

- Remplacement de lampes ;

Travaux Publics rue de l'Intendant :

- Remplacement de lampes ;
- Placement de nouveaux spots led extérieurs ;
- Placement de prises de courant dans divers locaux.

Cimetière :

- Remplacement de lampes ;

3. MACONS

LES ECOLES

Ecole 1

Fermer les trous de souris : 1

Ecole 2

Refixer plinthes : 1

Enlever plafond : 1

Boucher trous : 1

Windroos

Réparation carrelages : 1

Cimentage façade : 1

Regenboog

Réparation carrelages : 1

Ecole 5

Réparation carrelages : 1

Rejointoyer pierre bleu : 1

Ecole 7

Rejointoyer façade : 1

Enlever plafond : 1

Fermer les trous de souris : 1

Refixer plinthes : 1

Placement piquets d'arrêt de porte : 1

Ecole 8

Fermer les trous de souris : 1

Ecole 9

Réparation Escalier : 1

Fermer les trous de souris : 1

Plafonnage classe : 1

Ecole 10

Enlever carrelages : 1

Remplacement carrelages : 1

Plafonnage : 1

Réparation sol : 1
Cimentage mur : 1

Ecole 11

Réparation escalier : 1
Réparation portes : 1

Ecole 13

Réparation carrelages : 2
Plafonnage : 1

Ecole 16

Réparation carrelages : 2
Réparation mur : 1

Ecole 17

Refixer plinthes : 1

Crèche Olina

Réparation escalier : 1

Crèche Lumen

Réparation plafond : 1

MAISON COMMUNALE

Abattre murs : 3

Réparation sol : 1

Plafonnage : 1

PROPRIETES COMMUNALES

Batiment Rue Fin 34 : réparation terrasse : 1

Hôtel Belvue : réparation plafond : 1

Commisariat de Police Avenue Deroover : rejointoyer murs : 1

Place Liverpool : réparation banc pierre bleu : 1

MCCS : plafonnage : 1

Musée Communal : fermeture trous de passage pigeons : 1

Parc Marie Josée : réparation sol : 1 - plafonnage : 1 - fabrication socle : 1

Château du Karreveld : montage grande tente : 1 - placement calicot : 1

Ludothèque Speculoos : plafonnage : 1

Atelier : maçonner mur : 1

4. MENUISIERS

ECOLES

Ecole 1

Déplacement tableaux : 5

Réparation étagères : 1

Déplacement porte-manteaux : 2

Réparation fenêtres : 1

Accrocher tableaux : 2

Réparation volet : 1

Réparation portes : 1

Ecole 2

Différentes réparations : 1

School Regenboog

Réparation portes : 2

Démonter tableaux scolaires : 1

Ecole 5

Fabrication plan incliné : 1

School Windekind

Fabrication plan incline : 1

Déplacement tableaux : 2

Enlever escalier : 1

Ecole 7

Sécuriser un d'escalier : 1

Colmater ouverture trou de souris : 1

Placement bas de porte : 1

Démontage plafond : 1

Ecole 8

Réparation portes : 1

Réparation barrière : 1

Réparation porte d'entrée : 1

Ecole 9

Réparation portes : 2

Réparation porte d'entrée : 1

Déplacement tableaux : 1

Ecole 10

Réparation portes : 1

Réparation fenêtres : 1

Fixation boîte aux lettres : 1

Réparation porte chalet : 1

Différentes réparations : 2

Ecole 11

Réparation portes : 2

Réparation barrière : 1

Réparation tableaux : 1

School Paloke

Réparation barrière : 1

Ecole 12

Réparation tableaux : 1

Fabrication d'une table : 1

Ecole 13

Réparation fenêtres : 1

Fabrication barrière : 1

Réparation portes : 1

Réparation cache radiateur : 1

Ecole 14

Réparation portes : 1

Démontage tableaux : 1

Réparation du plancher : 1

Ecole 15

Réparation portes : 1

Ecole 16

Fabrication meubles cuisine : 1

Réparation portes : 6

Réparation d'escalier : 1

Ecole 17

Fixation de boîte de secours : 3

Réparation portes : 3

Placement tableaux : 1

Fabrication étagères : 1

Réparation boîte aux lettres : 1

Ecole 18

Réparation portes : 1

Ecole 19

Réparation portes : 1

Fabrication boîte aux lettres : 1

CRECHES

Crèche Olina

Réparation portes : 1

Prégardiennat Les Petites Alouettes

Divers réparations : 1

Placement porte-manteaux : 1

Fabrication armoires à casiers : 1

Fabrication rampe d'escalier : 2

Réparation portes : 3

Réparation panneau d'affichage : 1

Crèche Fabiola

Réparation barrière : 2

Réparation portes : 1

Placement tablette pour taque électrique : 1

Fabrication socle en bois : 1

Montage meuble cuisine : 1

Fabrication caches radiateurs : 1

Réparation des lits : 4

Crèche Les Petits Poucets

Réparation portes : 1

Fabrication caches radiateurs : 1

Réparation panneau d'affichage : 1

Réparation toboggan : 1

Réparation rampe d'escalier : 1

Réparation des lits : 1

Crèche Lumen

Réparation barrière : 2

Réparation portes : 1

Réparation fenêtres : 1

Fabrication rampe d'escalier : 1

Crèche Arion

Réparation armoire : 1

Crèche Het Molentje

Réparation porte d'entrée : 1

Crèche rue de Bonne

Placement arrêt de porte : 1

Crèche Petite Senne

Réparation portes : 1

MAISON COMMUNALE

Placement tableaux : 1
Réparation portes : 4
Réparation volet : 1
Réparation chaises : 3
Réparation store : 3
Réparation tables : 4
Fabrication étagère : 13
Démontage table : 1
Fixation armoire : 1
Démontage bureau : 1
Placement de panneau d'affichage : 1
Démontage plafond : 1
Déplacement armoire clés : 1
Placement porte-manteaux : 1
Démontage armoire : 1

PROPRIETES COMMUNALES

CCM

Montage Cloisons expo : 1
Placement isoloirs : 1

Gardiens de la paix, place de la Duchesse du Brabant, 26

Réparation portes : 1

Médiation local, rue du facteur

Réparation plafond : 1

WAQ, rue de Liverpool, 2

Fabrication étagère : 1

Parking Brunfaut

Placement grille d'aération porte : 1

Bâtiment, rue Charles Malis, 40 :

Fabrication cendrier extérieur : 1

Service Incivilité, Chaussée de Gand, 159 :

Placement affiches plastifiées : 1

Stade RWDM :

Réparation portes : 1

Bâtiment AJJA :

Réparation portes : 2

Bâtiment, rue de l'intendant, 63-65:

Fabrication repose pieds : 1

Fabrication étagère : 1

Placement de distributeur savons : 1

ITEM, rue Taziaux, 25 :

Réparation portes : 1

Démontage tableau : 7

Placement de distributeurs de savon : 1

Bâtiment, rue Taziaux, 47

Réparation fenêtres : 1

Bâtiment, rue Ulens, 44

Réparation volet : 1

Bâtiment, rue Taziaux,30

Placement grille d'aération porte : 1

Bâtiment, Parc Etangs Noirs

Réparation porte fenêtre : 1

Château du Karreveld :

Montage Cloisons expo : 4

Réparation portes : 2

Placement Marché de Noel : 1

Fabrication de piquets : 4

Fabrication plan incliné : 2

Réparation escaliers : 2

Montage tente festivité : 1

Placement d'un panneau en bois : 1

Fixation meuble évier : 1

Sippelberg

Réparation table : 1

Placement de portes manteaux : 1

Service Cimetièrè :

Placement de portes manteaux : 1

Placement d'un porte serviette : 1

Fabrication de piquets : .200

Fabrication poutres en bois : 20

Fabrication repose pied : 1

Réparation bancs extérieurs : 1

Fabrication panneaux en bois : 24

Fabrication gabarit : 1

Parc des Muses :

Réparation bancs extérieurs : 1

Service Plantation :

Placement panneaux d'affichage : 3

Réparation bancs extérieurs : 1

Fabrication croix pour sapins : 10

Réparation portes : 2

Réparation fenêtres : 1

Bâtiment , Bd Leopold II,184c:

Accrochage tableau : 1

Batiment ,Quai de l'Industrie,91

Placement grille d'aération porte : 1

Bergendael

Réparation table : 1

Musée communal :

Réparation portes : 1

Réparation plancher : 1

Fixation des extincteurs : 1

Réparation tiroir : 1

Académie de dessins :

Réparation plafond : 1

Réparation châssis : 1

Réparation portes : 2

Académie de Musique, Ecole 9

Montage décor théâtre : 1

Enlever ancienne boîte aux lettres : 1

5. PEINTRES

ECOLES

Ecole 1

Numéroter les portes selon plan de secours

Ecole 2

Peindre le vestiaire de la salle de gymnastique

Coller des bandes antidérapantes sur l'escalier

Peindre une classe

Regenboog

Peindre le couloir

Windroos

Peindre des panneaux dans le hall

Numéroter les portes selon plan de secours

Ecole 5

Peindre le hall, le réfectoire et l'entrée

Peindre un plafond d'une classe

Numéroter les portes selon plan de secours

Peindre des lignes sur la cour de récréation

Windekind

Peindre des points sur la cour de récréation pour les rangs

Vernir des bacs en bois

Ecole 6

Placement d'un vinyl dans la salle de gymnastique : 3

Ecole 7

Peindre les murs de la cour de récréation

Peindre les tuyaux de gaz

Ecole 9

Peindre 2 rampes

Peindre les tuyaux de gaz

Peindre un mur

Ecole 10

Peindre une classe : 2

Peindre mur extérieur

Numéroter les portes selon plan de secours

Nettoyage mousse sur l'escalier de secours

Placement bandes antidérapantes sur l'escalier

Ecole 11

Peindre une classe : 3

Numéroter les portes selon plan de secours

Paloke

Peindre une classe

Numéroter les portes selon plan de secours

Ecole 12

Peindre une classe : 2

Numéroter les portes selon plan de secours

Ecole 13

Placement vinyl : 2
Peindre un local : 2
Peindre le secrétariat
Peindre le réfectoire
Peindre L'appartement de la concierge

Ecole 14

Peindre la salle de gymnastique
Peindre porte : 2

Knipoog

Placer un vinyl

Ecole 15

Numéroter les portes selon plan de secours

Ecole 16

Peindre une classe : 2
Numéroter les portes selon plan de secours
Peindre des lignes sur la cour de récréation
Peindre des points sur la cour de récréation pour les rangs
Peindre des lignes pour le terrain de volleyball
Peindre cuisine : 2

Ecole 17

Placement d'un vinyl dans la salle de gymnastique : 3
Peindre mur extérieur
Vernir mur extérieure

Ecole 19

Peindre des dessins sur le terrain de jeux

Crèches

Retoucher différents murs
Peindre mur extérieur

MAISON COMMUNALE

Vernir une porte
Peindre une terrasse de secours
Peindre des bureaux : 10
Peindre comptoir de réception
Peindre un local
Peindre des points au sol
Peindre des cloisons : 2
Coller des affiches : 24

PROPRIETES COMMUNALES

Peindre une cour
Peindre un couloir : 2
Peindre des descendes d'eau pluviale
Peindre des murs : 4
Peindre des lettres sur la tribune Goethals pour le RWDM
Peindre des portes : 5
Peindre un local : 4
Peindre des cloisons
Peindre des châssis : 2
Placement d'un vinyl pour salle de sport : 3
Peindre des armoires
Placement d'un vinyl : 2

Service Plantation

Repeindre le bac poubelle dans les parcs

Service Cimetière

Peindre des panneaux

Vernir différents poutres

Service Ateliers

Placement d'un échafaudage pour les électriciens

Peindre le réfectoire des peintres

ITEM

Peindre des portes de l'entrée

Peindre des armoires

Académie

Peindre des murs decor

Repeindre un mur : 2

Musée

Repeindre différent murs et portes : 3

6. PLOMBIERS

ECOLES

Ecole 1

Réparation fuite WC : 7

Remplacement robinet : 1

Réparation descendes d'eau pluviale : 1

Réparation fuite robinet : 1

Réparation fuite évier : 3

Débouchage évier : 6

Réparation chauffage : 4

Remplacement abattant WC : 1

Placement mitigeur : 1

Débouchage WC et urinoir : 3

Réparation Urinoir : 1

Ecole 2

Réparation fuite : 1

Réparation chauffage : 1

Débouchage WC : 3

Réparation fuite évier : 3

Réparation fixation évier : 1

Réparation descendes d'eau pluviale : 1

Placement mitigeur : 1

Nettoyage corniches : 1

School Windroos

Réparation fuite WC : 1

Débouchage évier : 2

Réparation fuite robinet : 1

Débouchage WC : 1

Réparation vanne thermostatique : 2

Raccordement cuisine : 1

School Regenboog

Réparation chauffage : 3

Réparation fuite WC : 4

Réparation fuite robinet : 4

Remplacement robinets : 3
Réparation WC : 2
Réparation fuite évier : 1
Remplacement abattant WC : 1
Raccordement lave-vaisselle : 1
Réparation vanne thermostatique : 3
Débouchage WC : 3
Fixation lavabo : 1
Débouchage évier : 1
Réparation descendes d'eau pluviale : 1

Ecole 5

Réparation fuite toiture : 2
Réparation fuite WC : 5
Débouchage évier : 2
Débouchage WC et urinoir : 3
Remplacement chasse d'eau : 1
Réparation chauffe-eau : 3
Réparation fuite : 2
Nettoyage toiture : 1
Fixer radiateur : 1
Réparation fuite salle de bain concierge : 1

School Windekind

Réparation fuite : 1
Réparation fuite WC : 3
Réparation fuite toiture : 1
Réparation évier : 1
Remplacement chasse d'eau : 1
Raccordement nouveau bâtiment : 1
Démontage des radiateurs : 1
Fixer robinet : 1

Ecole 6

Remplacement abattant WC : 1
Débouchage WC et urinoir : 5
Raccordement lave-vaisselle : 1
Réparation chauffe-eau : 1
Réparation chauffage : 1

Ecole 7

Réparation urinoir : 1
Réparation chauffage : 2
Réparation fuite toiture : 1
Remplacement vanne thermostatique : 1
Réparation fuite robinet : 1
Réparation fuite : 1

Ecole 8

Réparation fuite toiture : 1
Réparation fuite WC : 1
Réparation chauffe-eau : 2
Réparation WC : 3
Remplacement robinet : 1
Remplacement chasse d'eau : 1
Réparation vanne thermostatique : 1
Réparation chauffage : 1
Débouchage WC et urinoir : 2

Ecole 9

Réparation fuite toiture : 1
Réparation fuite WC : 3
Réparation descendes d'eau pluviale : 2
Réparation fuite évier : 2
Débouchage évier : 1
Débouchage WC et urinoir : 3
Réparation chauffe-eau : 1
Fixer radiateur : 1
Réparation machine à laver : 2
Réparation WC et urinoir : 1
Nettoyage corniches : 1
Réparation fuite : 1
Fixation lavabo : 1
Fixation WC : 1
Remplacement abattant WC : 1
Réparation lave-vaisselle : 1

Ecole 10

Réparation fuite WC : 7
Débouchage WC et urinoir : 2
Fixation WC : 1
Réparation fuite robinet : 2
Remplacement WC : 1
Débouchage évier : 1
Remplacement abattant WC : 1
Réparation fuite toiture : 1
Remplacement évier : 1
Remplacement vanne thermostatique : 1

Ecole 11

Réparation fuite WC : 2
Réparation chauffage : 1
Fixation WC : 1
Réparation fontaines : 1
Débouchage urinoir : 1
Réparation vanne thermostatique : 1
Fixation évier : 1
Réparation fuite évier : 1
Réparation fuite robinet : 2
Débouchage évier : 3

School Paloke

Réparation fuite WC : 3
Nettoyage corniches : 1
Débouchage WC : 5
Réparation vanne thermostatique : 1
Réparation fuite robinet : 1
Réparation boiler : 1

School De Boomhut

Réparation WC : 1
Fixation lavabo : 2
Réparation fuite : 2
Déplacement boiler : 1
Réparation descendes d'eau pluviale : 1
Réparation chauffage : 1
Remplacement robinets : 1
Réparation fuite robinet : 1

Réparation lave-vaisselle : 1
Réparation fuite évier : 1

Ecole 12

Débouchage WC et urinoir : 1
Réparation chauffage : 1
Réparation fuite : 1

Ecole 13

Réparation fuite WC : 2
Remplacement robinets : 2
Réparation descendes d'eau pluviale : 1
Réparation fuite robinet : 5
Réparation fuite évier : 4
Débouchage évier : 1
Débouchage WC et urinoir : 5
Remplacement chasse d'eau : 3
Réparation chauffage : 1

School De Knippooog

Débouchage WC et urinoir : 4
Réparation chauffage : 1
Réparation fuite WC : 2
Réparation fuite : 1

Ecole 14

Réparation fuite WC : 1
Réparation fuite évier : 1
Réparation chauffage : 1
Refixer réservoir vase d'expansion : 1
Réparation fuite : 2

Ecole 15

Réparation fuite : 2
Remplacement vanne thermostatique : 11
Réparation chauffage : 1

Ecole 16

Réparation fuite WC : 2
Remplacement robinets : 1
Réparation descendes d'eau pluviale : 1
Réparation fuite robinet : 2
Réparation fuite évier : 3
Débouchage évier : 2
Réparation chauffage : 3
Réparation vanne thermostatique : 1
Débouchage WC : 3
Réparation fuite : 3

Ecole 17

Réparation chauffage : .2
Réparation fuite : 1
Placement robinet : 1
Réparation fuite WC : 3
Réparation WC : 1
Réparation vanne thermostatique : 1
Réparation lave-vaisselle : 1
Remplacement douchette : 1

Ecole 18

Réparation fuite WC : 4
Réparation chauffage : 1
Réparation fuite robinet : 1
Remplacement robinet : 1

Ecole 19

Réparation fuite robinet : 1

Prégardiennat Les Petites Alouettes

Réparation machine à laver : 1
Placement robinet : 1
Réparation chauffe-eau : 1
Réparation fuite évier : 1
Réparation chauffage : 2

Crèche Elmer

Débouchage WC : 1

Crèche Fabiola

Réparation chauffage : 1
Remplacement robinet : 3
Débouchage évier : 4
Réparation chasse d'eau : 2
Réparation fuite robinet : 6
Purger radiateurs : .2
Débouchage WC : 1
Réparation chauffage : 4
Réparation fuite évier : 1
Réparation douchette : 1
Réparation fuite cuisine : 1

Crèche Les Petits Poucets

Réparation fuite : 1
Réparation chauffage : 1
Débouchage évier : 1
Déplacement radiateur : 1
Débouchage WC : 1

Crèche Petite Senne

Réparation lave-vaisselle : 1
Réparation fuite : 2
Réparation chauffage : 1

Crèche Louise Lumen

Réparation fuite salle de bain concierge : 1
Réparation fuite gouttière : 1
Réparation chauffage : 1
Remplacement abattant WC : 1
Raccordement gazinière : 1
Réparation évier cuisine : 1
Placement aérateur : 1
Réparation fuite WC : 1
Réparation machine à laver : 3
Réparation chauffage : 1
Réparation adoucisseur : 2
Réparation thermostat : 1
Débouchage WC : 1

Crèche Harlekijntje

Réparation chauffage : 1

Modification sanitaire : 1

Crèche Het Molentje

Réparation fuite adoucisseur d'eau : 1

Crèche rue du Jardinier 77

Réparation chauffage : 1

Réparation machine à laver : 1

MAISON COMMUNALE

Réparation fuite : 2

Réparation fuite WC : 4

Réparation fuite robinet : 2

Déplacement évier : 1

Débouchage évier : 5

Réparation chauffage : 9

Débouchage WC et urinoir : 7

Fixation lavabo : 3

Réparation fuite boiler : 1

Remplacement abattant WC : 2

Réparation radiateur : 1

Remplacement vanne thermostatique : 3

Purger radiateur : 1

Réparation vanne thermostatique : 1

Placement robinet : 1

Réparation boiler : 1

PROPRIETES COMMUNALES

Salle Sippelberg :

Débouchage WC : 1

Réparation fuite évier : 1

Service Population, rue Sainte Marie :

Débouchage WC et urinoir : 1

Réparation fuite : 3

Réparation chauffe-eau : 1

Fixation WC : 1

Fixation robinet : 1

Centre Communautaire Maritime :

Débouchage WC : 2

Débouchage urinoir : 1

Réparation fuite WC : 1

Réparation fuite évier : 1

Resto social les uns et les autres :

Débouchage évier : 1

Parking Brunfaut :

Réparation fuite WC : 1

Débouchage WC : 2

Remplacement abattant WC : 1

Centre PSE :

Réparation descendes d'eau pluviale : 1

WAQ, rue de Liverpool, 2 :

Réparation fuite robinet : 1

Bâtiment, Parc des Etangs Noirs :
Réparation descendes d'eau pluviale : 1

Bâtiment, rue Charles Malis,40 :
Nettoyage corniches : 2
Réparation fuite : 1
Remplacement robinets : 1

Stade RWDM :
Remplacement WC : 1
Remplacement chasse d'eau : 1

Bain Douche, rue Ransfort ,10:
Réparation chauffe-eau : 1

Bâtiment, rue de la Perle,6 :
Réparation chauffage : 1

Local Gardiens de la paix, Bd Léopold II,60 :
Remplacement abattant WC : 1

Local Gardiens de la paix, Place de la Duchesse du Brabant:
Réparation fuite WC : 1

Bâtiment, rue de l'Intendant,63-65 :
Réparation évier : 2
Remplacement abattant WC : 1
Réparation chauffage : 2
Réparation fuite WC : 4
Remplacement robinets : 3
Remplacement vanne thermostatique : 1
Réparation fuite radiateur : 1
Réparation fuite robinets : 1
Installation distributeur savon : 1
Détartrage WC : 2
Réparation fuite : 1
Réparation boiler : 1

Maison des Cultures, chaussée de Merchtem :
Réparation descendes d'eau pluviale : 1
Réparation fuite : 1

Service Propreté Publique :
Placement robinet : 1
Raccordement lave-vaisselle : 1
Débouchage WC : 1
Remplacement robinet : 1

Château du Karreveld :
Fixation lavabo : 2
Fuite robine : 1
Réparation fuite WC : 3

Eglise Saint Jean Baptiste :
Réparation descendes d'eau pluviale : 2

Cellule Logement, rue Taziaux,47 :
Réparation fuite : 1

Bâtiment rue de Geneffe, 20-22 :

Débouchage évier : 1

Réparation fuite adoucisseur : 1

Bâtiment rue Taziaux,30 :

Réparation chauffage : 1

Bâtiment Quai de l'Industrie,77 :

Réparation fuite : 1

Maison des Femmes :

Réparation WC : 1

Mission Locale :

Réparation chauffage : 2

Salle de Sport Intendant :

Nettoyage corniches : 1

Débouchage sterput : 1

Salle de Sport Decock :

Nettoyage toiture : 1

MCCS :

Réparation fuite robinet : 1

Débouchage urinoir : 1

Réparation chasse d'eau : 2

Musée communal :

Réparation fuite : 1

Rue Vandermaelen,18:

Raccordement évier cuisine : 1

Avenue de Roovere,3 :

Installation thermostat : 1

Service Plantation :

Remplacement douchette : 1

Réparation WC : 1

Réparation douches : 1

Réparation robinet : 1

Réparation fuite lavabo : 6

Débouchage sterfput : 1

Débouchage lavabo : 1

Service Cimetière :

Remplacement robinets : 1

Réparation fuite tuyaux : 1

Réparation fuite WC et urinoir : 1

Réparation Bulex : 1

Réparation radiateur : 1

Réparation fuite : 1

Réparation chauffage : 1

ITEM

Débouchage WC : 2

Purger radiateurs : 1

Débouchage évier : 1

Réparation fuite robinet : 1

Réparation fuite WC : 1

CCM :

Débouchage WC : 2
Débouchage urinoir : 1
Réparation fuite WC : 1
Réparation fuite évier : 1

Bibliothèque Malis :

Réparation fuite lavabo : 1

Bibliothèque n°1, rue Taziaux,25 :

Réparation fuite : 2
Réparation fuite WC : 1
Réparation fuite robinet : 1
Réparation chauffage : 1

Bibliothèque n°2, rue des Béquines.103 :

Fuite robinet : 1
Réparation fuite WC : 1

Bibliothèque Boekenmolen :

Réparation fuite WC : 1

Ludothèque Speculoos :

Réparation fuite WC : 1
Déplacement radiateurs : 4
Purger radiateurs : 1

Académie

Réparation fuite robinet : 3
Débouchage WC et urinoir : 1
Débouchage égout : 1
Réparation fuite WC : 3
Débouchage évier : 1
Remplacement abattant WC : 3

7. SERRURIERS

Ecole 1

Réparation poignée de porte : 3
Placement poignée de porte : 4
Réparation serrure : 2
Changement serrure : 3
Réparation serrure porte : 1
Changement cylindre : 2
Fabrication clé : 8
Placement verrou : 1

Ecole 2

Placement poignée de porte : 1
Réparation serrure : 1
Placement serrure : 4
Placement verrou : 1

Windroos

Fabrication clé : 3
Réparation serrure porte : 1
Réparation poignée de porte : 1
Réparation d'un verrou : 1
Réparation ferme porte : 2
Réparation serrure : 1

Regenboog

Réparation ferme porte : 1
Remplacement ferme porte : 1
Fabrication clé : 4
Réparation serrure port : 3
Placement cylindre : 1
Placement poignée de porte : 1
Réparation serrure : 3
Réparation d'un verrou : 1

Ecole 5

Placement serrure : 1
Réparation serrure : 1
Réparation ferme porte : 1
Placement poignée de porte : 4
Placement cadenas : 1
Fabrication clé : 6
Changement cylindre : 1

Windekind

Réparation ferme porte : 2
Ouvrir serrure armoire : 1
Réparation serrure porte : 1
Fabrication clé : 1

Ecole 6

Réparation serrure : 1
Fabrication clé armoire : 1
Réparation serrure porte : 1
Fabrication clé : 1
Placement serrure armoire : 1
Réparation sortie de secours : 2
Placement poignée de porte : 1
Placement coffret secours : 2

Ecole 7

Réparation serrure porte : 1
Réparation ferme porte : 1
Fabrication clé : 2
Réparation serrure : 1
Placement cadenas : 2

Ecole 8

Fabrication clé : 17
Placement cylindre : 2
Enlever poignée de porte : 2
Placement cadenas armoire : 7
Placement serrure armoire : 1
Réparation poignée de porte : 1
Placement serrure : 1
Placement boîte aux lettres : 1

Ecole 9

Placement cylindre : 3
Réparation serrure porte : 1
Placement serrure : 2
Fabrication clé : 13
Placement serrure armoire : 1
Réparation serrure : 2

Placement ferme porte : 1
Ouvrir cadenas : 1
Placement boîte aux lettres : 1

Ecole 10

Réparation porte secours : 1
Placement serrure : 2
Placement coffret de secours : 1
Réparation ferme porte : 1
Placement cadenas : 2
Placement cylindre : 1
Fabrication clé : 33
Placement serrure : 2
Placement boîte aux lettres : 1

Ecole 11

Ouvrir serrure armoire : 1
Placement gâche : 1
Réparation armoire : 3
Placement cylindre : 6
Placement coffret secours : 1
Réparation serrure : 6
Réparation poignée de porte : 1
Placement cylindre : 1

Paloke

Réparation serrure porte : 2
Fabrication clé : 39
Réparation serrure : 3
Placement poignée de porte : 1

De Boomhut

Réparation serrure : 2
Réparation porte de secours : 1
Enlever ferme porte : 1
Fabrication clé : 2

Ecole 12

Placement serrure : 1
Réparation serrure porte : 1
Fabrication clé : 5

Ecole 13

Réparation porte de secours : 2
Réparation serrure porte : 4
Changement cylindre : 2
Fabrication clé : 2
Placement coffret secours : 2
Remplacer serrure armoire : 1
Placement cadenas : 1
Réparation poignée de porte : 1

Knipoog

Placement coffret secours : 1
Réparation ferme porte : 3
Placement poignée de porte : 1
Placement cadenas : 3

Ecole 14

Réparation porte de secours : 1
Placement cylindre : 1

Ecole 15

Réparation porte : 2

Ecole 16

Réparation serrure : 2
Réparation poignée de porte : 2
Réparation serrure porte : 1
Fabrication clé d'armoire : 2
Placement poignée de porte : 2
Placement cadenas : 1

Ecole 17

Réparation poignée de porte : 2
Réparation serrure porte : 1
Placement cylindre : 2
Réparation serrure : 3
Fabrication clé : 4
Placement set inox : 1
Placement boîte aux lettres : 1

Ecole 18

Réparation serrure porte : 1
Fabrication clé : 1
Placement boîte aux lettres : 1

Ecole 19

Placement ferme porte : 1

Crèches

Placement boule inox : 1
Placement ferme porte : 1
Placement serrure : 4
Fabrication clé : 23
Placement cylindre : 4
Réparation verrou : 2
Réparation serrure porte : 5
Placement poignée de porte : 1
Placement cadenas : 3
Réparation fermeture électronique : 1
Placement verrou : 1

Maison communale

Fabrication clé : 45
Réparation ferme porte : 5
Placement cylindre : 2
Placement serrure : 3
Réparation serrure porte : 1
Placement boîte porte clé : 2
Placement cadenas : 4
Placement ferme porte : 1
Réparation poignée de porte : 4
Placement poignée de porte : 3
Placement coffret de secours : 1
Réparation serrure : 1
Placement gâche : 1

Ouvrir armoire : 2

Propriétés communales

Placement poignée de porte : 2
Fabrication clé : 67
Placement serrure : 7
Placement gâche : 1
Réparation serrure porte : 21
Placement cadenas : 17
Placement ferme porte : 3
Placement cylindre : 13
Réparation poignée de porte : 5
Placement boîte porte clé : 3
Placement verrou : 1
Placement set inox : 2
Placement fermeture électronique : 1
Placement coffret de secours : 1

Plantations

Réparation serrure porte : 5
Placement serrure : 3
Fabrication clé : 6
Placement cylindre : 1

Parcs

Placement cadenas : 40
Placement cylindre : 2
Fabrication clé : 2
Placement gâche : 1
Placement serrure : 1

Cimetière

Fabrication clé : 5
Réparation serrure : 1
Réparation serrure porte : 2

Karreveld

Réparation ferme porte : 2
Fabrication clé : 6
Placement cylindre : 1
Placement set bouton inox : 1
Placement verrou : 1

Bergendal

Fabrication clé : 1

Bibliothèques

Fabrication clé : 12
Placement cylindre : 1
Placement serrure : 1
Réparation serrure porte : 1
Réparation serrure : 3
Réparation poignée de porte : 1
Placement coffret de secours : 1

Ludothèques

Fabrication clé : 1
Réparation poignée de porte : 1

Ateliers

Fabrication clé : 12

Placement serrure : 1

Placement cadenas : 1

Placement cylindre : 2

RWDM

Fabrication clé : 6

ITEM

Placement poignée de porte : 1

Placement serrure : 3

Fabrication clé : 5

Académies

Fabrication clé : 7

Placement cadenas : 1

Placement boîte aux lettres : 1

8. VITRIERS

Ecole 1

Placement film occultant : 2

Ecole 2

Remplacement double vitrage : 1

Ecole 7

Placement film occultant : 1

Remplacement carreau : 1

Ecole 8

Placement film anti uv : 1

Remplacement carreau : 2

Ecole 9

Remplacement carreau : 1

Ecole 10

Remplacement carreau : 1

Ecole 11

Placement film occultant : 2

Remplacement carreau : 1

Ecole 13

Remplacement carreau : 1

Crèche Olina

Remplacement carreau : 1

Crèche Fabiola

Remplacement carreau : 1

Crèche les petits poucets

Placement film occultant : 1

Maison Communale

Pose d'un film occultant : 1

Placement film anti uv : 1

Remplacement carreau : 1

Propriétés Communales

Service Propreté public :

Placement film occultant : 1

Médiation locale Rue du facteur :

Placement film occultant : 1

Service Plantations :

Remplacement carreau : 1

Service Population, rue saint Marie :

Placement film occultant : 1

Remplacement carreau : 1

Bâtiment, rue Charles Malis,40 :

Placement film occultant : 1

Parc Marie Josée :

Remplacement carreau : 1

Rue de Ribaucourt,39 :

Placement panneaux bois : 1

Avenue Dubrucq,82 :

Remplacement carreau : 1

MCCS :

Remplacement carreau : 1

Service Imprimerie :

Remplacement carreau : 1

Service Plantations :

Remplacement carreau : 1

Parc Marie Josée :

Remplacement carreau : 1

ITEM

Remplacement carreau : 2

Bibliothèque n°1, rue Taziaux,25 :

Divers transports de livres

Académie

Remplacement carreau : 1

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ET PROPRETE PUBLIQUE

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

A1. Proprete Publique

A2. Plantations

A3. Cimetière - Ouvriers

B. MOBILITE

C. DEVELOPPEMENT DURABLE

C1. Projets de Développement Durable

C2. Eco-Conseil

DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE **ET PROPETE PUBLIQUE**

A. DIVISION ESPACES PUBLICS

I. MISSIONS :

Gestion administrative et technique des services Propreté Publique, Charroi, Métallurgie et Douches publiques.

II. ACTIVITES :

- Préparation des dossiers pour le Collège des Bourgmestre et Echevins et Conseil communal
- Projets de réponses, lettres, notes, rapports transmis à l'Echevin de la Propreté publique,
- Correspondance via e-mail avec l'Agence Bruxelles – Propreté et gestion des plaintes via le système AlloPronet
- Ordonnances de recouvrement
- Bons de commande pour la Propreté publique, le Charroi et la Métallurgie
- Traitement des factures
- Suivi de la nature et de la quantité des déchets collectés et des dépenses générées
- Suivi de la consommation en carburant du charroi communal
- Calcul des heures prestées par les chauffeurs de réserve – poids lourd
- Gestion des heures supplémentaires prestées par le personnel
- Compte des recettes des douches publiques par semaine
- Gestion journalière du parc automobile, établissement des fiches techniques et analyse des soumissions
- Gestion du coin vert communal – mardi et jeudi de 7h30 à 12h30, et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h00 à 13h00
- Gestion administrative du personnel du service (formations, accidents du travail, présences, congés, maladies, visites médicales etc...)
- Gestion administrative des travailleurs dans le cadre de l'Article 60 (CPAS)
- Gestion des plaintes
- Suivi du contrat de propreté – Subside régional
- Suivi des conventions relatives à l'enlèvement des graffitis (visite des lieux, établissement, déplacements pour signatures contradictoires des parties concernées)
- Réunions de travail avec les instances régionales et réponses aux divers questionnaires provenant de l'A.B.P et de Bruxelles-Environnement.
- Collaboration avec divers services communaux, notamment l'Eco-conseil (Proxy Chimik communal, fûts composteurs) et la Cellule Environnement/Incivilités (contrôle des dépôts clandestins)
- Organisation d'actions mensuelles d'enlèvement d'encombrants par quartier
- Collaboration avec l'ABP – installation de parcs à conteneurs mobiles
- Gestion administrative des ACS Insertion Jeunes
- Mise en place des équipes de garde pour le PUIC et le sel

A1. Propreté Publique

PROPRETE PUBLIQUE

I. MISSIONS :

Balayage et entretien des voiries communales, collecte de déchets, ramassage de déchets clandestins, stockage et livraison des fûts composteurs, curage des avaloirs, épandage de sel sur les voiries communales en hiver, intervention urgente en cas de sinistre, gestion des équipes de garde pour le PUIC et le sel.

II. ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé :

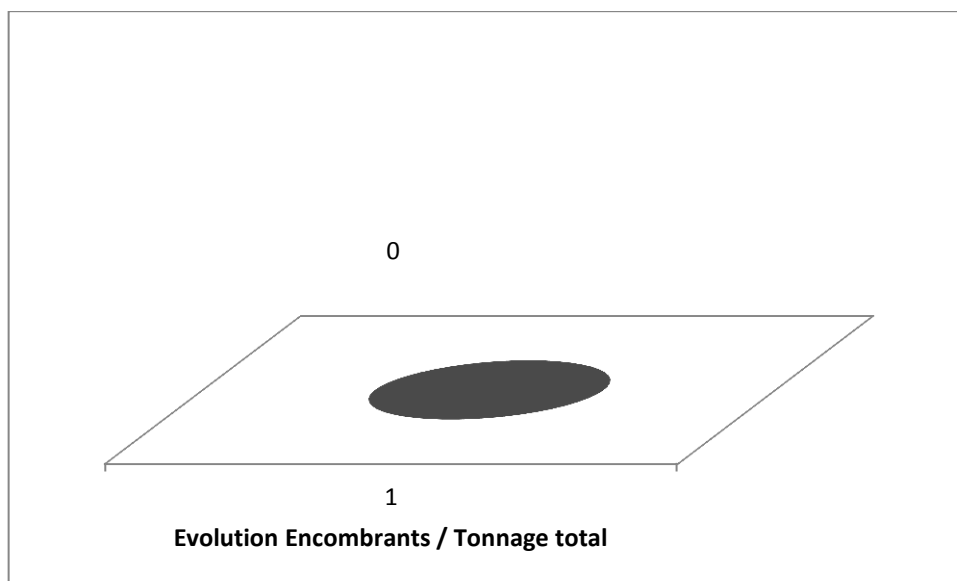
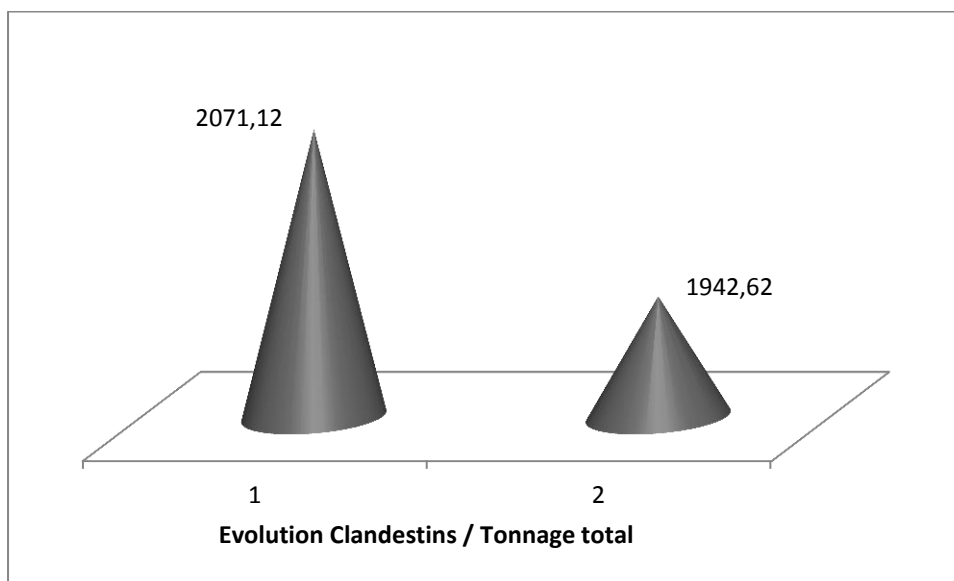
- journallement, de l'entretien des voiries communales
- du balayage et de l'enlèvement des déchets des marchés publics - mardi place de la Duchesse de Brabant- jeudi place Communale et alentours
- du curage des avaloirs au moyen d'un camion hydrocureur
- en hiver, de l'épandage de sel sur les voiries communales
- du balayage et de l'enlèvement des déchets lors des diverses activités se déroulant sur le territoire de la commune (braderies, festivités officielles, activités sportives, etc...)
- du balayage, les samedis et dimanches, des voiries commerciales et diverses rues du quartier historique
- de l'enlèvement des déchets des écoles communales, des bâtiments communaux, des colonies communales et des services communaux
- de l'enlèvement des dépôts sauvages, au moyen de camions - grappin
- de l'enlèvement des balayures, au moyen de camionnettes
- vidange des corbeilles urbaines
- enlèvement des graffitis chez les particuliers et sur les bâtiments communaux

Déchets divers, dépôts clandestins et encombrants

- 1- Le service de la Propreté publique a collecté pendant la période du 1^{er} août 2017 au 31 juillet 2018 un total de **2380,34** tonnes de déchets, toutes natures confondues, pour une somme globale de **298.691,10** EUR.

Année	Tonnage total (Clandestins + Encombrants)	Tonnage dépôts clandestins	Tonnage encombrants	Evolution Encombrants/ Tonnage total	Evolution Dépôts clandestins/ Tonnage total
2017-2018	2071,12	1942,62	128,5	6,20 %	93,80 %

Les chiffres relatifs au tonnage des déchets encombrants ne concernent que les encombrants collectés lors des actions communales. Les chiffres des actions en partenariat avec l'Agence Régionale de la Propreté ne sont pas disponibles.



2- Déchets divers (incinération,...)

Année	Tonnage total	Dépense (€)
2017- 2018	1071,75	115. 732,49

DOUCHES PUBLIQUES

I. MISSIONS :

Permettre à des personnes n'ayant pas de commodités sanitaires de s'assurer une hygiène corporelle à des prix modiques (€ 0,50). Détachement d'un préposé 2 fois par semaine.

II. ACTIVITES :

- ouverture au public deux fois par semaine des douches
- entretien des locaux

Fréquentation et recettes

Année	Hommes	Femmes	Recette
2017 - 2018	823	645	734,00 EUR

METALLURGIE

I. MISSIONS :

Réparations et entretiens divers.

II. ACTIVITES :

Travaux effectués par le personnel du service :

Pour le service de la Propreté publique

- diverses réparations aux charrettes des balayeurs, etc....
- fabrication et entretien du matériel
- réparation des conteneurs
- réparation des corbeilles urbaines

Enlèvement des graffitis (ci-après données en chiffres)

Année	Nombre d'interventions avec convention	Nombre d'interventions sans convention
2017- 2018	15	9

Pour les écoles et colonies de vacances communales

- placement et entretien de clôtures dans les écoles
- réparation de paniers du mini-basket
- fabrication de ferrures diverses
- réparation des charnières des fenêtres
- réparation des battants des portes
- fabrication de tôles pour regards d'égout
- réparation de jouets des écoles maternelles et colonies
- réparation et fabrication de caches pour sorties de radiateurs

- diverses réparations dans les salles de gymnastique
- fabrication et placement de divers portillons
- diverses réparations du matériel de l'Académie de dessin et musique

Pour le département Infrastructures

- réparation des barrières Nadar
- fabrication d'outils et de piquets pour les égoutiers et paveurs
- fabrication de diverses pièces métalliques pour les peintres et menuisiers

Pour le service des Sports

- entretien et clôture des terrains de sport
- réparation des clôtures autour des stades communaux
- réparation des portes métalliques des différents stades communaux.

Pour les Propriétés Communales

- diverses réparations pour les garages communaux
- réparation, remplacement et renouvellement de clôtures des terrains communaux
- réglage des portes hydrauliques des bâtiments communaux
- fabrication et placement de diverses protections pour fenêtres.

Pour le service des Plantations

- diverses réparations aux machines et outillages
- réparation de bancs dans les parcs communaux
- réparation ou remplacement de clôtures dans les parcs

CHARROI

I. MISSIONS :

Gestion administrative et technique du parc automobile communal

II. ACTIVITES :

Le personnel du service est chargé:

- des formalités de rédaction, de duplication et de communication des dossiers techniques concernant l'acquisition :
 - des véhicules
 - des carburants
 - des produits d'entretien et pièces de rechange
 - de l'outillage
- de la gestion des contrats d'entretien pour les véhicules
- du déclassement et de la vente des véhicules usagés ou accidentés

Le personnel technique du Charroi est chargé :

- de la maintenance des cars servant au transport des élèves des écoles communales, de l'entretien,
- du dépannage et de la réparation du charroi communal, véhicules et engins confondus, appartenant à divers services :
 - Collège des Bourgmestre et Echevins
 - Propreté publique
 - Pavage
 - Infrastructures
 - Mission locale

- Ateliers communaux
- Plantations
- Cimetière
- Propriétés communales
- PUIC
- Epicerie sociale
- Lutte contre l'Exclusion Sociale
- Gardiens de la Paix
- Maison des cultures et de la Cohésion Sociale
- Pool

Transports pour les différents services communaux

EQUIPEMENT

Collège des Bourgmestre et Echevins : 1 véhicule

1 Peugeot 407, 880 BCC

Propreté Publique : 27 véhicules, 2 cars

4 camions compacteurs Renault GQA461 - LWC881 - 1 BMB110 - 1DRD 690

1 camion conteneur Renault, 1GJW793

1 camion grappin DAF – 1DGG 432

3 camions avec grue Renault, TQF178 – YXP 442 – 198 ADW

1 camion Hydrocureur – Renault 370 BWK

2 camionnettes Fiat Ducato, TSD 300 -1 SND796

1 camionnette Fiat Doblo, 1AIB 038

1 balayeuse Johnston, 524 BRC

2 camionnettes Citroën Jumper, STC 868 - YBM 422

1 camionnette Citroën Berlingo, TCG598

2 Pick-up Renault Logan, 353 BER - 351 BER

1 camion balayeuse, 1GTN 337

1 petit camion compacteur 1 KPY 922

2 camionnettes Opel Movano, 1 NEK 707- 1RLY485

1 balayeuse Johnston, 1 NLF 725

1 camionnette pick-up, Fiat Doblo, 1FWY 437

1 Renault Twizy MABG 597

1 Renault Twizy MABE 890

2 cars Irisbus 237ARK - YFY 954

Pavage : 5 véhicules, 1 remorque et 2 machines

1 camion Renault, avec grappin, SIH 010

1 camionnette Citroën Jumper, SWW 749

1 camionnette Opel Combo, XLH 352

1 pelleteuse Kubota K.008, RCL 660

1 remorque Hapert, QEP 625

1 compresseur Atlas Copco – QCE 255

1 camionnette Renault Master – TVR 879

1 camionnette Ford, 1 CTT 798

Infrastructures : 3 véhicules

Signalisation

1 camionnette Opel Movano, 372 ALB

1 camionnette Opel Combo, TVR 764

Département Infrastructures

1 camionnette Fiat Doblo, 1AIB 051

Mission locale : 2 véhicules

2 camionnettes Opel Vivaro, TSD 284 – 1 CCM 629

Ateliers Communaux : 15 véhicules et 1 remorque (kiosque)

Service Electriciens

1 camionnette Fiat Doblo 1EEO 047

1 camionnette Citroën Jumpy NIQ 044

1 camionnette Opel Combo, 379 ALB

Plomberie

1 camionnette Opel Vivaro, XFL 806

1 camionnette Renault Trafic 1-EGO-493

Distribution de potage

1 camionnette Fiat Doblo, 1-FWY-414

Menuiserie

1 camionnette Citroën Berlingo, **1UCQ418 (nouvelle plaque)**

1 camionnette Opel Movano, 1 NEK 694

Festivités

1 remorque (kiosque) TAT, UUN 896

Maçonnerie

1 camionnette Fiat Ducato 1EEO 054

Déménagement

1 camionnette Renault Maxtic, 1 PPE 676

1 camionnette Iveco Daily, XMY 909

1 camionnette Renault Mascotte, PWN 838

Serrurerie

1 camionnette Fiat Doblo, 1 AIA 879

Vitrierie

1 camionnette Opel Vivaro, TSD 313

Peinture

1 camionnette Citroën Jumpy, NIQ 046

Plantations : 8 véhicules, 4 remorques, 5 tracteurs et 6 machines

1 camionnette Renault Master, TVR 882

1 camionnette Opel Movano, 374 ALB

1 camionnette Fiat Ducato, 1-GAJ-626

1 Pick-up Renault Logan, 350 BER

1 camionnette Opel Combo, au gaz naturel, 897 APN

1 camionnette Opel Vivaro, XFL 803

1 camion conteneur Renault, SIH 011

1 Pick-up Fiat, 556 AMJ

1 broyeur VANDAELE, UTQ 111

1 tracteur - tondeuse ISEKI, SIY147

1 tondeuse Ransomes, 423 BJJ

1 tondeuse Iseki – 1RKB824
2 tracteurs – tondeuses- Ferrari, TTP 935 – VTK 174
1 tracteur New Holland Boomer 2035- 1 AAI 601
1 tracteur Jinma 1 JEN 582
1 Elévateur Haulotte 1RKB 819
1 remorque UJK 176
1 remorque UTJ 924
1 remorque UTQ 189
1 remorque QGL 263
1 chargeur Ferrari Turbo Loader M 360 1 AYW 942
1 chargeur Ferrari Frontplaner 1G 56086

Service du Cimetière : 4 engins et 1 véhicule

1 Dumper Ausa
1 chargeur sur pneus Caterpillar, 1BYR152
1 pelleteuse Case, PWM 963
1 pelleteuse Kubota KX91
1 camionnette Opel Combo, XMY 910

Service des Propriétés communales : 2 véhicules

1 camionnette Opel Vivaro, SVM 887
1 camionnette VW Caddy, 1 CIM 118

Epicerie sociale

1 camionnette Opel Vivaro, YGC 933

Lutte contre l'Exculsion Sociale

1 voiture Peugeot Bipper, 375 ALB
1 remorque UHB762

Service des Gardiens de la Paix : 2 véhicules

1 camionnette Renault Kango, JXM 973
1 camionnette Opel Combo, 373 ALB

Maison des cultures et de la cohésion Sociale : 2 véhicules

1 camionnette Renault Trafic, 1 FFE 197
1 camionnette Opel Combo, TYV 512

Pool : 4 véhicules

1 Renault Kangoo, 1-CTT-701
1 Opel Vectra, JTS 299
1 Renault Twizy MABE 885
1 voiture Fiat Panda YZE050

Expédition : 1 véhicule

1 Opel Vectra, 1 KHR 930

Déclassement de véhicules

1 camionnette Ford Transit - TCI 754

Accidents de circulation : 28 dont

- 1 Ateliers
- 18 Propreté Publique
- 3 Plantations
- 3 Infrastructures
- 2 Epicerie sociale
- Mobilité

CONSOMMATION ET DEPENSES EN CARBURANTS

des véhicules et machines des différents services

ANNEE	ESSENCE & DIESEL	CNG	CONSOMMATION TOTALE	DEPENSES (€)
2017-2018	91. 502 L	1.923,65 L	93.425,65	117. 198,51

A2. Plantations

I. MISSIONS :

Gestion, fleurissement et entretien des espaces verts communaux et des modules fleuris placés en voiries.

II. ACTIVITES :

Activités ordinaires :

1. Entretien journalier tels que :

- tontes
- plantation et entretien de parterres de fleurs
- taille des arbres, arbustes et des haies
- désherbage alternatif
- ramassage des feuilles
- plantations, tailles, élagages et abattages d'arbres de petites tailles
- enlèvement des détritux, vidange des poubelles
- Entretien des pieds d'arbre

des espaces verts communaux suivants :

- Scheutbosch (partie communale)
- Espace Pierron
- Parc du Karreveld
- Parc des Muses
- Parc Hauwaert
- Parc Fuchsias
- Parc Pévenage (hormis Hockey club)
- Parc de la Fonderie
- Parc de la Petite Senne
- Parc Saint-Rémi
- Parc Quatre Vents
- Parc Vandenheuvel
- Parc Etangs Noirs
- Parc Laekenveld
- Abord Parc Albert (uniquement Semence)

- Abord Parc Marie José (uniquement De Roovere)
 - Espace vert de l'immeuble « Arc en ciel »
 - Espace vert des immeubles rue Jean-Baptiste Decock
 - Stade Edmond Machtens
 - Stade Sippelberg
 - Berg en Dal
 - Square Edmond Machtens
 - Square des Libérateurs
 - Square Joseph Lemaire
 - Square Edmond Leroy
 - Square Géomètre
 - Square Ménestrels
 - Place Jef Mennekens
 - Passage Bénès
 - Passage Knipoog
 - Bureau de Police chaussée de Gand
 - Bassin de Natation Louis Namèche
 - Toutes les écoles
 - Toutes les crèches
 - Bibliothèque néerlandophone
 - Maison des Cultures
 - Cimetière communal
 - Toutes les propriétés communales, à l'exception des logements (terrains, jardins, places devant immeubles, ...)
2. Plantations d'arbres, 300 plantations d'arbustes, 2 expertises au tomographe, 250 élagages et/ou tailles, 12 abattages et 0 dessouchages dans les espaces verts communaux, voiries, propriétés et écoles communales
 3. Entretien des terrains vagues appartenant à la commune (fauchage, élagage, abattage d'arbres) ;
 4. Entretien des trottoirs longeant des terrains appartenant à la Commune ou à un propriétaire privé en cas de défaut de ce dernier (sécurité de passage des piétons) ;
 5. Entretien du stade sportif du Sippelberg ;
 6. Culture de 20.000 plantes annuelles, 7.700 bisannuelles et 800 chrysanthèmes pour la décoration des parterres et bacs à fleurs ;
 7. Garniture et installation de 319 bacs à fleurs suspendus au niveau de différentes voiries communales ;
 8. Garniture et mise en place de 32 pots géants, de 62 pyramides florales, 6 garcies fleuries et de 31 pots au sol sur voirie ;
 9. Arrosage en voirie de toutes ces structures en été (2 x par semaine) ;
 10. Nettoyage quotidien de 46 canisites et zones de chiens en liberté ;
 11. Garniture des tombes des anciens combattants ;
 12. Mise en place des sapins en voirie et dans les locaux communaux ;
 13. Suivi du mobilier urbain dans les parcs (bancs et corbeilles urbaines).
 14. Suivi des plaines de jeux, rapport transmis aux Travaux publics.
 15. Gestion différenciée :
 - gestion et entretien des prairies fleuries, zones de tonte différenciée et zones à fauchage tardif.
 - désherbage manuel, mécanique et thermique.,
 - recyclage des chutes d'arbres en copeaux.

Activités plus ponctuelles :

1. Aides ponctuelles pour les différentes actions (prêt de matériel, main d'œuvre, conseil, plantations, ...);
2. Gestion de la pépinière, multiplication de certaines espèces d'arbres et vivaces ;
3. Demandes de permis d'urbanisme pour les abattages d'arbre;
4. Stands biodiversité : à l'occasion de différents événements organisés par la commune nous informons les riverains sur le rôle et les objectifs de notre service ;
5. Maintien de la biodiversité : création d'une banque d'espèces fruitières via la pépinière, d'hôtels à insectes, de zones de refuge pour les animaux ainsi que soins et nourriture donnés aux canards dans nos parcs ;
6. Réalisation de paysages urbains ;
7. Entretien écologique du Scheutbos ;
8. Formations et stages ;
9. Interventions urgentes diverses : abattage d'arbres menaçants de tomber (demandes d'arrêtés d'urgence à la Bourgmestre et de permis d'urbanisme), élagage de branches gênant le passage, vandalisme, incivilités (déchets abandonnés dans les parcs et les squares, plantes arrachées), ...
10. Nombreuses interventions urgentes demandées par et pour la sécurité des habitants.

A3. Cimetière - Ouvriers

I. MISSIONS :

Le service du Cimetière a pour mission:

- la tenue des registres des défunts situés dans le cimetière;
- l'informatisation des registres;
- la mise à jour des plans;
- l'entretien du Cimetière;
- la gestion du dépôt mortuaire;
- l'inhumation ou l'exhumation des défunts, ou la mise en columbarium de l'urne contenant leurs cendres;
- les renseignements sur l'emplacement de sépultures;
- les renseignements généalogiques.

II. ACTIVITES :

Le service du Cimetière a procédé à:

- 81 fosses ordinaires 5 ans;
- 31 concessions 15 ans;
- 24 concessions 50 ans pleine terre;
- 21 caveaux 50 ans;
- 01 caveau 60 ans;
- 01 caveau 75 ans;
- 01 caveau 99 ans;
- 32 columbariums 5 ans;

- 05 columbariums 15 ans;
- 04 columbariums 50 ans;
- 51 dispersions;
- 07 enfants (Pelouse des Etoiles);
- 02 concessions 15 ans pour enfants
- 08 exhumations;
- 93 passages de défunts à la morgue;
- 26 scellés de cercueil pour un départ vers l'étranger;

B. MOBILITE

I. MISSIONS :

Les missions du Service Mobilité portent essentiellement sur : l'espace public, la politique de déplacements et stationnement, et la sensibilisation.

I. A. Espace public

I. A.1. Réaménagement des voiries

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain, Bruxelles Mobilité (Région), Beliris et la STIB dans la confection des plans de réaménagement des voiries.

Le Service Mobilité veille à l'application des différents règlements régissant l'espace public (*Règlement Régional d'Urbanisme, Code du Gestionnaire, Code de la Route etc.*) ainsi que des plans stratégiques (*Plan directeur Zones 30, Plan communal de Mobilité (PCM), Plan Iris II, etc.*). Il veille également à ce que les réaménagements renforcent la sécurité des usagers, en particulier des piétons et cyclistes, et améliorent l'accessibilité multi-modale de la commune.

Cette mission intervient aussi bien au niveau de l'établissement des plans (avant-projet, projet...) que de l'exécution du chantier.

I.A.2. Plans de signalisation

Conception ou validation des plans de signalisation définitive sur les voiries communales et collaboration en matière de signalisation avec la Région sur les voiries régionales. Elaboration et suivi des exécutions des marchés de signalisations routières, et collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain

I.A.3. Plans de réaménagement provisoire

Conception de plans de réaménagement provisoire (marquages et potelets) visant à sécuriser des lieux en particulier ou à permettre la réalisation de zones 30.

I.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain pour le placement de ralentisseurs sur voirie communale.

I.A.5 Plans de marquages routiers

Elaboration et suivi des exécutions des marchés de marquages routiers, en collaboration avec le Département Infrastructure et Développement Urbain : passage piétons, ligne de stationnement, piste cyclable, cédez le passage, et autres marquages au sol.

I.A.6 Cartographie du territoire communal

Elaboration d'une carte générale de la commune recensant l'ensemble des éléments liés à la mobilité : marquages, signalisation fixe, ralentisseurs, stationnement vélo, mobilier urbain, emplacements PMR, etc.

I.A.7 Collaboration avec les services Gestion Voirie, Pavage et Signalisation pour la coordination interventions sur l'Espace Public : gestion et entretien de la signalisation et du mobilier urbain, etc.

I. B. Politique des déplacements

I. B.1. Stationnement

I.B.1.1 Stationnement en voirie

- Suivi du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement ;
- Suivi de l'étude Plan d'action Communal de Stationnement (PACS) ;
- Suivi des demandes d'emplacements pour personnes handicapées ;
- Réception des demandes de zones de livraison et recherche de solutions effectives pour leur bon fonctionnement ;
- Suivi de la mise en œuvre du plan d'action carsharing (Cambio, Ubeeqo, Zen Car) ;
- Parking vélo : mise en place d'une politique de stationnement pour cyclistes ;
- Installation et gestion de boxes à vélo ;
- Suivi de l'implantation de stations de vélos à libre-service partagés (Villo !) ;
- Étude et mise en place de solutions contre le stationnement gênant et/ou illégal (dispositifs anti-stationnement : zone d'évitement, potelet, etc.).

I.B.1.2 Stationnement hors voirie

- Préparation de la politique générale de la Commune en matière de parking hors voirie ;
- Gestion, surveillance, entretien et maintenance du parking Brunfaut. Gestion de la clientèle et des abonnés ;

I. B.2. Autres

Remise d'avis en matière de projets régionaux (plans de mobilité, de stationnement, etc.) ;

Suivi du contrat de mobilité: dans le cadre d'une convention signée par la Région et la Commune, des policiers sont placés à différents carrefours de Molenbeek-Saint-Jean afin de faciliter, notamment, la circulation des transports en commun et de veiller à la sécurité de tous les usagers ;

Conseil aux entreprises en matière de déplacements ;

Suivi d'études d'incidences via la participation à des comités d'accompagnement ;

Soutien aux écoles réalisant leur plan de déplacements scolaires ;

Réalisation du Plan de déplacement d'entreprise (PDE) de l'administration communale;

Réalisation de comptages de véhicules et piétons par des membres du service ou via radar, sur différents points clés de la commune, afin de connaître, à terme l'évolution générale de la circulation sur la commune ;

Comptages de véhicules et mesures de vitesse via radar, ainsi qu'analyse des données en vue d'identifier les endroits où il y a lieu d'intervenir afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie.

I. C. Sensibilisation et communication

Le travail de sensibilisation vise à encourager les déplacements « durables », par le biais de l'organisation d'événements, de formations et de la diffusion au niveau communal de campagnes de sensibilisation régionales ou fédérales. Certaines missions du Service mobilité l'amènent à communiquer avec les habitants et autres acteurs de la commune, notamment dans le cadre de changements de circulation ou de la mise en place du stationnement géré (phasage,...).

I. D Collaborations intercommunales

Le service mobilité est en contact avec les communes voisines afin d'assurer une plus grande cohérence, notamment en matière de stationnement et de circulation.

I. E. Suivi administratif quotidien

Suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;

Suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;

Réponse aux interpellations des habitants (par courrier, courriel, téléphone ou aux guichets) et aux interpellations des conseillers communaux ;

Suivi administratif des sanctions administratives dressées par les agents constatateurs (pas d'activités sur la période concernée, en raison du transfert de Nathalie Fastenackels. En attendant son remplacement...).

I. F. Gestion interne du service

Recrutement, accueil, évaluation, formation du personnel ;

Réunions de fonctionnement et de coordination

Établissement et suivi du budget

Rapport annuel

II. ACTIVITES :

II. A. Espace public

II. A.1. Réaménagement des voiries

Le service Mobilité a participé, en collaboration avec d'autres services communaux, régionaux et fédéraux à l'élaboration de différents plans de réaménagements, parmi lesquels : Plan triennal 2013-2015 (avenue des Myrtes, place Jef Mennekens, rue de Ribaucourt (CQD Autour de Leopold II) et quai de l'Industrie (CQD Petite Senne), rénovation Tunnel Léopold II, porte de

Ninove, deux passerelles cyclo-piétonnes, CRU3, avenue du Port (PU), les rues Bonnevie et de Geneffe, plan de circulation quartier Libérateurs avec stationnement épi dans la rue Haeck, avenue Candries (stationnement partiellement sur trottoir), Chaussée de Gand (projet sécurisation pistes cyclables), CQD autour du parc de l'Ouest, rue des Bougainvillées, l'avenue du Scheutbosch et la rue Van Hoegaerde

Les projets Bouvier, de Ribaucourt, Caprice, Sonatine et Sérénade ont fait l'objet d'un suivi pendant la phase d'exécution du chantier.

II.A.2. Plans de signalisation

Les plans de signalisation verticale et horizontale ont été réalisés, notamment dans les voies ou quartiers suivants :

- Rue de l'Intendant : inversion du sens unique entre la rue de Ribaucourt et l'avenue du Port – annulé par après
- Avenue Maurice Van Hemelryck : suppression de l'interdiction de stationner à gauche
- Rues Marcel Betbèze et Réverend Père Pire (mise en sens unique de la rue des Fuchsias vers la rue Paruck) ;

II.A.3. Plans de réaménagement provisoire

Pas d'activité durant la période considérée.

II.A.4. Plans de placement ralentisseurs

Analyses de vitesse à l'aide de radars pour la détermination de l'implantation de dispositifs ralentisseurs.

Analyse et préparation de l'implantation de coussins berlinois aux endroits suivants :

- Rue Ulens
- Boulevard Edmond Machtens (2)
- Rue Henri Hollevoet
- Rue de Rotterdam
- Rue Albert Vanderkindere
- Rue Reimond Stijns
- Boulevard Edmond Machtens

II.A.5. Plans de marquages routiers

Préparation de la réfection de passages pour piétons, du marquage de 119 signaux « F4a » et « F4a Rappel » (soit « zone 30 » et « zone 30 Rappel ») et 46 marquages « A23 » en thermoplastique (travail d'analyse terrain et de cartographie).

Suivi de la rénovation des marquages routiers réalisés par les ouvriers communaux.

II.A.6. Cartographie du territoire communal

Elaboration d'une cartographie de l'espace public sur l'ensemble de la commune (encodage de nouvelles données).

II. B. Politique des déplacements

II.B.1. Stationnement

II.B.1.1 Stationnement en voirie

Participation et secrétariat des réunions du comité d'accompagnement Commune – Agence du stationnement, dans le cadre de la délégation des missions de perception et de contrôle.

Réalisations :

- Zones de livraisons (17)
- Dispositifs anti-stationnement, notamment pour entrées carrossables et trottoirs (potelets, zones d'évitement, etc.)
- Emplacements PMR (44) placées, (6) enlevées
- Mise en zone bleue de la rue Fik Guidon
- Extension plage horaire des contrôles par Parking Brussels : Quartier Maritime
- Rue du Facteur : Suppression de 8 emplacements réservés pour voitures de Police
- Participations aux groupes de travail organisés par Parking Brussels.
- Proposition de mesures et d'adaptation au PRPS (carte de dérogations, sectorisation, règlements-redevance communaux).
- Suivi de la gestion des véloboxes (boîtes à vélos sécurisés)
- Suivi des réunions relatives au Plan d'Action Communal de Stationnement (PACS).

Projets :

Analyse et cartographie des futures implantations des bornes électriques sur le territoire communal.

II.B.1.2 Stationnement hors voirie

- Gestion du parking Brunfaut (personnel, gestion fonctionnelle, relai des interventions techniques)
- Depuis le 2 juillet 2018 : préparation, coordination et supervision de la reprise de la gestion du parking Brunfaut par le Logement Molenbeekois et BePark. Reprise officielle programmée le 1^{er} août 2018.
- Suivi du dossier régional de téléjalonnement (fléchage statique et dynamique du parking)

II.B.2. Autres

- Suivi de la démarche régionale participative pour l'établissement du Plan Régional de Mobilité (PRM) communément appelée « Goodmove » (réunions, avis) ;
- Avis relatif au projet de Plan Régional de Développement Durable (PRDD) ;
- Mise à jour du plan de déplacements d'entreprise (PDE) de l'administration communale : Finalisation de la phase de diagnostic et du Plan d'actions, dans le cadre de la mise à jour obligatoire. Soumission du Plan au Conseil communal pour approbation ;
- Gestion de la flotte de vélos de service ;
- Gestion des vélos abandonnés sur le territoire communal ;
- Suivi de la démarche PAVE, avec le soutien de la Région (Bruxelles Mobilité) : définition d'itinéraires piéton préférentiels ;
- Interventions auprès des écoles :
- Réunions et collaboration avec la Région pour interventions place de la Duchesse et la rue Birmingham,
- Réunion concernant des améliorations à l'aménagement des abords de l'école La Plume (rue Delaunoy),
- Participation à la réunion Police contrôle vitesse et limitation accès poids lourds au tunnel Léopold II ;
- Participation aux réunions de collaboration Commune-Police ;
- Participation à la réunion avec les habitants du quartier Heyvaert et suivi des demandes à la Région ;
- Participation à la réunion avec les habitants Copropriété Vandermaelen ;
- Demande à la Région pour compléter le réseau signalisation B22 – B23 sur tous les carrefours à feux à Molenbeek ;

II. C. Sensibilisation et communication

- Relais de la communication relative au Dimanche sans voiture : site internet communal, affiches, dépliants ;
- Soutien financier aux activités pendant le Dimanche sans voiture (Embarquement Immédiat - Ecole du Cirque) ;
- Prêt de la piste d'habileté à l'école Imelda-Basisschool et au Centre Communautaire Maritime ;
- Distribution information concernant la zone LEZ ;

II. D. Collaborations intercommunales

II. E. Suivi administratif quotidien

- Suivi administratif du Règlement général complémentaire sur la police de la circulation routière ;
- Suivi administratif nécessaire à la réalisation des activités du service ;

- Réponse aux interpellations des habitants (par courrier, courriel, téléphone, aux guichets et dans les bureaux). Plus d'une centaine de demandes écrites ;
- Réponse aux interpellations de Conseillers communaux ;
- Organisation des échanges d'informations et des collaborations avec les autres services communaux (Personnel, Economat, Gardiens de la Paix, Ateliers, Propreté publique, Infrastructure et Développement Urbain, etc.), régionaux et la Police ;
- Représentation à la CCCR (Commission Consultative pour la Circulation Routière) et aux groupes de travail Circulation routière et Sécurité routière ;
- Gestion des dérogations pour le dimanche sans voiture et pour la circulation alternée en cas de pic de pollution ;

II. F. Gestion interne du service

- Réunions de fonctionnement et de coordination
- Établissement et suivi du budget
- Rapport annuel
- Recrutement de personnel
- Définition du plan de formation du service ;
- Suivi de formations par les membres du personnel

C. DEVELOPPEMENT DURABLE

C1. Projet de développement Durable

I. MISSIONS :

La cellule a pour mission :

- de proposer, concevoir, développer et réaliser des projets en matière de développement durable, en particulier dans sa composante environnementale, et en accord avec les principes du développement durable
- de rechercher des moyens financiers (subventions, subsides, aides diverses...) afin de mener ces projets et d'inscrire la Commune dans les programmes de financement opportuns et utiles à sa politique en matière de DD
- de suivre les projets implémentés afin d'en assurer le bon développement et d'en gérer les aspects administratifs (conventions, orientation stratégique, méthodologie, reporting, rapport financier, suivi et évaluation)
- de développer ces projets, autant que possible et lorsque cela est opportun, en partenariat avec des opérateurs associatifs et institutionnels de la Commune et de la Région afin de favoriser leur transversalité et l'appropriation de la notion de développement durable par les organisations partenaires
- d'accompagner et conseiller les autres services et/ou opérateurs de la Commune qui solliciteraient l'aide de la cellule dans le cadre d'un projet inscrit dans le développement durable et de prendre, le cas échéant et au besoin, une participation active dans le projet
- de collaborer et/ou stimuler la collaboration et la coordination avec les autres services communaux dont les activités et projets peuvent recouvrir et/ou intégrer une dimension développement durable, notamment dans les projets d'infrastructure

II. ACTIVITES :

La cellule a développé et/ou contribué à développer les projets suivants:

- Projet WIM « Wood In Molenbeek » (Co-create2016/InnovIris):
Projet collaboratif (partenaires : EcoRes, Energies & Ressources asbl, ULB, UCL) de valorisation des matériaux/déchets bois collectés sur le territoire communal au sein d'un atelier ouvert et co-créatif (living lab) en vue de leur transformation en nouveaux biens/objets. Le projet a débuté en février 2017 et se déroulera jusque fin 2019 – début 2020.
- Agenda 21 Local 2015 (subside Bruxelles Environnement) :
Projet d'ateliers de collecte et de transformation visant la valorisation et la requalification de déchets de bois (en lien avec le projet WIM; cf. supra). Suivi et développement d'une mission de service attribuée à Energies&Ressources asbl visant l'organisation d'animations autour du réemploi à l'attention des publics d'associations locales et habitants de la commune (en lien avec le projet WIM).

Exécution et finalisation de la mission en juin 2018. La mission a visé pour une part la réhabilitation de l'ancien dépôt de voitures occupé par le projet et d'autre part l'organisation des premiers ateliers-test avant ouverture officielle du living lab WIM en avril 2018.
- Projet Parc agro-écologique de la Petite Senne – ZinTo :
Gestion et maintenance du site (gestion et lutte contre des massifs de Renouée du Japon, amélioration du système de récupération des eaux de pluies, entretien de la végétation, réparations techniques...)
- Projet ZinTo - GoodFood (suite) - développement des activités du parc agro-écologique:
Obtention du subside GoodFood (Bruxelles Environnement). Démarrage d'une mission de développement du site ZinTo en partenariat avec Atelier Groot Eiland vzw. Le projet vise le développement d'activités diverses, l'animation et la gestion du site: visites, ateliers culinaires, animations pédagogique, éco-tourisme, événements d'entreprise etc. Introduction du dossier de demande de reconduction du subside pour l'année 2 (projet triennal).
- Projet « Kiosque à Graines » (subside soutien pouvoirs locaux – Bruxelles Environnement/GoodFood) – année 2:
Partenariat avec l'asbl Kiosque à Graines et Ville de Bruxelles ; projet de sensibilisation et formation mobile (quartier Brunfaut et alentours) aux techniques de culture potagère en ville et spécifiquement sur petite surface. Le projet a démarré en mai et a été prolongé jusque novembre 2018. L'asbl vient hebdomadairement dans le quartier Brunfaut avec un vélo triporteur.
- Politique de la Ville – mission d'accompagnement au développement de potagers citoyen :
Dans la continuité du projet Kiosque à Graine, l'asbl Kiosque à Graines a été soumissionnée pour assurer une mission de développement et d'accompagnement de 2 groupes citoyens ; accompagnement du Collectif Machtens (Beekant) et mise sur pied d'un « collectif Brunfaut », groupe d'utilisateur pour le potager ZinTo (Bellevue).
- Jardin Pédagogique Avenir (rue de l'Avenir 19) :
Gestion administrative et technique (gestion des utilisateurs, inscriptions, conventions, gestion des accès et installations techniques...), activités de maintenance et d'entretien.

En 2017, implémentation d'un nouveau mode de gestion la gestion et d'organisation du jardin (plus de nouveaux participant, augmentation des surfaces de culture allouées aux utilisateurs désireux de cultiver davantage).
- Collaboration et soutien au développement de divers projets :
En partenariat avec d'autres services communaux et/ou opérateurs de la commune : projet « ateliers upcycling » - CQD Petite Senne ; contribution à la conception des

ateliers en vue d'une implantation du projet WIM (cf. supra) au terme du programme Co-create InnovIris

- Organisation des ateliers « Cultiver en Ville » (Bruxelles Environnement)
Coordination locale des divers ateliers autour des techniques de la culture potagère adaptée en la ville dans le cadre du programme « Cultiver en Ville » proposé par Bruxelles Environnement. Quatre ateliers ont été programmés pour Molenbeek (cultiver sur 1m2, techniques de base du potager, cultiver sur balcon, cultiver dans sa cuisine)

C2. Eco - Conseil

I. MISSIONS :

- Réponses aux demandes et résolution de plaintes diverses de la population, d'entreprises et d'associations (déchets, compost, recyclages de matériaux, d'emballages et de déchets chimiques, odeurs, bruit, plaintes de voisinage, déjections canines, chats errants, pigeons, demande de placement de nichoirs à faucon, verdurisation,...).
- Suivi administratif des matières relatives à l'environnement et des plaintes.
- Organisation et coordination de la "Semaine de l'arbre" avec comme but de sensibiliser les enfants et les habitants au respect de la nature, en collaboration avec le service des Plantations et les écoles communales.
- Gestion des demandes de fûts composteurs et des vermicompostières, ainsi que l'organisation d'activités autour du compost, par exemple avec le comité d'habitants « Molenbabbel ».
- Sensibilisation des enfants des écoles à l'Eco-consommation, au tri des déchets et au recyclage.
- Collaboration avec le service des Plantations pour la gestion des espaces verts.
- Suivi de la situation des étangs, oiseaux, poissons et insectes (guêpes, abeilles, chenille processionnaire du chêne, capricorne asiatique du bois, ...) dans les parcs publics.
- Suivi de l'emplacement communal de récolte des déchets verts en collaboration avec l'Agence Bruxelles-Propreté.
- Collaboration avec les ASBL « Chats Libres » et « Catrescue » pour la gestion du problème des chats errants, la stérilisation et élaboration d'une convention avec ces asbl. Etablissement d'une charte de nourrissage et délivrance de carte de nourrisseurs de chats, pour les personnes ayant signé la convention.
- Mise en place et suivi de la procédure d'aide financière à la stérilisation des chats domestiques, appelée « chèques de stérilisation », en partenariat avec l'ASBL « Catrescue » et les vétérinaires.
- Gestion du Proxy Chimik communal et des permis d'Environnement qui sont nécessaires.
- Information de la population, des Ecoles, des Maisons de Quartiers et des Associations à propos des déchets, du recyclage, de l'éco-consommation, et du compostage
- Encadrement de la collecte sélective de bouchons de liège.
- Collaboration avec les services communaux pour une meilleure gestion environnementale au sein de l'Administration Communale. Sensibilisation au tri et recyclage.
- Echantillonnage et analyse de terres des parcs et écoles communales, en collaboration avec le Laboratoire intercommunal de Chimie et de Bactériologie.
- Coordination au niveau de la commune du projet de Gestion du Scheutbos, en collaboration avec l'I.B.G.E. et les « Amis du Scheutbos ».

- Collaboration avec l'ASBL « Sentiers.be » pour la création d'un sentier reliant les écoles 11 à la rue de l'Oiselet.
- Elaboration, en collaboration avec le responsable Eau, du dossier de candidature et obtention du subside pour la rénovation du sentier De Raedt, au Scheutbos, financé par la Région.
- Elaboration et suivi du projet de création d'une Maison de la Nature et d'une ferme pour enfants dans le bâtiment communal situé au 997 de la chaussée de Ninove, dans le cadre des accords de coopération Beliris. Suivi hebdomadaire du chantier.
- Collaboration avec l'Association des Villes et Communes, ainsi que de l'I.B.G.E., dans le cadre des actions relatives au Développement Durable.
- Suivi législatif des matières environnementales dans le Moniteur Belge.
- Suivi et mise à jour d'un centre d'informations et de documentation concernant l'environnement, à la disposition de la population et du personnel.
- Suivi du dossier « Agenda Iris 21 » molenbeekois.
- Rédaction de dossier pour la subside de la stérilisation des chats errants.
- Elaboration d'un règlement pour l'obtention de primes pour la construction ou rénovation citernes à eau de pluie. Traitement des demandes de primes.
- Gestion des demandes de subsides en faveur des actions environnementales pour les associations.
- Encadrement et gestion de subsides pour les écoles en ce qui concerne les projets de potagers collectifs.
- Mise en place et encadrement du concours communal des balcons fleuris, terrasses, jardins vus de la rue, verdurisation des rues et pieds d'arbre
- Coordination de la Fête du Sacrifice du Mouton, avec les services suivants : Propreté Publique, Incivilités, Informatique, Caisse Communale, Mobilité, Hygiène, Permis d'Environnement, Contentieux, Police, Gardiens de la Paix, administrations communales de Jette, Berchem-Ste-Agathe, Ganshoren et instances régionales :AFSCAA, IBGE, Agence Bruxelles-Propreté, Exécutif des Musulmans de Belgique et Croix-Rouge.

II. ACTIVITES :

- Gestion des plaintes : 100 par an
 - Demandes de renseignements : 350 par an
 - Fûts composteurs : 15 demandes par an
 - Charte de nourrissage et cartes de nourrisseurs de chats : 20 par an
 - Coordination des actions de stérilisation des chats errants : 140 à 200 demandes par an
 - Demandes de chèques de stérilisation de chats domestiques 20 demandes par mois
 - Expertises relatives aux matières environnementales : 5 dossiers par an
 - Gestion du Proxy chimik :
-